

ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME
INSTRUMENTS DE RECHERCHE
À TIRAGE LIMITÉ

156-160

ALGEMEEN RIJKSARCHIEF
TOEGANGEN IN BEPERKTE
OPLAGE

DOSSIERS DE PROCÈS
DANS LES ARCHIVES
DU CONSEIL DE BRABANT
APERÇU GÉNÉRAL PROVISOIRE

Introduction par
E. PUT

PROCESDOSSIERS
IN HET ARCHIEF
VAN DE RAAD VAN BRABANT
VOORLOPIG ALGEMEEN OVERZICHT

Ingeleid door
E. PUT

Brussel
1993

Bruxelles
1993

Bestelnummer / numéro de commande: 3519

Herdruk uit 2001 / Réimpression de 2001

INLEIDING

In het archief van de Raad van Brabant kunnen twee afdelingen onderscheiden worden:

- (a) De delen en de reeksen, die de eigenlijke administratie van de justitieraad bevatten, en die de kern van het archief uitmaken (ca. 1000 m.);

- (b) De niet gelichte procesdossiers (ca. 1500 m.).

Dit tweede gedeelte bestaat uit de dossiers die door de procederende partijen werden ingeleverd en die na afhandeling van het proces niet zijn opgehaald. In de 19de eeuw werden de verschillende series procesdossiers, afkomstig van de griffies en het secretariaat-generaal onherroepelijk verenigd en in een aantal kunstmatige bestanddelen ondergebracht: processen van particulieren, adel, steden, gemeenten, ambachten, enz.... Binnen deze bestanddelen werden de dossiers min of meer chronologisch geordend.

E. Lejour maakte van een aantal van deze series een beknopt chronologisch overzicht (Inventarissen 3de afdeling, 85, in beperkte oplage uitgegeven als: LEJOUR E., *Raad van Brabant, Algemeen overzicht en chronologische lijst van processen, (Werkinstrumenten in beperkte oplage, 71)*, Brussel, 1989). Deze toegang, die nogal verwarrend was, wordt vervangen door voorliggende publicatie. Hierin worden de werkbeschrijvingen uitgegeven die A. Gaillard op het einde van de 19de eeuw maakte van de bestanddelen 'universiteit', 'ambachten en naties', 'gilden' en 'stichtingen'. Van de processen van de geestelijkheid werd een chronologische lijst opgenomen. De bestanddelen 'steden' en 'gemeenten' waarvoor Lejour een gedeeltelijke, chronologische beschrijving gaf, zijn in deze toegang weggelaten. De materiele toestand en de ordening van de bestanddelen in kwestie maken raadpleging erg moeilijk. Dat geldt ook voor de andere bestanddelen. Van de processen van particulieren is een gedeelte toegankelijk via een inventaris op steekkaarten van A. Schillings (zie het overzicht p. 3)

Omdat bij de inventarisatie van het archief van de Raad van Brabant de aandacht in eerste instantie uitgaat naar het eerste gedeelte (delen en reeksen) is tot de uitgave in beperkte oplage van dit overzicht besloten. Op die manier kunnen gebruikers, in afwachting van een grondige inventarisatie, toch min of meer hun weg vinden in een aantal bestaande-
len.

Het spreekt voor zich dat het voorliggende werkinstrument geen volwaardige inventaris is. Slechts een relatief beperkt gedeelte (230 meter) van de procesdossiers wordt ontsloten. De indeling in thematische bestanddelen is - zoals reeds aangegeven - kunstmatig. Een aantal van deze bestanddelen werden door Gaillard overigens niet volledig beschreven. Verschillende series eindigen met een aantal ongenummerde en niet-geïnventariseerde beschikbare. De

beschrijvingen van Gaillard werden, op enkele uitzonderingen na, niet gecontroleerd. Ze zijn niet feilloos, maar over het algemeen is de kwaliteit behoorlijk. De schrijfwijze van plaatsnamen werd in principe overgenomen zoals ze in de oorspronkelijke tekst voorkomt.

De in dit overzicht opgenomen bescheiden dienen aangevraagd te worden als:
*Raad van Brabant, naam archiefbestanddeel (Processen gilden, universiteit, enz.),
nummer.*

Algemeen overzicht procesdossiers

Naam bestanddeel	Lengte	Aantal nrs.	Toegang
1. Particulieren (1ste reeks)	70 m.	4.000	Inv. 3de afdeling, 81 (steekkaarten)
2. Particulieren (2de reeks)	605 m.	ca. 3700 pakken	-
3. Procureurs-generaal	80 m.	-	-
4. Universiteit te Leuven	9 m.	162	Inv. 3de afdeling, 82 (toeg. bep. opl. 156)
5. Stichtingen	12 m.	264	Inv. 3de afdeling, 82 (toeg. bep. opl. 159)
6. Ambachten en naties	52 m.	699	Inv. 3de afdeling, 83 (toeg. bep. opl. 157)
7. Gilden	10 m.	127	Inv. 3de afdeling, 82 (toeg. bep. opl. 158)
8. Steden	138 m.	251 + ongenummerd	-
(a) algemeen			
(b) Brussel			
9. Gemeenten	115 m.	852 + ongenummerd	-
10. Geestelijkheid	148 m.	993	Chronologische lijst (toeg. bep. opl. 160)
11. Adel	312 m.	888 + ongenummerd	-
12. Staten van Brabant	9 m.	-	-
13. Limburg	5 m.	17	-

1. Le recteur de l'université, le magistrat et le conseil de Louvain, impétrants - Lazare Haller von Hallersteyn, ajourné.
Restitution de 1600 florins de Rhin, prêtés à l'ajourné pendant qu'il était capitaine dans la garnison de Louvain. 1608
2. Jacques de Bay, président, et les proviseurs du collège de Savoye, suppliants - Tous ceux ou celles qui prétendraient exercer un droit ou une action sur une maison, jardin et terre, située à Villers appartenant à Guillaume de Villers, bailli de Hannut, ajourné.
Mise en décret pour cause de non paiement d'une rente de 90 florins. 1609
3. La faculté de théologie de Louvain, suppliants - Laurent Middelbuurg, avocat, seigneur de Boucholt, pour sa femme Claudine Van Waelhem, rescribent.
Contestation sur l'interprétation du testament de Barbe le Cocq, épouse d'Herman Van Meysenbroeck, chancelier d'Overijssel, déclarant léguer ses biens pour la fondation de bourses en faveur de pauvres étudiants en théologie. 1614
[Copies: 1) testament de Barbe le Cocq (1610); 2) testament de Catherine Van Waelhem, veuve Phil. le Cocq, président du conseil de Namur (1574); 3) testament d'Herman van Muyssenbroeck (1610); 4) arbre généalogique d'Hughes le Cocq, secrétaire de Maximilien, et d'Anne Estature, sa femme]
4. Les proviseurs et administrateurs du collège de Bay, impétrants - Pierre Vander Stegen, conseiller et maître de la chambre des comptes, intime.
Revendication, au nom de Jacques de Bay, de plusieurs parcelles de terre à Piérain et à St.-Jean-Geest, saisies par l'intime pour cause de non paiement d'une rente de 12 florins, hypothéquée sur les dites parcelles par Louis d'Acocz, qui s'en prétendait propriétaire. 1625
5. Jacques Santvoort, professeur de droit, ancien président du collège Drutius, suppliant - Damien du Rappoy, avocat au conseil de Brabant, rescribent.
Paiement d'une somme de 45 florins 15 sous, dus par le rescribent pour frais de nourriture pendant son séjour à l'université. 1627
6. Les proviseurs et président du collège des 3 langues ou Busleyden, impétrants - Les échevins et le conseil de Malines, ajournés.
Annulation de la location de la maison dite St.-André, acquise par les ajournés pour y loger leurs boursiers, annexée ensuite au collège des impétrants et louée enfin par les ajournés à un taverneur aubergiste. 1630
7. Les députés des Etats de Brabant, suppliants - L'université de Louvain, ajournés.
Paiement de la part de l'université dans les subsides et aides extraordinaires. 1631
8. Caius Hopperus, chancelier de l'université, suppliant - Les fermiers des impôts des Etats de Brabant, ajournés.

- Demande du suppliant d'être maintenu dans son droit de faire entrer en franchise son vin et sa bière.
1632
9. Les président et proviseurs du collège d'Artois, suppliants - Le recteur de la société de Jésus, rescribent.
Contestation sur l'usage d'un chemin séparant leurs propriétés à Eggenhove.
1637
10. Les président et proviseurs du collège Ste.-Anne, demandeurs - Gérard Van Varenbergh, défendeur.
Paiement d'une rente de 12 florins.
1637
11. Henri Rampen, président et coprovisseur du grand collège du Saint-Esprit, suppliant - Les doyen et docteurs de la faculté de théologie, rescribents.
Défense aux rescribents d'affirmer, sans le consentement du suppliant, la dîme du personnat de Schindel.
1642
12. Les docteurs Jean Schinckelius, Chrétien Bensecum et Guillaume Ab Angelis, du *Strictum Collegium* de la faculté de théologie, suppliants - Jean Sinnick, professeur de théologie, président du grand collège de théologie à Louvain, rescribent.
Refus des suppliants de ratifier la nomination du rescribent comme professeur et membre du *Strictum Collegium*.
1642
[Divers extraits des règlements et statuts de la faculté de théologie et de l'université]
13. La faculté des arts, suppliants - Les doyens du chapitre de Notre-Dame à Aix-la-Chapelle, rescribents.
Revendication du droit de nomination des chanoines et du droit de juger les contestations entre candidats.
1644
[Copie d'une bulle d'Eugène IV, 1443]
- 13^{bis}. Les comtes Fugger, suppliants - L'université et la ville de Louvain, rescribents.
Revendication du patronat et de la haute direction du collège Millius.
1644
14. Les président et proviseurs du collège d'Artois, impétrants - Les prieurs et conventuels des Chartreux, ajoutés.
Annulation de la vente faite par le docteur Jansonius, en 1615, de 6 journaux de terre, pour cause de refus d'amortissement de 17 journaux de terre, acquis par le docteur Schinckelius, président du collège.
1647
15. Eléonore de Gottignies, veuve de Nicolas Van der Laen, seigneur de Machelen-Ste.-Gertrude, bourgmestre de Malines, suppliante - Le président du collège de Hollande, ajouté.
Revendication des pièces de terre servant d'hypothèque à une rente à laquelle la suppliante avait renoncé par erreur.
1647

16. Jean Vander Straeten, chanoine à Anderlecht, opposant - Jacques de Harez, expromoteur de l'université et le secrétaire Pierre Mintart, ajourné.
Opposition du suppliant à la saisie de sa prébende par suite de condamnation volontaire.
1648
17. Antoine Dave, docteur en théologie, impétrant - Les doyens de la faculté de théologie à Louvain, ajournés.
Demande d'être maintenu dans les fonctions de professeur de théologie et dans la prébende de St.-Pierre y attachée.
1651
18. L'université et le magistrat de Louvain, suppliants - Le curateur de la mortuaire de Jean Boisack, collecteur des impôts dits des deux mitres et du *princengelt*, à Louvain, rescribent.
Demande en paiement des sommes dues par J. Boisack.
1653
19. L'avocat Troostenbergh et l'université de Louvain, impétrants - Antoine le Bon, curateur de la mortuaire de Thiry de Gulpen, intime.
Paiement d'arrérages de rentes.
1653
20. Les président et proviseurs du collège Irlandais, suppliants - Grégoire Cremers, secrétaire de la ville de Louvain, ajourné.
Contestation sur l'usage d'un mur mitoyen.
1658
21. La faculté des arts à Louvain, suppliants - Le magistrat de Louvain, ajournés.
Contestation sur la validité de la nomination de Gérard Haestens à une place de professeur d'éthique.
[Bulle imprimée d'Eugène, 1443]
1662
22. President Van Dalecollège. - Ertigenamen Philips Felix van Vlierden.
1662
23. Le comte de Grimberghe, patron et premier proviseur du collège Vanden Daele, suppliant - Le recteur magnifique, le fiscal et le proviseur Loyens, proviseurs dudit collège, rescribents.
Contestation sur le droit de nomination du président du collège.
[Extrait du testament de Pierre Van den Daele, 1581]
1669
24. Le magistrat et l'université de Louvain, suppliants - Jacques Rudolph, conseiller receveur des domaines de S.M. au quartier de Louvain, rescribent.
Remboursement des sommes payées par les suppliants pour le logement de militaires que le rescribent n'avait pas voulu recevoir chez lui, se prétendant exempt.
1671
25. Pierre Sassenius, imprimeur de l'université, suppliant - Les créanciers de Chrétien van Langendonck, pléban de Lierre, professeur de latin et d'histoire, rescribents.
Défense aux rescribents de toucher aux livres de la bibliothèque que C. Van

- Langendonck avait légués aux suppliants pour être vendus publiquement et parvenir ainsi à payer les livres achetés par lui au suppliant. 1672
26. Les président et proviseurs du collège de Savoye - Léonard Lardinois, licencié en droit, et consorts, héritiers d'Antoine Dave, président dudit collège, rescribents. Paiement de reliquat de comptes. 1672
27. Les doyens et chapitre de St.-Pierre, à Louvain, suppliants - François V. Ryssel, doyen du chapitre de St.-Jacques, président du collège Vanden Daele, rescribent. Paiement d'une rente de 3 muids de blé sur 7 bonniers de terre à Herent. 1672
28. Les président et proviseurs du collège du Pape, le prieur des Dominicains, les superintendants et proviseurs du collège Standonck, suppliants - Susanne de Molenaer, dame de Bortmeerbeek, rescribente. Contestation sur la saisie de la brasserie dite den Keyzer, pour cause de non paiement de rente. 1673
29. Antoine Kaisin, curé de Tongrines, suppliant - Antoine Meynaerts, bachelier en théologie, rescribent. Demande d'être maintenu dans ses fonctions de curé. 1673
30. Les enfants et héritiers d'Alexandre Goubau, suppliants - Les président et proviseurs du collège d'Artois, ajournés. Concours de crédiérentiers sur la cense d'Enhaut, à Villiers-Perwin. 1674
31. Le prélat de Ste.-Gertrude, conservateur des privilèges de l'université, suppliant - Le chef mayeur de Louvain, rescribent. Conflit en matière de préséance. 1676
32. Jeanne de Sporneau, veuve Jean de Munter, impétrante - Les président et proviseurs du petit collège de théologie, intimes. Annulation de la vente faite par l'impétrante, créancière hypothécaire, au préjudice des droits des intimes, cocréanciers, de diverses parcelles de terre à Roux-Miroir. 1676
33. Les président et proviseurs du collège Vandendaele, suppliants - Henri Reyssels, surintendant du mont-de-piété, rescribent. Clôture des comptes de François Reyssels, frère du rescribent, président du collège Vandendaele. 1678
34. Les président et proviseurs des collèges de Bay, du Faucon, de Savoye, du Roi, de Hollande, et consorts, suppliants - Frédéric de Luciano et Anne Marie de Luciano, veuve Sericus a Donia, ajournés. Paiement de rentes. 1678

35. Les président et proviseurs du collège Winckelius, suppliants - Les collateurs des bourses fondées par Jean Vande Winckele, rescribents.
Conflit en matière de collation de bourses.
[Extraits du testament de J. van de Winckele, sans date; extraits des règlements du collège]
1680
36. Jean Van Noy, procureur au conseil de Brabant, suppliant - Pierre Daman, président du collège Druitius, rescribent.
Demande de main levée du décret d'une maison à Berchem.
1680
37. Les proviseurs et receveur du collège de Mons, suppliants - Jean Vander Veken, trésorier de Louvain, ajourné.
Paiement de rentes hypothéquées sur les revenus de la ville.
1680
38. L'université de Louvain, suppliants - Jean Cabes, Jean Baptiste et Guillaume Le Febvre, rescribents.
Annulation d'une saisie des biens de Jacques Heyns, étudiant, en violation du jus tractus.
1682
39. Les président et proviseurs du grand collège de théologie, suppliants - Le magistrat de Louvain, ajournés.
Paiement des rentes constituées pour l'entretien et l'alimentation des étudiants pauvres.
1682
40. Le magistrat de Louvain, suppliants - Le conservateur des privilèges de l'université, rescribent.
Contestation sur les privilèges de l'université en matière de juridiction.
1684
41. Le magistrat de Louvain, suppliants - Le recteur et les députés de l'université, rescribents.
Demande de contraindre les rescribents à contribuer à l'impôt dit *casseygeelt* destiné à l'entretien de chaussées aux abords de la ville.
1684
42. Le procureur du collège de la Ste.-Trinité, impétrant - Antoine Vande Velde, notaire, procureur aux tribunaux militaires, ajourné.
Paiement du loyer de la maison dite den Kat, dans la rue dite Steenweg.
1685
43. L'université et le magistrat de Louvain, intervenant pour Anne Van Exaerde, suppliants - Les conseillers fiscaux du conseil de Flandre, intervenant pour Liévin Vande Kerckhove, lieutenant bailli d'Alost, et les héritiers de Jean Poppe, ajournés.
Contestation sur le privilège du jus tractus.
1685
[Copies: Bulles de Martin V, Conservatoria generalis Martini V, Privilège de Paul II (1469), indultum de Philippe le Bon (1447), bulle de Nicolas, 1449, privilège

- de Philippe le Bon (1460), Bulle de Pie IV (1562), Lettres patentes de Philippe le Beau (1495), Bulle de Grégoire XIII (1572; 1578)]
44. Honoré d'Evre, impétrant - Les proviseurs du collège du Pape, ajoutés.
Lettres de purge civile d'une maison sise à Louvain, rue des Dominicains.
1685
45. Jean Sullivane, président du collège Irlandais, impétrant - Tous ceux qui prétendraient exercer un droit ou une action sur une ferme avec 20 bonniers de terre de bois dite T'hoft Tuyecom à Herent et Winxel, ajoutés.
Lettres de purge civile.
1685
46. Le recteur de l'université, suppliant - Le magistrat de Louvain, rescribents.
Demande d'obliger les rescribents à exécuter les clauses d'un acte de condamnation volontaire relative à la vente du bâtiment des Halles, notamment la clause qui les oblige à déplacer le marché aux Grains et le marché au Bois et à dégager les abords des Halles.
1685
47. Elisabeth Danieels, veuve Guillaume van Richtersch, suppliante - Léonard Guyten, procureur du grand collège de théologie, rescribent.
Refus de la suppliante de payer une dette de son fils, ancien étudiant.
1686
48. Adrien de Valzolio, commis à l'administration du *muddegeelt*, suppliant - Les députés de la ville et de l'université, rescribents.
Refus des rescribents de payer l'impôt.
1686
49. Les président et proviseurs du collège Druitus, suppliants - Les héritiers de Pierre Lefevre, rescribents.
Contestation relative à un égoût séparant leurs propriétés.
1687
50. Les président et proviseurs du collège de la Trinité, suppliants - Héritiers de Jean de Vos, rescribents.
Expropriation et évaluation d'une parcelle de terre nécessaire à l'achèvement d'un bâtiment destiné à loger les étudiants.
1688
51. Henri Pollenius et consorts, habitants d'Oplinter, suppliants - Les président et proviseurs du grand collège de théologie, rescribents.
Paiement d'une rente de 25 florins.
1689
52. Pierre Tasssaert, régent de la pédagogie van den borght, dit le Château, impétrant - Le curé de Dessel, le pleban de St.-Pierre et consorts, proviseurs de ladite pédagogie, ajoutés.
Demande d'être maintenu dans ses fonctions de régent.
1690
53. Les doyens de la faculté de médecine, suppliants - Les doyens de la faculté de

droit, ajournés.
Demande de maintenir le tribunal des 5 juges comme juge d'appel des sentences du recteur, et d'annuler l'appel fait par les ajournés à l'interne d'une sentence rendue par le recteur relative à la superintendance de la cave aux vins.
[Ontbreekt/Manque]

54. Les président et proviseurs du grand collège de théologie, suppliants - Jeanne de Gulpen, douairière de Rummen, et autres, ajournés.
Procès divers en matière de décret.
1691

55. Nicolas Dubois, bachelier en théologie, suppliant - Les proviseurs du collège de Bay, rescribents.
Demande du suppliant d'être nommé président comme parent de Jacques de Bay, fondateur.
1691

56. Michel de Hautepeene, dit de Latour, impétrant - Les maîtres des pauvres de Gembloux, intervenant pour le régent du collège de la Trinité, rescribents.
Demande d'être maintenu dans la possession des bourses fondées par Jean Stassart, régent du collège de Gand ou de la Vaulx.
[Copie du testament de J. Stassart, 1636]
1692

57. Les licenciés Denne et Briars, suppliants - Les président et proviseurs du collège du Pape, rescribents.
Païement d'une rente de 10 muids de seigle.
1692

58. Jean Sullivane, président du collège Druitius, suppliant - Le licencié Egide de Vinck, rescribents.
Maintenue du suppliant dans ses fonctions de président.
1693

59. Les administrateurs de Rode-St.-Pierre, demandeurs - Les proviseurs du collège Standonck, défendeurs.
Païement d'une rente de 25 florins.
1694

60. Jean Sullivane, président du collège Druitius, suppliant - Nicolas Crepen, étudiant en théologie et boursier au collège Druitius, rescribent.
Expulsion du rescribent et privation de sa bourse pour cause de vol domestique.
1694

61. Gilles Alardin, receveur de la commanderie de Becquevoort, suppliant - Les proviseurs et président du collège du Pape, rescribents.
Contestation sur le jus tractus.
1694

62. Marguerite de Focant, dame de Gosselies, suppliante - Le président du collège des bacheliers, insinué.
Demande de contraindre l'insinué à réparer une maison sise rue marché au

- Fromage, appartenant à la suppliante et endommagée par la chute du frontispice d'une maison détruite par le bombardement et appartenant à l'insinué. 1696
63. La faculté de médecine, suppliants - Les préfet et vicaire du collège de médecine à Bruxelles, rescribents. Demande des suppliants d'être maintenus dans le privilège d'examiner les candidats et de conférer les grades au plat pays. 1697
64. Maur Fabricius, président du collège Millius, suppliant - Martin Marnette, receveur du Chijnschot de Waesberghhe, rescribent. Paiement de cens. 1698
65. Henri Goossens, de Cortenaken, suppliant - Les président et proviseurs du collège St.-Yves, rescribents. Protestation contre une sommation d'avoir à payer les intérêts d'un capital levé par le suppliant au nom de la communauté de Neerlinter. 1699
66. Norbert Welllemans, boucher à Louvain, suppliant - N. Lovinus, président du petit collège de théologie, insinué. Paiement de la viande fournie à l'insinué. 1699
67. Simon Van Roy, prêtre, suppliant - Les président et proviseurs du collège Diveus, insinué. Contestation en matière de collation de bourses. 1699
68. Les proviseurs des fondations du docteur Thomas Stapletonius, suppliants - J.B. Smets, curateur et Guil. Smets, son frère, receveur des fondations susdites, rescribents. Revendication des fonctions de receveur. 1700
69. Arnold Van Nuffel, chanoine de l'église St.-Martin, à Alost, suppliant - Les président et proviseurs du collège Hovius, rescribents. Protestation du suppliant contre le refus des rescribents de lui donner quittance des sommes payées par lui pour son entretien à l'université. 1700
70. Le licencié Corselius, assesseur de la cour conservatoriale, suppliant - Martin Steyaerts, conservateur des privilèges, rescribent. Demande d'être maintenu dans ses fonctions. [Bulle Martini V (1426), de Clement X (1673), Liste des conservateurs et assesseurs ab anno 1500] 1700
71. Laurent Dreessen, boursier au collège St.-Michel, suppliant - Le recteur de l'université intervenant pour les président et proviseurs du collège St.-Michel, rescribents. Contestation sur la durée de la jouissance des bourses du suppliant. 1700

72. Les administrateurs de Cortelken, suppliants - Les superintendant et proviseurs du collège de Standonck, rescribents.
1701
73. La faculté des arts, suppliants - Le recteur magnifique, rescribent.
Protestation des suppliants contre la prétention du recteur de leur faire payer leur part dans le XXe denier.
1701
74. Les président et proviseurs du collège d'Artois, suppliants - Adrien Sies, prêtre, desservant de la chapelle St.-Antoine, à Brecht, rescribent.
Contestation sur la compétence due au rescribent par les suppliants, décimateurs à Brecht.
1701
75. Guillaume Tricot, apothicaire à Nivelles, suppliant - Les président et proviseurs du collège St.-Ivo, rescribents.
Attermination d'une rente de 40 florins, 13 sous hypothéquée sur la maison de l'Etoile.
1701
76. Le président du collège de Bois-le-Duc, suppliant - Les administrateurs de Thielt, rescribents.
Paiement des sommes dues par les rescribents à Adrien Joris, fermier des suppliants à Thielt.
1701
77. J. Opstraete, licencié en théologie, suppliant - Le président du collège du Pape, rescribent.
Réintégration du suppliant dans ses fonctions de professeur enlevées à la suite de son expulsion des Pays-Bas.
1702
78. Les président et proviseurs du collège de Bay, suppliants - Daniel Ferdinand, baron de Suys, rescribent.
Contestation relative au paiement d'une rente de 165 florins.
1702
79. Les professeurs de la faculté de philosophie, suppliants - Les régents des pédagogies du Lys, du Château, du Faucon et du Porc, rescribents.
Contestation sur le mode d'élection des professeurs de philosophie: les professeurs prétendent avoir un droit égal à celui des régents pour la nomination des professeurs.
1702
- [Divers extraits des règlements des 4 pédagogies]
80. Simon Vermeiren, notaire, chef de la cour censale d'Ophem, à Linden, suppliant - Les proviseurs de la fondation du docteur Santvoort, rescribents.
Saisie d'une terre pour cause de non paiement de cens.
1703
81. Jacques Van Yperzeel, procureur au grand conseil et Jeanne Van Yperzeel, sa soeur, suppliants - Le président du collège de Bay, rescribent.

82. Le docteur Martin, suppliant - Les proviseurs du collège de Luxembourg, rescrits.
Demande d'être admis comme proviseur.
1704
83. Le recteur et les députés de l'université, suppliants - Le magistrat de Malines, rescrits.
Protestation contre la mise en vente des bâtiments du collège de Malines.
1704
84. F. Landeloos, président du collège Van Daele, suppliant - Les exécuteurs du testament de N. Van den Berghe, en son vivant président dudit collège, rescrits.
Restitution des livres, papiers, notices etc. du collège.
1705
85. Guillaume Claes, président du collège Malderus, suppliant - La fabrique de l'église St.-Pierre, et consorts, rescrits.
Paiement de rentes.
1706
86. Libert Hennebel et Florent Sullivane, docteurs en théologie, suppliants - La faculté étroite de théologie, ajournés.
Demande des suppliants d'être maintenus dans leur fonctions de régent et lecteurs.
1708
87. Les proviseurs et présidents des collèges du Pape, de Hollande et Winckelius, suppliants - Guillaume Utric, baron d'Argenteau, rescrits.
Paiement des intérêts de capitaux empruntés.
1709
88. La faculté de théologie, suppliants - Sept étudiants en théologie, ajournés.
Protestation contre le refus des ajournés de souscrire, conformément à la bulle Vineam Domini, au formulaire du pape Alexandre VII, avant leur admission aux degrés.
1709
89. Les fermiers du *muddegelt* ou grande accise sur la bière, suppliants - Le recteur de l'université, intervenant pour la veuve Van Rothum, concierge de la cave aux bières, rescrits.
Interdiction à la rescrits de vendre de la bière par pots aux militaires, étrangers, etc. et d'en laisser boire dans sa maison.
1709
90. Jacques Vande Zande, régent de la pédagogie du Porc, suppliant - Le magistrat de Tirlemont, rescrits.
Paiement d'une rente de 53 florins.
1709
91. Nicolas Vanden Berghe, curé de Calke, pays de Termonde, suppliant - La faculté des Arts, rescrits.

- Demande de forcer les rescribents à consigner au greffe leurs registres aux résolutions et leurs notules, afin que le suppliant puisse s'en prévaloir dans un procès intenté par lui à Jean Vande Perre, nommé curé de Calke par la dite faculté.
1709
92. Les présidents du grand collège et du collège de Mons, suppliants - Charles Benoit et consorts, ajoutés.
1710
93. Le curé de Berthem, suppliant - Egide Vinck, président du collège Druitius, rescribent.
Refus des rescribents de contribuer comme décimateurs, à la restauration de l'église.
1711
94. L'avocat Louis de l'Escaille, suppliant - La ville et l'université de Louvain, rescribents.
Paiement d'honoraires.
1711
95. Les administrateurs et les collecteurs de taille de Meensel, suppliants - Le collège d'Artois, rescribents.
Paiement de tailles pour 3 bonniers de terre.
1711
96. Jean Delcourt, avocat à Mons, suppliant - Les présidents et proviseurs du collège de Bay, rescribents.
Demande d'une bourse pour le fils du suppliant.
1712
97. La faculté des arts, suppliants - Le magistrat de Louvain, rescribents.
Demande de forcer les rescribents à restituer aux suppliants la place dite *Vicum Schola artium* et à transférer dans un autre lieu le service religieux de la garnison.
1712
98. Jean de la Roche, prêtre, suppliant - Les proviseurs du collège de Mons, rescribents.
Demande d'être maintenu dans ses fonctions de président provisoire.
1712 [Extraits des statuts du collège]
99. Le président du collège Vanden Daele et les tanneurs de Louvain, suppliants - Les meuniers du Gaffelmolen, appartenant à S.M. et le receveur des domaines au quartier de Louvain, rescribents.
Protestation contre le trouble apporté à la jouissance des moulins des suppliants.
1712
100. Guillaume Van Mol, collecteur du *pontpenning*, suppliant - Egide de Vinck, président du collège Druitius, intervenant pour Pierre Huyghens, boulanger, rescribent.

101. Le président du collège Standonck, suppliant - Guillaume Aerts et Michel Servaes, insinues.
 Paiement de rentes hypothéquées sur des terres à Ottenbourg. 1713
102. Guillaume Van Hove, professeur d'hébreu, suppliant - François Vande Wilde, professeur de mathématiques, chanoine trésorier de Liège, ajourné.
 Refus du suppliant de payer 68 florins réclamés par l'ajourné, ensuite d'un accord par lequel le suppliant s'engageait à donner la leçon de mathématiques pendant les absences, maladies ou empêchements de l'ajourné. 1714
103. Egide de Vinck, président du collège Drutius, impétrant - Tous ceux qui prétendraient exercer un droit ou une action sur des terres et bois situés à Lubbeek, ajournés.
 Lettres de décret. 1714
104. Mathias Medtman et consorts, suppôts de l'université, suppliants - Le recteur intervenant pour le receveur Henri Quitrini, rescribent.
 Contestation sur le paiement de la taxe due pour exemption de logement militaire. 1714
105. Antoine Parmentier, président du grand collège, suppliant - Nicolaus Vanden Nesse. 1715
106. Oswald Crabeels, président du collège de Savoye, François Martin, professeur de théologie et Guillaume Leunckens, président du collège St-Ivo, le premier, en qualité d'exécuteur testamentaire et de proviseur des fondations de Thomas Stapletonius, professeur de droit, les 2 autres représentant, par autorisation du recteur, Maur Fabritius, exécuteur testamentaire et proviseur, actuellement à Rome, suppliants - Armand Bauwens, professeur de droit, successeur de Thomas Stapletonius, le pensionnaire Van Bessen et l'avocat fiscal de l'université Malcorps, rescribent.
 Refus des suppliants de reconnaître A. Bauwens en qualité de proviseur, de lui exhiber les états et papiers de la fondation et de lui rendre compte de l'emploi des revenus. 1716
107. Adrien Cools, receveur des domaines de Sichem, suppliant - L'université, intervenant pour les président et proviseurs du collège Pels, rescribent.
 Refus du suppliant d'admettre la compétence du conservateur des privilèges dans un procès en matière de défructation. 1716
108. Cornelle Van Gessel, proviseur des bourses fondées par Pierre Van Heesch et Otto Van Gessel, au collège de Hollande, à Cologne, actuellement transféré à Louvain, suppliants - Les président et proviseurs du collège de la Haute Colline, 1716

- rescribents.
Reddition de comptes d'une somme de 70 fl. payée annuellement aux rescribents.
1716
109. Les députés de la cave de l'université, intervenant pour Thomas Wagemans, concierge de la dite cave, suppliants - Jacques Carnonckel, collecteur de l'impôt sur le tabac et l'eau de vie, rescribent.
Refus de paiement de l'impôt.
1717
110. François du Pommereul, régent de la pédagogie du Lys, et Théodore Streythagen, exécuteurs testamentaires de Léonard Guyten, chanoine de St.-Pierre, impétrants - Pierre Randaïs, pour sa femme Lucie Guyten, intimé.
Contestation sur le rachat d'une rente.
1717
111. Laurent Belkens, curé de Stockem, patron du collège St.-Michel, suppliant - Pierre Marioles, prêtre et Jean Marioles, avocat, proviseurs dudit collège, rescribents.
Revendication du droit de nommer le président du collège.
1717
112. Le magistrat d'Anvers, impétrants - L'université de Louvain, intimés.
Contestation en matière du jus tractus.
1718
[Copies: privilège de Jean, duc de Brabant (1290); Idem, Jean (1312), Jeanne (1385), Philippe (1451-1457)]
113. Jacques Carnonckel, suppliant - Le régent de la pédagogie du Porc, insinué.
Restitution d'une somme de 417 florins payée par le suppliant aux rescribents au nom des habitants d'Ottenbourg, et que ces derniers refusent de rembourser au suppliant.
1718
114. L'écoute d'Anvers, impétrant - L'appariteur de la cour conservatoriale, le recteur et le conservateur des privilèges, intimés.
Violation du jus tractus.
1719
115. Charles Schotte, seigneur d'Haccourt, suppliant - Egide de Vinck, président du collège Drutius, rescribent.
Demande de forcer le rescribent à reconstruire le mur séparant leurs propriétés rue des Ecreniers, mur que le rescribent avait fait démolir.
1720
116. Jean Kennedy et Eugène Martin, boursiers au collège Irlandais, suppliants - Florent Sulivane, président dudit collège, rescribent.
Protestation des suppliants contre leur expulsion du collège et le retrait de leurs bourses.
1721
[Extraits des bulles d'érection, statuts et constitutions du collège irlandais]

117. Hugo Faustin de Proonis, suppliant et arrêté - Le président du grand collège de théologie, rescribent.
Paiement d'une pension alimentaire de 4½ sous par jour pendant son arrestation.
1721
118. Les administrateurs de Kersbeek, suppliants - Le président du collège des 3 Langues, rescribent.
Paiement de rentes.
1721
119. Pierre Groeninghe, prêtre, suppliant. - Les président et proviseurs du collège Ste.-Anne, rescribent.
Paiement des devoirs et vacations dus au suppliant pour avoir représenté les rescribents dans un procès contre les héritiers de Wangier, ex-président du collège.
1722
120. Pierre Melis, président du collège de Hollande, suppliant - Le recteur de l'université, rescribent.
Demande de forcer le rescribent à donner au suppliant une attestation écrite constatant que le suppliant n'a pas excédé la commission à lui donnée pour empêcher l'introduction de la formule du serment de Jansenius, près des diverses autorités des Pays-Bas.
1722
121. Le docteur Martin, suppliant - Le recteur magnifique et les professeurs de la faculté étroite de théologie, rescribent.
Demande d'être réintégré dans ses fonctions de professeur d'écriture sainte et de grec.
1722
122. Bourgmestre, échevins et manants d'Hannut, suppliants - Le chanoine Colins, président du collège Pels, rescribent.
Protestation contre une saisie pour cause de non-paiement de rente.
1723
123. N. Cois, président du collège Teutonique, suppliant - Charles Van Gindertaelen, et Elisabeth Verhoeven, rescribent.
Paiement des intérêts d'un emprunt de 800 florins.
1823
124. Le président du collège Van Daele, suppliant - Charles Cobrissse, conseiller et maître des comptes, héritier d'Anne Van Daele, veuve Paul Van Gemert, rescribent.
Paiement de rentes.
1723
125. Les doyens et docteurs de la faculté étroite de théologie, suppliants - Pierre d'Eistanche, pasteur de Frizet, et Phil. Clément, pasteur de Plancenoit, collateurs des bourses fondées par Philippe Godefroid, doyen de Genappe, rescribent.
Contestation sur l'emploi d'une rente appartenant à la dite fondation.
1724

126. Maur Fabricius, président du collège Militius, suppliant - Théodore Schotte, sergent major à Louvain, rescribent.
Protestation du suppliant contre une exécution faite à sa charge.
1725
127. Le conseiller procureur général, suppliant - Le magistrat de Louvain, rescribents.
Rapport des rescribents aux prescriptions de l'acte de vísitation du 5 septembre 1617, leur enjoignant de ne confier de leçons qu'aux candidats capables.
1726
128. Nic. Van Osmael, curé d'Heverlé et Haut Heverlé, suppliant. Les présidents et proviseurs du collège de Bay, rescribents.
Demande d'être maintenu dans le droit de lever la dime d'un bois appartenant aux rescribents.
1726
129. Jeanne Marie Goris, impétrant - Ambroise Mariot, président du collège St.-Michel, intervenant pour Michel Cremers, rescribent.
Contestation sur la propriété de terres à Blanden.
1729
130. Le magistrat de Louvain, et Charles Majoye, licencié en droit, suppliants - Le *strictum collegium* de la faculté de droit et le licencié Robert, rescribents.
Demande de maintenir Charles Majoye comme professeur des pandectes.
1731
131. Baltazar van den Branden en Anna-Maria Straetsens. - Provisoren en president van het St.-Willibrordscollège van de universiteit van Leuven, betreffende onrechtmatige openbare verkoop en bezit van goederen (te Ste.-Margriete-Houtem) - - dode hand - - rente - - 1 omslag [gedeelte]lijk aanwinst 3e afdeling 1975/27].
1729-1733
132. Le marquis d'Ulloa, baron de Limal, seigneur d'Ottembourg, impétrant - Les proviseurs et superintendants du collège Standonck, intímés.
Paiement d'un cens seigneurial sur une maison avec dépendances, située à Ottenbourg.
1732
133. Josse Ignace Leser, roi et héritier d'armes, suppliant - François Van Tricht, supérieur de l'Oratoire, et les présidents et proviseurs du grand collège, rescribents.
Protestation contre un arrêt mis sur des deniers appartenant au suppliant, pour cause de non remboursement de capitaux empruntés.
1733
134. Egide Vinck, président du collège Druis, suppliant - Le magistrat de Louvain, rescribents.
Demande de contraindre les rescribents à restaurer le pont de pierre conduisant au moulin dit *gruet* ou *zwartestermolen*, appartenant au suppliant.
1736
135. Joseph, François et Marc d'Amenzagen, seigneurs de Bossut, Nil Pierreux et

- Archennes, suppliants - Alard Vander Steen, président du collège Milius, rescri-
bent.
Reddition de comptes de tutelle.
1737
136. Jérôme Tseraerts, le plus ancien docteur régulier en théologie, suppliant - Jean
Guyaux, le plus ancien docteur séculier, ajourné.
Demande du suppliant d'être maintenu dans ses fonctions de proviseur du collège
Malderus.
1738
137. Guillaume Lepage, président du collège Standonck, et Jean Costerius, licencié en
droit, receveurs de la fondation Daman, cessionnaires des droits de Juan Domingo
de Villegas, Seigneur de Kinschot, suppliants. - Le magistrat de Louvain, rescri-
bents.
Paiement d'une rente au capital de 64.000 florins.
1739
138. Les recteur, professeurs et supôts de l'université, suppliants - Le magistrat de
Louvain, rescribents.
Exemption du portgelt.
1740
139. Pierre Van Rijmenant et Sébastien et Adrien Mattecroes, pour leurs femmes
Hélène et Catherine Brilllemans, suppliants - Les présidents des collèges Irlandais
et de Bay, rescribents.
Annulation d'une hypothèque de 2.000 florins constituée sur la maison dite Le
Cygne, hors de la porte de Tirlemont.
1740
140. Everard de Bruyn, doyen des bacheliers en médecine, suppliant - Le docteur
Favelet, *doctor primarius* dans la faculté de médecine, rescribent.
Maintenue du suppliant dans ses fonctions.
1742
141. Cornéille Van Rossum, d'Utrecht, impétrant - Le président du collège du Pape,
ajourné.
Interprétation du testament de Catherine Van Rossum, léguant une bourse à l'
ajourné.
1742
142. Le recteur et l'université de Louvain, impétrants - Le magistrat et le métier des
tailleurs de Louvain, ajournés.
Contestation sur le jus tractus.
1742
[Copie: bulle Paul II (1469) et Pie IV (1562)]
143. Marc et Christophe de Fugger, comtes de Kurschberg et Wassenhorn, patrons et
administrateurs du collège Milius, suppliants - Le président et proviseurs dudit
collège, rescribents.
Protestation contre le refus des rescribents d'admettre l'avocat Poupez, commis
par les suppliants, à la reddition de leurs comptes.
1747

144. Les président et proviseurs du collège Ste.-Anne, suppliants - Les bourgmestre et échevins d'Hannut, insinué.
 Paiement d'une rente de 62 florins 10 sous.
 1748
145. Litisky de Scheman, président du collège Millius, suppliant - N. Crabbeels, conseiller receveur général des domaines au quartier de Louvain, rescribent.
 Annulation d'une sommation d'avoir à payer les arérages d'un cens compétant à S.M.
 1750
146. Les administrateurs de Bierbeek, suppliants - Le régent de la faculté étroite de théologie, décimateur à Bierbeek, rescribent.
 Demande en paiement des sommes dues aux suppliants pour livraisons faites en nature à l'armée française.
 1754
147. Les président et proviseurs du collège St.-Ivo, impétrants - Lambert Goffart, curateur testamentaire des enfants de Jacques Vanden Schrieck, intime.
 Paiement de rente.
 1759
148. Nicolas Championet, prêtre, suppliant - La faculté des arts de Louvain, rescribents.
 Demande d'approuver les lettres de placet de sa sainteté, nommant le suppliant curé de Charneux.
 1757
149. Le baron de Raedt, assesseur de la cour conservatoire et consorts, suppôts de l'université, suppliants - Le magistrat de Louvain, rescribents.
 Exemption des impôts extraordinaires prélevés pour l'entretien du canal.
 1760
150. Jacques Sanders, recteur de la chapelle St.-Antoine, à Brecht, suppliant - Les président et proviseurs du collège d'Artois et l'abbesse de Roosendaal, decimateurs de Brecht, rescribents.
 Reconstruction de la maison curiale.
 1764
151. Litisky de Schenau, président du collège Millius, suppliant - Mathieu Stroobants, rescribent.
 Demande d'obliger le rescribent à siéger dans le *laethove* de Heir, à Meensel, Cumplich, etc.
 1767
152. Les président et proviseurs du collège du Pape, rendants - Jean Grootjan et consorts, contredisants.
 Reddition de compte de l'emploi d'une rente de 25 florins à charge de la paroisse de Meensel.
 1770
153. Charles, baron de Breidbach de Buresheim, chancelier de l'université, suppliant - Le recteur de l'université, rescribent.

- Maintenu dans le privilège de percevoir un droit de 8 sols pour chaque promotion à la licence ou au doctorat.
1771
154. Les procureur et proviseurs du grand collège et les P. Augustins, suppliants - Henri Ravoet, fermier du tonlieu sur le bois et N. Thielens, receveur du droit de louché, rescrits.
Franchise des dits droits.
1774
155. Pierre Bischops, président du collège de Bay, suppliant - Les fermiers de la dime de Thielt-Notre-Dame, rescrits.
Refus du suppliant de payer la dime d'un bois.
1777
156. N. Van Elstlande, président du collège Druitius, suppliant - Le baron Baudequin de Peuthy, rescrit.
Contestation sur la propriété des arbres croissant sur un chemin séparant leurs propriétés.
1781
157. Pierre Van Groenendael, demandeur - Le président du collège de Villers, défenseur.
Contestation sur le montant des fruits et profits d'un bois dit *Fontentiersbosch*, à Boutersem, que le défendeur est condamné à restituer au demandeur.
1786
158. Catharine Moreelse, d'Utrecht, impétrante - Le président du collège du Pape, rescrit.
Reddition de compte en qualité de collatrice, des revenus de la bourse fondée par Cath. Van Rossum.
1788
159. Erasme Vande Steene, professeur au collège de Menin, suppliant - La faculté des arts, rescrits.
Protestation du suppliant contre sa destitution.
1791
160. La faculté étroite de théologie, à Louvain, suppliants - Philippe Laureys, ajourné.
Annulation d'un octroi autorisant l'ajourné à établir à Bierbeek un moulin à vent pour moudre le grain.
[Charte de Thierry de Bierbeek (1234), id. Henri, duc de Brabant (1235), id. Alide, duchesse (1236), bulle Pie V (1561)]
1793
161. Bernard Van Bol et quelques autres religieux restés à l'abbaye de Vlierbeek, suppliants - L'université de Louvain, rescrits.
Modération de la quote-part due par les suppliants dans les contributions exigées de l'université par le représentant du peuple français, Laurent.
1794
162. La faculté étroite de théologie, décimateur à Blanden, suppliants - Les échevins et administrateurs de Blanden, rescrits.
Restauration et entretien de l'église.
1794

PROCESDOSSIERS IN HET ARCHIEF VAN DE RAAD VAN BRABANT
PROCESSEN VAN DE AMBACHTEN EN DE NATIES

Werkbeschrijvingen door A. Gaillard
(Inventarissen 3de afdeling, 83)

Brussel, 1993

Verklarende woordenlijst

De benaming van de ambachten en de nates vertoont grote variaties zowel in de tijd als in de ruimte. Gaillard heeft de oorspronkelijke benamingen, op enkele uitzonderingen na, in het Frans vertaald. Voor de Nederlandstalige gebruikers van deze toegang hebben we een - noodzakelijk beperkte - verklarende woordenlijst van de voornaamste ambachten en nates opgenomen.

apprêteurs de laine	: wolappreteurs
ardoisiers	: schaliedekkers
armuriers	: wapenmakers
barbiers	: barbiers
bateliers	: schippers
batteurs d'or	: goudslagers
bouchers	: beenhouwers
boulangers	: bakkers
bourelliers	: gareelmakers
brasseurs	: brouwers
brodeurs	: borduurders
cabaretiers	: herbergiers
ceinturon(n)iers	: riemmakers
chamoiseurs	: zeemtoewers
chapeliers	: hoedenmakers
charpentiers	: timmerlieden
chartrons	: rademakers
chaudronniers	: koperslagers
chaufourniers	: kalkbranders
chaussetiers	: kousenmakers
chirurgiens	: chirurgijns
cordiers	: touwslagers
cordonniers	: schoenmakers
corroyeurs	: leerbereiders
courtiers	: makelaars
coueliers	: messenmakers
couvreurs de chaume	: strodekkers
drapiers	: drapiers, lakenwevers
ébénistes	: ebbenhoutwerkers
épiciers	: kruideniers
escalieurs	: leidekkers
fabricants de coutil	: tijkwevers

ferblantiers	: iijzerwiltwerkers
fondeurs d'étain	: tingingiers
fondeurs de plomb	: loodgijeters
forgerons	: smeden
fourreurs	: bontwerkers
fripiers	: oudekleerkopers
fruitiers	: fruitverkopers
gantiers	: handschoenmakers
graisiers	: vettewarriers
haleurs de bateaux	: boottrekkers
harnacheurs	: zadelmakers
horlogers	: uurwerkmakers
hôteliers	: herbergiers; kasteleins
imprimeurs	: drukkers
jardiniers	: tuiniers
légumiers	: groentekwekers of -verkopers
libraires	: boekhandelaars
maçons	: metselaars
maréchaux-ferrants	: hoefsmeden
menuisiers	: schrijnwerkers
merciers	: kremers
meuniers	: molenaars
mitroliers	: spiegelmakers
orfèvres d'or et d'argent	: goud- en zilversmeden
passementiers	: passementwerkers
peintres	: schilders
pelleliers	: bontwerkers
perruquiers	: pruikenmakers
plafonneurs	: stukadoors
plombiers	: loodgijeters
poissonniers	: visverkopers
portefaix	: kruiers
potiers d'étain	: tingingiers
ramonneurs	: schoorsteeenvegers
retordeurs	: garentwijnnders
savetiers	: schoenlapppers
savoyards	: schoorsteeenvegers
scieurs	: houtzagers
sculpteurs	: beeldhouwers
selliers	: zadelmakers
sertuiers	: slotenmakers
tailleurs	: kleermakers
tailleurs de pierre	: steenkapppers
tanneurs	: huidaevetters
teinturiers de toile	: linnenververs

tisserands	: wevers
tondeurs de drap	: lakenscheerders
tonneliers	: kuipers
tourneurs de chaises	: stoeldraaiers
tuilliers	: pannenbakkers
vanniers	: mandenmakers
verriers	: glasblazers
vitriers	: glazenmakers
voituriers	: voermannen

1. Les doyens, anciens et jurés du métier des tanneurs de Bruxelles, suppliants - Doyens, anciens et jurés des cordonniers et corroyeurs de Bruxelles ajoutés. Demande d'interdire aux ajoutés l'achat des cuirs tannés hors de la ville 1540
2. Doyens et supôts de la nation des brasseurs d'Anvers, suppliants - Receveur des domaines de S.M. au quartier d'Anvers, rescribent Répartition plus équitable de l'impôt sur la bière, dit de *Gruyte* 1572
3. Doyens et anciens de la nation des orfèvres d'or à Anvers, suppliants. - Arnold Peeters et consorts, porteurs de rente sur les maisons de la dite nation à Anvers, rescribents. Demande de lettres d'induction, et d'une réduction du taux des rentes, motivée par la dépréciation des immeubles des suppliants. 1592
4. Doyens, anciens et supôts du métier des cordonniers de Bruxelles, suppliants. - Doyen, anciens du métier des tanneurs de la dite ville, rescribents. Interprétation d'une ordonnance du 19 octobre 1605, autorisant les marchands de cuir étrangers à vendre leurs marchandises sur le marché de Bruxelles, sous condition de remporter les cuirs non vendus, leur interdisant de les déposer chez leur facteur, chargé de les vendre pour leur compte 1607
5. Doyens, anciens et supôts des tanneurs de Bruxelles, suppliants. - Doyens, anciens et supôts des cordonniers de la dite ville, rescribents. Défense faite aux *Keurmeesters* des cordonniers d'inspecter et d'évaluer les peaux de veau, soit au poids public, soit chez les particuliers, sans l'assistance des *Keurmeesters* des tanneurs, et revendication pour ceux-ci du droit exclusif d'évaluer les dites peaux sur le marché 1609
6. Doyens, anciens et supôts des tailleurs de Louvain, demandeurs. - Pierre Vander Hoffstadt, joint à lui les doyens des fripiers de la dite ville, défenseurs. Refus du défendeur de déclarer sous serment les noms de ceux qui lui ont vendu des habits neufs trouvés chez lui 1611
7. Les marchands de laine en gros, doyens des apprêteurs de laine, les maîtres des découpeurs de laine, les fabricants de laine et de hauts-de-chausse d'Anvers, suppliants. - Les bourgmestre et échevins d'Anvers, les doyens des guildes, warden et autres de la halle de la draperie, rescribents. Protestation contre les ordonnances des 5 avril 1605 et 22 octobre 1608, fixant la longueur obligatoire des draps égalisés et raidis sur chassés par les apprêteurs. 1612
8. Nicolas Durant et consorts, fripiers à Nivelles, suppliants. - Les trois membres du magistrat de la dite ville, rescribents. Retrait d'une ordonnance défendant aux fripiers de vendre des draps neufs, et des accoutrements faits en tout ou en partie de draps neufs 1612

9. Doyens, anciens et supôts des bateliers d'Anvers, Malines, Lierre, Louvain, Arschot, Flandres etc. réformants - L'ammaan, les receveurs de la ville et les doyens des bateliers de Bruxelles, intimes.
Retrait d'une ordonnance du 18 décembre 1601, établissant un privilège en faveur des bateliers de Bruxelles, les autorisant à décharger leurs bois, tourbes, foins, pailles etc. depuis l'endroit ou stationne le *broodschip* jusqu'au bureau des barques (*veerhuys*), à l'exclusion des bateliers étrangers, auxquels est réservé l'espace compris entre le *veerhuys* et la porte du canal.
1612
10. Les bateliers d'Hinghene, Eyckenviet et Wintham, impétrants - Les doyens, anciens et supôts des bateliers d'Anvers, ajoutés.
Demande des impétrants d'être maintenus dans leur droit de charger et décharger leurs bateaux à Anvers, sans devoir partager les bénéfices avec les ajoutés. 1614
Les doyens, anciens et supôts des tailleurs d'Anvers, suppliants - Les doyens, anciens et supôts des fripiers d'Anvers, rescribents.
Refus des suppliants d'admettre des fripiers dans leur métier pour ne pas leur donner le droit de faire et de vendre des habits neufs.
1614
12. Pierre Aldenhove, suppliant - Doyens et anciens des pelletiers d'Anvers, rescribents.
Demande d'être admis dans le métier.
1615
13. Doyens et anciens des bateliers de Bruxelles, suppliants - Veuve Corneille Vande Kerckhove, ajoutée.
Poursuite à charge de l'ajourné pour avoir dépassé, en chargeant son navire, les limites prescrites par l'ordonnance du 22 juin 1444.
1623
14. Doyens, anciens et supôts des tailleurs d'Anvers, suppliants - Cécile De Lannoy, fripière à Dunkerque, joints à elle les doyens, anciens et supôts des fripiers d'Anvers, rescribents.
Saisie d'une malle contenant des effets achetés par la rescribente à Anvers.
1627
15. Doyens, anciens et supôts des tailleurs de Bruxelles, suppliants - Jean de Coster, fripier, rescribent.
Confiscation d'un manteau neuf vendu par le rescribent.
1628
16. Doyens, anciens et jurés des graissiers de Bruxelles, joints à eux les bourgmestres et les échevins d'Anvers et la nation des savonniers de cette ville, impétrants - Le magistrat de Bruxelles, ajoutés.
Retrait d'une ordonnance du 15 février 1621, défendant aux graissiers de garder chez eux des savons étrangers, leur ordonnant de les déposer à l'entrepôt du canal, avec défense de les enlever avant la visite des inspecteurs, augmentant en

- 1628
Doyens, anciens et supplôts des cordonniers et tanneurs d'Anvers, suppliants -
Doyens, anciens et supplôts des corroyeurs d'Anvers, rescribents.
Retrait d'une ordonnance du 3 avril 1628, autorisant les rescribents à vendre des
cuirs.
1628
17.
Doyens, anciens et supplôts des tailleurs d'Anvers, appelants - Guillaume Willems-
sens, fripiier, intimé.
Poursuite à charge de l'intimé pour avoir vendu à Henri de Winter, un pourpoint
de buffle neuf agréementé de passementerie en argent.
1629
19.
Doyens, anciens et supplôts des cordiers d'Anvers, suppliants - Nic. de Coster,
rescribent.
Refus des suppliants d'admettre le rescribent dans leur métier sous prétexte qu'il
n'a pas fait les 3 années d'apprentissage.
1629
20.
Doyens des bouchers d'Anvers, demandeurs - Guillaume Bordinx, opposant et
défendeur.
Opposition du défendeur à une décision de la chambre des bouchers, prise en
assemblée générale, lui défendant, pour cause d'injures, de paraître à son état et
d'abattre des bestiaux.
1631
21.
Everard Collart, tanneur à Lierre, suppliant - Doyens, anciens et supplôts des
tanneurs et cordonniers de Lierre, rescribents.
Main-levée de la saisie de deux peaux
1631
22.
Doyens, anciens et supplôts des fripiers de Bruxelles, suppliants - Pierre de Gouy,
mayeur de pays et de la baronnie de Grimberghe, rescribent.
Poursuite à charge du rescribent pour avoir traité les suppliants de voleurs et de
Juifs rouges.
1633
23.
Doyens, anciens et supplôts des bateliers d'Anvers, demandeurs - Josse Verwille-
gen, défendeur.
Interdiction au défendeur d'employer deux bateaux pour son négoce, basée sur
une ordonnance du 8 mars 1602, défendant à tout batelier d'employer plus d'un
bateau pour le transports de ses marchandises, et de servir de bateaux appartenant
à autrui.
1633
24.
Michel Paillet, demandeur - Doyens, anciens et supplôts des merciers de Bruxel-
les, défendeurs.
Protestation contre la saisie d'une douzaine de gants lavés, vendus par le défen-
deur.
1633
25.
Le conseiller procureur général de Brabant, suppliant - Les brasseurs d'Anvers,

- rescibents.
Demande en restitution des 6e, 5e et 4e sou que les rescibents devaient déduire du prix de leur bière selon la qualité de celle-ci, en vertu d'une ordonnance enjoignant à tout bourgeois, tavernier et habitant débitant de la bière, de payer une taxe de 6, 5 ou 4 sous selon la qualité, et obligeant les brasseurs à la déduire de leur prix.
1634
26. Jean Halffhuys, boucher à Bruxelles, suppliant - Doyens des tanneurs de Bruxelles, joint à eux le magistrat de la dite ville, rescibents.
Confiscation de vingt peaux vendues par le suppliant à Gilles de Bol, de Temon- de, malgré l'ordonnance défendant de vendre des peaux en dehors du marché.
1634
27. Doyens, anciens et suppôts des bouchers de Bruxelles, suppliants - Les manants et adhérités de la cuve de Bruxelles, joints à eux les receveurs et les gens de la chambre des tonlieux de S.M., rescibents.
Revendication du droit de faire paître leurs moutons sur les terres chaumées ou étoules, et sur les terres en friche de la cuve.
1635
28. Les anciens et *busmeesters* des meuniers d'Anvers, réformants - Michel Wijininx, intime.
Défense à l'intime d'exploiter lui-même le moulin à eau de la porte St.-Jean à Anvers, à moins de se faire recevoir suppôt du métier ou de le faire exploiter par un franc meunier ou un *kerdryver*.
1635
29. Jean Immens, meunier des moulins *Bannoutmolen* et *Mieckmolen* à Tirlemont, suppliant - Les brasseurs de Tirlemont, joints à eux le bourgmestre, échevins et conseil de la dite ville, rescibents.
Maintien du privilège accordé en 1255 par Henri III aux prédécesseurs du suppli- ant, par lequel il est défendu à tout meunier et habitant de Tirlemont de faire moudre de la drêche ailleurs qu'au moulin banal, sans la permission du suppliant.
1635
30. Jean, comte de Nassau, et Nicolas Rombouts, propriétaire du moulin dit *Kerck- hofmolen* à Sichein, suppliants - Doyens, anciens et suppôts des bateliers de Louvain, Malines, Anvers, Bruxelles et autres lieux, joints à eux leurs magistrats respectifs, rescibents.
Demande de pouvoir prélever un droit d'écluse sur chaque bateau passant devant le moulin des suppliants pour réparer les dégâts causés par la trop grande largeur des bateaux.
1636
31. Doyens et anciens des bateliers de Bruxelles, demandeurs - Hubert Van Kerck- hove, défendeur.
Poursuite du chef d'injures.
1636

32. Ferdinand Berot, procureur postulant au conseil de Brabant, et N. Jaspard, timbaltier de S.A. le prince Cardinal, suppliants - Doyens et anciens des serruriers, rescrits.
Demande en restitution des clous et autres objets de fer, enlevés par les rescrits à la maison que le premier suppliant loue au second
1637
33. Le métier des bouchers de Bruxelles, suppliants - Le conseiller Van Male, rescrit.
Récusation du rescrit dans le procès intenté par les suppliants aux habitants de la cuve de Bruxelles (n° 27), motivée sur ce que le rescrit possédait à Ixelles et Molenbeek des terres soumises au droit de pâture.
1637
34. Le magistrat de Bruxelles, suppliants - Les merciers de Bruxelles vendant or, argent, soieries, passementeries, etc., rescrits.
Demande d'obliger les rescrits à contribuer au paiement du 60e denier, établi sur la valeur de toutes les marchandises, pour amortir un prêt de 600.000 florins fait à l'Empereur pour racheter les bourgeois de Bruxelles du droit de tonlieu dans tous les Pays-Bas.
1637
35. Luc Beeckman et Charles Diertyts, doyens des merciers, marchands de soieries à Bruxelles, suppliants - Les receveurs des nouveaux moyens, rescrits.
Opposition des suppliants à la mise à exécution sur leurs biens propres d'une sentence rendue contre leur métier le 28 juin 1633.
1637
36. Les brasseurs d'Anvers, suppliants - Le magistrat de la dite ville, rescrits.
Protestation contre l'exécution par provision, d'une ordonnance du 21 octobre 1636, réglant le transport et la livraison des bières etc., défendant de brasser des bières d'un prix supérieur à 20 schelling.
1638
37. Les bateliers et marchands de poisson frais ou salé à Anvers, suppliants - Le magistrat d'Anvers, rescrits.
Revendication du droit de nommer un commissaire priseur et un crieur, chargés de la vente à la Mingue.
1638
38. Pierre Van Scholten, boulanger à Bruxelles, suppliant - Les boulangers de Bruxelles, fermiers de l'accise sur la farine, rescrits.
Demande en restitution de 2 setiers de farine confisqués pour cause de non-paiement de l'accise.
1640
39. Les brasseurs de Bruxelles, demandeurs - Les fermiers du moulin à drêche de S.M., défendeurs.
Demande en paiement d'une indemnité pour les réparations faites audit moulin par les demandeurs, pendant leur fermage.
1642
40. Christophe Peeters, impétrant - Les fabricants de satin à Anvers, intimés.

- Confiscation d'une pièce de Kaffa, n'ayant pas la largeur réglementaire et faite de fil et de laine au lieu de soie. 1642
41. Les tailleurs d'Anvers, suppliants - La nation des fabricants de bas, ajournés. Demande des suppliants d'incorporer les ajournés dans leur métier. 1643
42. La nation des fabricants de bas d'Anvers, suppliants - Le métier des tailleurs, protestation contre une ordonnance du 10 octobre 1643 autorisant les rescribents à faire des pantalons. 1643 [ontbreekt/manque]
43. Les pelletiers de Bruxelles, impétrants - Jean Grevenaert, intime. Refus d'admettre l'intime dans leur métier. 1643
44. Le conseiller procureur général de Brabant, intervenant pour les fermiers des moulins à drêche de S.M. à Louvain, suppliant - Les brasseurs et le magistrat de Louvain, rescribents. Revendication du droit de brasser. 1643
45. Les habitants de Sichein, s'occupant de la cuisson du pain, joints à eux le bourgmestre et le magistrat de la ville, suppliants - Les boulangers de Diest, rescribents. Maintien du droit des suppliants de vendre leurs pains sur le marché de Diest. 1644
46. Les boulangers de Bruxelles, suppliants - Nicolas Droessard, fermier du *backerac-cyse*, rescribent. Protestation contre la prétention du rescribent d'obliger les suppliants à déclarer le nombre d'*heysels* qu'ils emploient chaque jour. 1644
47. Remi le Ruyt, armurier à Bruxelles, suppliant - Les arquebusiers de Bruxelles, rescribents. Saisie d'arquebuses, mousquets, carabines, pistolets, lances fabriqués ou réparés et vendus par le suppliant. 1645
48. Les fondeurs d'étain de Bruxelles, suppliants - La veuve Gillies Yvens et Pierre Soeteman, rescribents. Restitution de 400 florins, provenant des fonds du métier et prêtés par les rescribents, sans garantie d'hypothèque à Jean Goudreau, morte insolvable. 1646
49. Les brasseurs de Bruxelles, suppliants - Le magistrat de Bruxelles, rescribents. Protestation contre le mode d'adjudication des impôts à percevoir sur les suppliants. 1646

50. Simon Gardet, barbier, impétrant - Les chirurgiens et les barbiers de Bruxelles, et les officiers de l'ammann de Bruxelles, intimes.
Protestation de l'impétrant contre la saisie de ses instruments et de son mobilier.
1646 [ontbreekt/manque]
51. Les tanneurs et cordonniers d'Anvers, impétrants - Herman Meeus, cordonnier, intime.
Demande de l'intime d'être admis comme apprenti dans le métier des tanneurs.
1648 [ontbreekt/manque]
52. Les marchands de poisson d'eau douce de Bruxelles, impétrants - Jean de Cock, marchand de poisson à Willebroek, intime.
Confiscation des poissons mis en vente par l'intime au marché du Vendredi.
1648
53. Les brasseurs de Bruxelles, ex-fermiers des moulins banaux de S.M., demandeurs - Jean Arys et Gaspard Van Roer, fermiers des dits moulins, défendeurs.
Paiement d'une somme de 1.428 fl. représentant les améliorations faites par les demandeurs aux moulins.
1649
54. Les brasseurs de Bruxelles, suppliants - Le conseiller receveur général des domaines de S.M. en Brabant, joint à lui le conseiller procureur général de Brabant, ajournés.
Protestation contre la mode de mesurer la drèche dans les moulins banaux.
1650
55. Le bourgmestre et conseillers de Tirlemont, suppliants - Les brasseurs de Tirlemont, rescrits.
Demande de pouvoir maintenir une ordonnance, défendant aux brasseurs livrant la bière par tonneaux de la livrer par pots.
1651
56. Jean Marque, suppliant - Les selliers d'Anvers, rescrits.
Demande du suppliant d'être reçu dans le métier, bien qu'il ait négligé de se faire inscrire dans les registres de la corporation comme apprenti.
1651
57. Les menuisiers d'Anvers, suppliant - Henri de Wandeler, joints à lui les charpentiers d'Anvers, ajournés.
Saisie d'une table à coulisse faite pour Henri de Wandeler par un menuisier hollandais.
1651
58. Les merciers d'Anvers, impétrants - Les serruriers d'Anvers, intimes.
Demande d'être maintenus dans leur droit de vendre des verrous, des *cruchteen* et des *testloten*.
1651-52

59. L'ammann d'Anvers, joint à lui le procureur général de Brabant, suppliants - Les tripriers d'Anvers, intimes.
Demande des intimes d'être maintenus dans leur droit de vendre publiquement les objets mobiliers provenant des successions acceptées sous bénéfice d'inventaire.
1652
60. Pierre de Vocht, bourgeois de Zierickzee, joint à lui le magistrat de Vilvorde, suppliants - Le magistrat de Bruxelles, rescribents.
Demande en annulation, basée sur un privilège accordé à ceux de Vilvorde, le 16 octobre 1571, de la défense faite par les rescribents à P. de Vocht, de charger des pierres sur son bateau amarré au Canal.
1652
61. Les chirurgiens et barbiers de Bruxelles, suppliants - Le magistrat de la ville, joints à lui les docteurs en médecine, rescribents.
Demande des suppliants d'être maintenus dans leur droit d'examiner les candidats maîtres chirurgiens sans l'intervention des docteurs en médecine, et annulation d'une ordonnance du magistrat du 13 avril 1650.
1652
62. Stephano Boterman, suppliant - Les orfèvres d'or et d'argent de Bruxelles, rescribents.
Confiscation de 4 chandeliers d'église en cuivre argentés et contestation sur les ordonnances relatives aux objets de culte.
1654
63. Les menuisiers d'Anvers, demandeurs - Charles de Potter, joints à lui les charpentiers d'Anvers, défendeurs.
Délimitation des travaux réservés à chaque métier.
1654
64. Les écoute, bourgmestre, échevins et conseillers d'Anvers, suppliants - Les doyens des métiers ayant l'habitude d'assister au conseil du Lundi, rescribents.
Demande d'obliger les rescribents à se concerter pour donner leur avis dans le conseil et de pouvoir à l'avenir, ne compter leurs voix que pour une seule.
1654
65. Les brasseurs de Bruxelles, impétrants - Le lieutenant amman de Bruxelles, intime.
Revendication du droit de faire, avec deux échevins, des visites domiciliaires pour découvrir les réceleurs de fausse monnaie.
1656
66. Les doyens des boulangers de Louvain, impétrants - Denis Joos, ancien doyen, intime.
Poursuite du chef d'injures.
1656
67. Les bouchers de Bruxelles, joint à eux le magistrat de la dite ville, suppliants - L'abbesse du convent de la Cambre, rescribent.

- Refus de la rescribente de payer l'impôt sur le bétail, affermé aux bouchers de Bruxelles. 1657
68. Les fabricants de passementeries à Bruxelles, impétrants - Marie Walravens, veuve Louis de Greve, intime. Saisie et confiscation au domicile de l'intime, de rubans vendus par Marie Houdaert, marchand à Anvers, contrairement aux ordonnances. 1657
69. Les fabricants de chaises d'Espagne, joint à eux J.B. de Bruyne, ancien du métier, demandeur - Pierre Malaise, fabricant de lits à Bruxelles, défendeur. Poursuite du demandeur du chef d'injures et d'opposition illégale à une visite domiciliaire. 1657
70. Les brasseurs de Bruxelles, suppliants - Gaspard Thonis, receveur de l'accise sur la bière, rescribent. Demande en reddition de comptes. 1657
71. Cornélie Van Muyden, demandeur - Les merciers de Bruxelles, défendeurs. Confiscation de dentelles vendues par le demandeur. [ontbreekt/manque] 1657
72. Henri van Loo, ancien *molenmeester* des tanneurs de Louvain, appelant - Les tanneurs de Louvain, intimes. Refus de l'appelant de remettre ses livres de dépenses et recettes de son pressoir avant d'avoir assuré ses comptes. 1658
73. Les charpentiers d'Anvers, appelants - Les menuisiers d'Anvers, intimes. Réformation d'une ordonnance du 18 mars 1654, réglant les attributions respectives des deux parties. 1658
74. Philippe de Lannoy, comte de Lamotte, maître d'hôtel de l'archiduc Léopold, et consorts, héritiers d'Adrienne de Lannoy, abbess de Nivelles, impétrants - Le métier de St.-Eloi et le métier des drapiers de Nivelles, ajournés. Demande en paiement d'une rente de 8 florins. 1658
75. Les boulangers de Louvain, suppliants - Denis Joos, ancien doyen, et *keurmeester* du métier, rescribent. Reddition de comptes. 1658
76. Les menuisiers d'Anvers, suppliants - P. van Hoboken, doyen des charpentiers d'Anvers, rescribent. Saisie des biens du rescribent pour cause de non-restitution de frais d'un rapport, avancés par le suppliant. 1659
77. Les serruriers d'Anvers, demandeurs - Paul Sluymaecker, chaudronnier, défendeur. 1659

- Confiscation de serrures, verrous etc. vendus par le défendeur. 1659
78. Le procureur général de Brabant, impétrant - Les brasseurs de Bruxelles, ajoutés. Pour suite à charge des ajournés pour avoir, de leur propre autorité, fait imprimer et afficher une ordonnance, édictant des peines contre ceux qui refuseraient de leur livrer Gaspard Thonis, accusé de banqueroute. 1659
79. Nicolas d'Hislaire et consorts, hôteliers et cabaretiers à Nivelles, impétrants - Le magistrat de Nivelles, intervenant pour les brasseurs de la dite ville, rescrits. Demande d'être autorisé à brasser et débiter de la bière. 1659
80. Henri van Cutsem, demandeur - Les brasseurs de Bruxelles, défendeurs. Demande d'être dispensé des années d'apprentissage requises pour être admis dans le métier, motivée par le futur mariage du demandeur avec la veuve d'un brasseur. 1659
81. Les prévôts, jurés et francs monnayeurs de la monnaie de S.M. en Brabant, suppliants - Le magistrat d'Anvers, rescrits. Demande d'exemption de l'impôt sur les loyers, conformément aux privilèges des suppliants. [ontbreekt/manque] 1659
82. Les pâtisseries et rôtisseurs d'Anvers, impétrants - Les bouchers d'Anvers, intimes. Revendication du droit d'acheter à Malines et ailleurs, le lard à larder nécessaire à leur métier. 1660
83. Les haleurs de bateaux de Werchter, Rotseleer et Haecht, appelants - Les bras-seurs de Louvain, intervenant pour la veuve et les enfants de Jean Dauwe, intimes. Contestation sur le montant du salaire dû aux impétrants pour avoir halé un bateau depuis le Dambrugge jusqu'à Louvain. 1660
84. Les médecins assesseurs du Collège de médecine à Bruxelles, suppliants - Les examinateurs et anciens de l'office des apothicaires à Bruxelles, rescrits. Rappel des rescrits à l'observation d'une ordonnance de 1650, exigeant la présence de 2 assesseurs à l'examen des maîtres apothicaires. 1660
85. Les merciers de Bruxelles, suppliants - Les passementiers et miroitiers de Bruxelles, rescrits. Retrait d'une ordonnance autorisant les passementiers à vendre des rubans de fil ou de *spinael*, ainsi que les étoffes nécessaires à leur fabrication. 1660

86. Jean Cuypers, bourgeois de Louvain, un des 60 tireurs de la vieille arbalète, dite la grande gilde, suppliant - Les boulangers de Louvain, rescribents.
Protestation contre une sentence rendue entre les rescribents d'une part, le Roi, comnêtable, doyens et régime de la grande gilde d'autre part, défendant à ces derniers d'exercer le métier de boulanger, s'ils ne font par partie du métier des rescribents.
1661
87. Les commis de la draperie de Bruxelles, suppliants - Les marchands de draps et les chaussetiers de Bruxelles, rescribents.
Demande de pouvoir plomber les laines et draps sans l'assistance de deux échevins.
1661
88. Jacques Regaets, commis de la draperie, les teinturiers d'Anvers, joint à eux l'office fiscal de cette cour, suppliants - Les apprêteurs et les marchands de drap de la ville et franchise de Turnhout, rescribents.
Confiscation des draps que les rescribents ont envoyés teindre à Breda.
1662
89. Les forgerons, maréchaux-ferrants et *yserwitwerkers* de Bruxelles, suppliants - Jean de Clerck, rescribent.
Confiscation de tranchets de cordonnier, mis en vente par le rescribent.
1663
90. Les chapeliers de Bruxelles, joint le lieutenant amman de cette ville, suppliants - Edmond Francquin, marchand de chapeaux, à Liège, rescribent.
Saisie d'une caisse de chapeaux.
1663
91. Les taverniers marchands de vin de Bruxelles, suppliants - Les trésoriers et receveurs de la dite ville, rescribents.
Opposition des suppliants à la mise en adjudication publique du droit de 4 fl. par aime de vin, droit qui leur a été cédé en 1639 en remboursement de leurs créances.
1663
92. Les ceinturoniers de Bruxelles, suppliants - Les merciers de la dite ville, rescribents.
Confiscation des ceinturons vendus par Phil. van der beken, mercier de cette ville.
1664
93. [ontbreekt/manque]
94. Les *houtbrekers* d'Anvers, appelants - Michel Verbruggen, charpentier, intime.
Défense à l'intime d'exposer et de vendre du bois.
1664
95. Les bateliers de Malines, suppliants - Les merciers de Diest, rescribents.
Revendication par les suppliants du droit de vendre du fromage, sel, savon, poix,

- 1664 etc. sur le marché de Diest.
96. Les tonneliers de Bruxelles, suppliants - Jean Van Cutsem, marchand de vin, rescribent.
Refus d'admettre le rescribent dans le métier pour cause d'insuffisance d'apprentissage.
1664
97. Les bourgmestre, échevins et conseil de Vilvorde intervenant pour Adrien vanden Brande, batelier à Anvers, suppliants - Le magistrat de Bruxelles, intervenant pour les bateliers de la dite ville, rescribents.
Confiscation par les rescribents d'un chargement de cendre de charbon débarqué à Vilvorde, les bateliers de Bruxelles prétendant avoir sur le canal le monopole des chargements et déchargements.
1664
98. Les selliers de Bruxelles, suppliants - Les bourrelliers de Bruxelles, rescribents.
Conflit relatif à la présence des doyens dans les processions, assemblées de nation, les deux parties ne faisant qu'un métier.
1665
99. J. de Winter, commis des bateliers de Malines, joints à lui les bateliers naviguant sur la Dyle et le Demer, suppliants - Servais Vloerberg, meunier du moulin à eau d'Arschot, propriété du duc d'Arschot et de Croy, rescribent.
Protestation contre le refus du rescribent d'accorder aux suppliants la quantité d'eau nécessaire pour faire passer leurs bateaux.
1666
100. Les serruriers de Bruxelles, revidents - Cornelle van Bouchout, horloger, joints à lui les forgerons de Bruxelles, intimes.
Demande des revidents d'obliger C. van Bouchout à entrer dans leur métier.
1666
101. Michel van Schoonderhaeghen, suppliant - Les chaussetiers de Louvain, rescribents.
Demande du suppliant d'être admis dans le métier des rescribents, bien qu'il n'eut appris que le métier de tailleur.
1667
102. Les doyens et *proefmeesters* des maçons, tailleurs de pierre et sculpteurs de Louvain, suppliants - Pierre Kest et Daniel vander Schriek, tailleurs de pierre, rescribents.
Répétition des dommages intérêts causés par l'injuste apposition des rescribents à l'admission de la preuve de Jean Stroobant, tailleur de pierre.
1667
103. Henri Matthysens, suppliant - Les chaussetiers de Bruxelles, rescribents.
Demande du suppliant d'être admis à faire sa preuve.
1667
104. Les tonneliers de Bruxelles, suppliants - Les taverneiers marchands de vin, rescribents.

- Opposition des rescrits à une ordonnance du 24 mai 1662, les obligeant à recourir aux suppliants pour charger ou décharger, remplir ou vider leurs tonneaux. 1669
105. Jean Jacobs et consorts, marchands de laine à Bruxelles, suppliants - Les nouveaux fermiers des accises sur la laine, rescrits. Protestation contre la prétention des rescrits de vouloir vérifier et plomber à nouveau toutes les laines. 1668
106. Henri Loockx, ancien du métier des vanniers et les fruitiers d'Anvers, suppliant - Paul Vander Cruyce, doyen dudit métier, rescrit. Demande en paiement des vacations et débours du suppliant dans un procès entre le métier et les jardiniers. 1668
107. Les merciers de Bruxelles, exécuteurs - Henri Charlier, opposant. Poursuite à charge de l'appelant pour avoir vendu sous son nom des marchandises appartenant à autrui. 1668
108. Les brasseurs d'Anvers, impétrants - Manuel Suares Ribero, intimé. Demande d'interdire à l'intimé l'établissement d'une raffinerie de sel dans le voisinage des brasseries, à cause de la fumée, mauvaise odeur, etc. 1668
109. Les trésoriers et les receveurs d'Anvers, suppliants - Les poissonniers de la dite ville, rescrits. Demande en paiement d'un droit de 5 % par tonne de poisson. 1668
110. Les chaussetiers de Louvain, fermiers de la moitié de l'accise sur les laines, suppliants - Geldolf van Overbeek, collecteur de la dite accise, rescrit. Refus des suppliants d'admettre la nomination du rescrit, comme collecteur de l'accise, parce qu'elle est faite par le bourgmestre sans leur intervention. 1668
111. Les charpentiers, chartrons et *molenslaegers* de Bruxelles, demandeurs - Les menuisiers et les ébénistes intervenant pour Marc de Vos, défendeurs. Confiscation de caisses de voitures, de carrosses et de *stoffilen*. 1668
112. Les menuisiers de Bruxelles, demandeurs - Les charpentiers de Bruxelles, intervenant pour Antoine de Wayenberg, défendeurs. Revendication du monopole de la fabrication des chassis de fenêtre. 1668
113. Les bateliers de Bruxelles, demandeurs - Adrien van de Voort, ancien doyen, défendeur. Poursuite à charge du défendeur pour avoir, en violation de l'ordonnance du 29 mai 1666, déchargé des moellons et des pavés avant son tour. 1668

114. François Matthijssens, doyen des tanneurs et cordonniers d'Anvers, impétrants - Les autres doyens dudit métier, ajoutés.
Demande de l'impétrant d'être maintenu dans ses fonctions de doyen auxquelles il a été nommé par le magistrat. 1669
115. La veuve Jean Janssens, trésorier de la ville d'Anvers, impétrant - Les brasseurs d'Anvers, rescrits.
Demande de l'impétrant d'être maintenue dans son droit de vendre à Anvers la bière brassée dans les brasseries à Mercxhem et Dambruuge. 1669
116. Les ramoneurs et les savoyards de Bruxelles, suppliants - Les merciers de Bruxelles, et le lieutenant amman, nomme officiel, ajoutés.
Protestation contre l'interprétation restrictive du mot *Gentillesse*, comprenant les divers menus objets que les suppliants sont autorisés à vendre dans les maisons où ils sont appelés. 1669
117. J.B. de Schot et consorts, héritiers de Pierre de Schot, aumônier de la ville d'Anvers, suppliants - Les découpeurs de laine d'Anvers, rescrits.
Demande en restitution d'une somme de 10.000 florins avec les intérêts déboursés par P. de Schot dans un procès soutenu au nom des rescrits contre le magistrat d'Anvers. 1670-1674
118. Les brasseurs d'Anvers, impétrants - Gaspard de Gra, intime.
Défense faite à l'intime d'ériger en brasserie son maison du *papegay*. 1670
119. Les doyens et les huit de la gilde de la draperie de Bruxelles, suppliants - Le magistrat de la ville, rescrits.
Protestation contre les empiétements des rescrits sur le droit de juridiction des suppliants et leur droit de faire des ordonnances. 1670
120. Chretien Pauwels, taver nier marchand de vin à Bruxelles, suppliant - Les doyens des taver niers marchands de vin, et Martin Sire Jacobs, fermier de l'accise sur le vin, défendeurs.
Refus de payer l'impôt. 1670
121. Les graissiers de Louvain, suppliants - L'avocat Dors, rescrit.
Refus de paiement d'honoraires. 1670
122. Charles du Bois, impétrant - Les passementiers de Bruxelles, intimes.
Confiscation d'une boîte de rubans. 1670
123. Gilles Meulenbergh, impétrant - L'écouète d'Anvers et les arquebussiers de la ville, intimes.
Demande en main-levée de la confiscation de 3 mousquets et d'un chariot de munition. 1670

124. Les tonneliers de Bruxelles, impétrants - Pierre Kinnaert, intervenant pour le procureur et notaire de Mayer, intimes.
Demande de copie authentique d'une transaction passée entre Kinnaert et les taverniers marchands de vin, transaction en vertu de laquelle le procès pendant entre les impétrants et les marchands de vin était tenu en état et surséance jusqu'à la décision d'un procès pendant entre ces derniers et Kinnaert. 1671
125. Les fripiers d'Anvers, impétrants - Les merciers, *houtbrekers*, appréteurs et découpeurs de laine d'Anvers, intimes.
Demande de lettre de purge contre tous ceux qui voudraient contester aux impétrants le droit de vendre publiquement à la criée les immeubles et les meubles et les objets vieux ou neufs. 1672
126. Henri Cruyckens, maître *witwerker*, revident - Les menuisiers de Bruxelles, intimes.
Confiscation d'un piédestal fait par le rescribent pour la chapelle de Tour et Taxis, à l'église du Sablon. 1672
127. Martin Barbier, ancien doyen des maçons et tailleurs de pierre à Anvers, suppliant - Les doyens en exercice dudit métier, rescribents.
Demande d'une copie authentique des comptes de recettes et dépenses du métier, rendus par lui. 1673
128. Les bateliers d'Anvers, suppliants - Pierre Scheltens, doyen des bateliers de Bruxelles, rescribents.
Poursuite à charge du rescribent pour avoir, en préjudice des droits des suppliants transbordé des marchandises dans un bateau hollandais en plein fleuve à Lillo. 1673
129. Jacques Van Gindertaelen, impétrant - Les meuniers de Louvain, intimes.
Opposition des intimes à la prise à ferme par l'impétrant du moulin à grain sur la Leye, sous prétexte qu'il est déjà fermier d'un moulin à foulon sur la Dyle. 1674
130. Josse Lecocq, greffier de la franchise de Merchtem, bourgeois de Bruxelles et procureur en cette ville, suppliant - Les boulangers de Bruxelles, fermiers du droit de louche, rescribents.
Demande du suppliant de pouvoir entrer en franchise les grains récoltés par lui sur les terres et exposés au marché de Bruxelles. 1674
131. François Goossens, fermier des moulins banaux à drêche de S.M. à Louvain, suppliant - Les brasseurs de Louvain, insinuels.
Demande en annulation d'une exécution faite par les insinuels sur les biens du suppliant. 1674
132. Pierre Pantens, doyen des chartrons de Bruxelles, suppliant - André Droyen et

133. Jean Vander Hofstadt et consorts, *ijserwiltwerkers* à Bruxelles, emprenant pour les maréchaux-ferrants et les forgerons de Bruxelles, demandeurs - Les merciers de Bruxelles, intervenant pour Antoine Meskens et Sébastien Gillis, défendeurs. 1674
Confiscation de cuillers en fer, fers à repasser, *vispaenen*, etc. 1674
134. Charles Mathel et Jacques Gaudinot, savoyards, suppliants - Les merciers de Bruxelles, rescrits. 1674
Protestation des suppliants contre la confiscation de leurs marchandises, faite sous prétexte que n'étant pas membres du métier, ils ne peuvent vendre au détail. 1674
135. Jean Hanssen, chaudfournier (*kalcksnijder*), impétrant - Les platonneurs et les couvreurs de chaume de Bruxelles, ajoutés. 1674
Demande de l'impétrant de pouvoir continuer à exercer son métier par privilège. 1674
136. Les maréchaux-ferrants de Bruxelles, impétrants - Gaspard Van Bouchout, horloger et forgeron à Bruxelles, ajoutés. 1674
Confiscation de divers objets en fer servant à l'ornementation des carrosses. 1674
137. La veuve de François Casimir de Sarolea, écuyer, baron de Barchon, impétrant - Guillaume Dujardin et consorts, maîtres et compartionnaires des bures, schorées, fosses et ouvrages des veines de Celly, Paume et Roy, situées dans le hameau de Wandre, baronnie de Herstal, ajoutés. 1675
Revendication par l'impétrant du droit de poursuivre les travaux faits dans la houlrière de Cheratte, en vertu d'une convention faite entre son beau-père et son mari. 1675
138. Jean Nicaise et consorts, brasseurs à Nivelles, appelants - La dame abbessse et les trois membres de la dite ville, intimes. 1675
Protestation contre une ordonnance du 6 novembre 1674, défendant aux hôteliers, broquettiers et cabaretiers de brasser leurs bières, lors même qu'ils auraient acquis le demi métier. 1675
139. Pierre Moonen et consorts, boulangers à Bruxelles, suppliants - Les doyens et les anciens du métier, rescrits. 1675
Demande des suppliants d'obliger les rescrits à rendre leurs comptes en présence de deux délégués choisis par les suppliants du métier, et à reproduire pour être revus les comptes déjà rendus par eux. 1675
140. Les tonneliers de Louvain, impétrants - Les menuisiers, potiers, tourneurs de

François Mertens, anciens dudit métier, rescrits. 1674
Opposition des rescrits à la nomination du suppliant comme doyen, sous prétexte qu'il n'est pas Brabançon

- chaises, et cordiers, intimes.
Protestation contre une ordonnance du magistrat de Louvain, autorisant les doyens des intimes (qui, avec les suppliants constituent le grand métier) à intervenir dans l'examen des *preuves* des tonneliers.
1675
141. Les boulangers d'Anvers, impétrants - Les anciens et les *busmeesters* des meuniers et charretiers, intimes.
Demande des intimes d'être séparés du métier des impétrants ou tout au moins de pouvoir, alternativement, nommer un doyen.
1676
142. Les bouchers de Malines, joint à eux le comte de Vertaing, grand veneur de Brabant, impétrants - Jean-Jacques d'Irre de Castre, baron de Boutersem, seigneur de Bonheyde, ajourné.
Demande des impétrants d'être maintenus dans leur droit de chasser plume par plume, poil par poil, dans un rayon de 3 milles autour de Malines. Ce droit leur est concédé en raison des services qu'ils rendent à S.M. en la faisant suivre à la chasse par 2 chasseurs à sa livrée et 10 couples de chiens.
1676
143. Les prévôts, jurés et francs monnayeurs de la monnaie de S.M. en Brabant, impétrants - Les bouchers d'Anvers, joint à eux le magistrat de cette ville, rescrit-bents.
Protestation contre une ordonnance du 30 mars 1672 défendant aux impétrants, habitants d'Anvers, d'acheter leurs viandes à Borgherhout et autres lieux voisins, et leur prescrivant de les acheter à Anvers.
1676
144. Le comte de Vertaing, grand veneur de Brabant, nomme officil, demandeur - Les bouchers de Bruxelles, défendeurs.
Demande ou communication du privilège en vertu duquel les défendeurs prétendent avoir le droit de chasser plume par plume et poil par poil hors des franchises forêts et garennes.
1676
145. Le magistrat d'Anvers, suppliants - Les brassiers d'Anvers, rescritbents.
Interprétation des conventions conclues entre Gillibert de Schoonhoven et le magistrat en 1552 et 1555 pour l'agrandissement de la ville, relatives à la construction de nouvelles brasseries et à l'accise sur la bière.
1676
146. Les taverniers marchands de vin de Bruxelles, impétrants - Michel Immens, Jean Van Auwermeulen et consorts, ajournés.
Reddition de comptes.
1676
147. Henri Van Gindertaelen, concierge de la draperie de Louvain, ancien doyen des chaussetiers, suppliant - Les chaussetiers de Louvain, ajournés.
Demande de remboursement des frais et débours de divers procès soutenus par le suppliant au nom du métier.
1676

148. Les marchands de grains d'Anvers, impétrants - Les mesureurs de blé d'Anvers, intimes.
 Protestation contre une ordonnance du 15 septembre 1670 fixant le salaire des intimes.
 1676
149. François Grimberghs, demandeur - Les merciers de Bruxelles, défendeurs.
 Demande d'être admis, sans devoir faire de preuve, en sa qualité de fabricant de boutons.
 1677
150. Les tanneurs de Bruxelles, suppliants - Sébastien Vandenborgh, brasseur, rescrit.
 Protestation contre l'autorisation accordée au rescrit par la chambre des tonlieux d'établir dans la Senne un *boom* et un *stoel* pour puiser l'eau nécessaire à sa brasserie, cet établissement étant de nature à entraver le cours de l'eau et à nuire aux moulins à écorce dits de *Elselmolen*.
 1677
151. Le Syndic du Collège de médecine à Bruxelles, demandeurs - Barth. Alex. De Vaux, défendeur.
 Refus du demandeur d'admettre le défendeur comme membre du Collège de médecine, sous prétexte qu'il est l'auteur d'un livre intitulé *La vérité découverte* dans lequel il attaque l'autorité de Galien et d'Hippocrate.
 1677
152. Les merciers d'Anvers, impétrants - Les cordiers d'Anvers, intimes.
 Opposition des impétrants à une ordonnance du 12 octobre 1673, enjoignant aux merciers vendant des filets et des *clauwens* de payer annuellement 5 sous aux doyens des cordiers.
 1677
153. Les marchands de vin en gros d'Anvers, suppliants - L'écoute d'Anvers, les receveurs et les trésoriers de la ville, rescrits.
 Protestation contre l'interprétation d'une ordonnance du 17 février 1649, réglant la vente et la livraison des vins en dehors de la ville.
 1677
154. Josse le Cocq, procureur au conseil de Brabant, suppliant - Les tailleurs de Bruxelles, rescrits.
 Paiement de vacations, débours, honoraires.
 1678
155. Les tanneurs de Malines, suppliants - Les députés des états de Brabant, rescrits.
 Demande d'une copie authentique des privilèges des suppliants pour être produite dans un procès intenté par eux au magistrat de Bruxelles.
 1678
156. Antoine Meeus, mercier à Bruxelles, opposant. - Doyens des merciers de cette ville, exécutants.
 Demande en main-levée de la confiscation des marchandises, trouvées dans un

157. Les boulangers de Bruxelles, demandeurs - Guillaume et Pierre Heymans et consorts, boulangers à Linkebeek, intervenant pour François Van Reusel, domes-tique et Nic. de Backer, meunier à Linkebeek, défendeurs.
Confiscation des pains mis en vente par les défendeurs, sous prétexte que les boulangers étrangers ne peuvent en vendre que le jour du marché.
1678
158. Charles Tobie, impétrant - Les forgerons de Bruxelles, intimes.
Refus d'admettre l'impétrant dans le métier parce qu'il a fait son apprentissage à Mons et non dans une ville du Brabant.
1678
159. Marie Thonis, héritière sous bénéfice d'inventaire de Gaspard Thonis le jeune, impétrante - Les brasseurs de Bruxelles, ajournés.
Demande en paiement d'une somme de 4.000 fl. à titre de dommages intérêts à charge des ajournés, pour avoir fait afficher des placards accusant G. Thonis de vol et de banqueroute, malgré les lettres de sûreté de corps obtenues par lui.
1679
160. Cornélie Willems, veuve Pierre van Hezen, négociante à Anvers, suppliante - Les découpeurs de laine, rescribents.
Demande des suppliants d'être maintenus dans le privilège de vendre les tentures et les draperies funèbres.
1679
161. Lambert Bacx, menuisier, intervenant pour Laurent Thomas, son ouvrier, appelant - Les charpentiers de Louvain, intimes.
Demande de l'appelant de pourvoir intervenir dans le procès intenté à son ouvrier, pour suivi pour avoir fabriqué un escalier tournant.
1680
162. Les savoyards et les marchands de Milan et de la Lombardie, suppliants - Les trésoriers et receveurs de Bruxelles, intimes.
Réformation d'une ordonnance du 17 juin 1678, rendue à la requête des passe-mentiers, défendant aux suppliants la vente des étoffes, galons, rubans de soie et merceries en gros.
1680
163. Antoine Cornelis, bourgeois de Bruxelles, revident. - Les merciers de Bruxelles, intimes.
Poursuite intentée au revident pour avoir vendu des drogues et médicaments sans faire partie du métier des intimes.
1680
164. Les brasseurs de Lierre, appelants - L'écoute, le bourgmestre et les échevins de Lierre, intimes.
Réformation d'une ordonnance réglémentant la capacité des tonneaux et obligeant les appelants à les faire marquer à nouveau.
1680

165. Hubert Pepermans, pour sa femme Anne Carlay, demandeur - Les tanneurs de Bruxelles, défendeurs.
Saisie des biens du demandeur, dont la femme s'est portée caution d'un prêt de 200 florins fait au nom du métier des tanneurs par Corneille Janssens, doyen dudit métier.
1680
166. Les tanneurs de Malines, suppliants - Le magistrat de Bruxelles, rescribents.
Réformation d'une ordonnance du 27 septembre 1675 imposant d'une taxe extraordinaire les cuirs et peaux étrangers, importés à Bruxelles.
1681
167. Le magistrat de Bruxelles, joint à lui l'officier fiscal de Brabant, suppliants - Les brasseurs de Bruxelles, rescribents.
Demande de pouvoir maintenir dans le droit de jauge, les droits de fourrier, de fortification et de Canal et d'interdire aux rescribents de le déduire quand ils vendent de la bière par *aine*.
1682
168. Les bouchers et les marchands de bestiaux de Lierre, joint à eux le magistrat de la ville, suppliants - Les taxateurs jurés de la viande, du poisson et des autres objets de consommation de Bruxelles, joint à eux le magistrat de cette ville, rescribents.
Protestation des suppliants contre les entraves mises par les rescribents à la vente de leurs bestiaux.
1682
169. Les tailleurs de Bruxelles, suppliant - Melchior Mayken, tripier, rescribent.
Confiscation de 8 casaque militaires.
1682
170. Les doyens des ouvriers chapeliers de Bruxelles, impétrants - Les doyens du métier des chapeliers, intimes.
Réformation d'une ordonnance rendue à la requête des intimes, abrogeant les anciens usages et coutumes des impétrants, p. ex.: la bourse commune pour l'entretien des malades, le droit de tenir des réunions dans leur chambre, de condamner à l'amende, etc.
1682
171. Les graissiers de Bruxelles, impétrants - François Sierens, marchand à Bruxelles, intime.
Poursuite à charge de l'intime pour avoir vendu 10 setiers de colza.
1682
- 171 bis. David Teniers contre les corporations des peintres, orfèvres et verriers - Protestati-on contre la confiscation de 4 chandeliers en cuivre, mis en vente par le suppliant, et saisis par les rescribents sous prétexte qu'ils semblent être argentes.
1683
174. Les forgerons, maréchaux-ferrants et *ijserwitwerkers* de Bruxelles, intervenant pour Jan Wastels, demandeurs - Les serruriers et horlogers de Bruxelles, défen-
N.B. Voir la notice de L. Galesloot dans le "Messager de Gand", année 1868, 2e semestre.

175. Josse Lammens, marchand de grains à Bruxelles, demandeur - Les brasseurs de Bruxelles, défendeurs.
Concours entre créanciers sur les biens délaissés par Jacques van Laethem, cabaretier, à l'Epée, rue de la Putterie.
1683
176. Les merciers de Lierre, suppliants - Le magistrat de la ville, rescribents.
Demande des suppliants de faire maintenir les lettres patentes du 30 novembre 1492 défendant aux étrangers la vente des merceries en dehors des jours de marché hebdomadaires ou annuels et des jours de kermesse.
1683
177. Les vitriers, peintres et batteurs d'or de Bruxelles, rescribents - J.B. Gillis, intimé.
Demande de l'intimé d'être dispensé de la preuve en sa qualité de fils de maître vitrier.
1684
178. Jean de Hocht, marchand de vin à Bruxelles, rescribent - Les tonneliers de Bruxelles, intimes.
Poursuite à charge du rescribent pour avoir réparé un tonneau de vin.
1684
179. Anne Roybaert, béguinte au grand béguinage de Bruxelles, demanderesse - Doyens des chirurgiens et des barbiers, défendeurs.
Poursuite à charge de la demanderesse pour exercice illégal de l'art de guérir.
1684
180. Les propriétaires des bancs et étaux de la grande boucherie de Bruxelles, suppliants - Le conseiller procureur général, intervenant pour le conseiller receveur général des domaines de S.M. au quartier de Bruxelles, rescribents.
Opposition des suppliants à la création et à la mise en adjudication de 8 nouveaux étaux.
1684
181. Les officiaux de service et les membres du collège de médecine à Anvers, impétrants - Helmont Paschal, médecin français, ajourné.
Poursuite à charge de l'ajourné pour avoir exercé la médecine sans avoir été reçu docteur dans une université de S.M.
1684
182. Le recteur magnifique de l'université de Louvain, joint à lui le docteur Charles Herregaut, professeur royal d'anatomie et M. Arnold Regaut, docteur de médecine, suppliants - Les merciers de Louvain, rescribents.
Protestation contre la confiscation de plusieurs douzaines de paires de gants que les deux docteurs, à l'occasion de leur promotion, avaient fait venir de Bruxelles.
1685

183. Les merciers de Bruxelles, suppliants - Les imprimeurs et les libraires de Bruxelles, rescribents.
1686
Revendication du droit de vendre des almanachs, livres de prières, etc.
184. Les *17 neirvinghen* de Lierre, suppliants - L'écouète et les échevins du chef banc et du district de Lierre, rescribents.
Protestation des suppliants contre une ordonnance leur enjoignant de clore leurs propriétés.
1686
185. Marc Aurèle Vander Reest, exécuteur testamentaire d'Anne Martine Vander Reest, suppliant - Les taverniers marchands de vin, rescribents.
Demande en paiement d'une somme de 250 florins due à Henri Vander Reest, à titre de gages et d'émoluments des fonctions de clerc juré de la trésorerie.
1686
186. Les brasseurs de Louvain, suppliants - Le magistrat de Louvain, rescribents.
Protestation contre une augmentation de l'accise sur la bière.
1686
187. Les tanneurs de Bruxelles, appelants - Melchior Van Essche, tuteur des enfants de Maria Van Essche et de Jean Jacobs, corroyeur à Anvers, intime.
Confiscation de deux peaux de vache tannées, mises en vente sur le marché de Bruxelles.
1687
188. Les marchands de poisson de mer de Bruxelles, joints à eux les facteurs des *ventjaegers* du *Nedertzijde*, suppliants - Les fermiers de la dime du poisson à Anvers, joint à eux le magistrat d'Anvers, rescribents.
Suppression de la dime sur le poisson de mer perçue pendant le carême.
1687
189. Les orfèvres d'or et d'argent de Bruxelles, demandeurs - François Nicolas Lemmens, défendeur.
Poursuite à charge du défendeur pour avoir vendu des bijoux et de l'argenterie sans faire partie du métier.
1687
190. Les bateliers de Lierre, suppliants - Le magistrat de Lierre, rescribents.
Réformation d'une ordonnance du 11 décembre 1686 abolissant le *tour* entre les bateliers pour le chargement des bateaux pour la Hollande et la Zélande.
1687
191. Louis Carlier et consorts, boulangers à Bruxelles, impétrants - Les doyens des boulangers de Bruxelles, intimes.
Demande des impétrants d'être reçus, en leur qualité de fils de maître, moyennant le seul paiement du vin d'honneur, et refus de leur part de payer le banquet dit *proefmaeltijt*, évalué à 80 fl. et le banquet dit *ambachtmaeltijt*, évalué à 150 fl.
1687
192. Henri de Cruyninghen, seigneur de Willehem, drossard du pays et duché d'Arschot,

- suppliant - Les boulangers de Louvain, ajoutés.
Annulation de la poursuite faite par les ajournés par-devant les échevins de Louvain, à charge de la veuve Gilles del Soing, boulangère à Héverlé, terre soumise à l'autorité des officiers du Duc.
1688
193. Josse Seghers et consorts, meuniers, revidents. - Les doyens des meuniers de Bruxelles, intimes.
Refus des revidents de déclarer sous serment qu'ils ne partagent pas leurs bénéfices avec les marchands de farine.
1688
194. Les P. Capucins d'Arschot, suppliants - Les haleurs de bateaux de Werchter, Rotseelaar, Haacht, Rymenam et Keerbergen, rescribents.
Demande de pouvoir faire haler gratuitement les bateaux, chargés gratuitement par les bateliers des matériaux nécessaires à la reconstruction de leur couvent.
1688
195. Les savetiers de Louvain, impétrants - Les cordonniers de Louvain, intimes.
Demande des impétrants d'être maintenus dans le privilège de faire des souliers neufs pourvu que la moitié du talon soit en vieux cuir, de faire des mules et des pantoufles, pourvu que l'*achterlap* soit de vieux cuir.
1688
196. Mathieu Emptens et consorts, brasseurs à Turnhout, suppliants - Le magistrat de Turnhout, rescribents.
Protestation contre l'augmentation des droits sur la bière.
1688
197. Les charpentiers, chartrons et *molenslaegers* de Bruxelles, suppliants - L'avocat de Sadelere, rescribent.
Poursuite à charge du rescribent pour avoir dans la construction d'une maison à Schaerbeek, employé des ouvriers étrangers au métier.
1689
198. Tobie Speltinx et consorts, meuniers à Bruxelles, demandeurs - Les doyens et anciens des meuniers, défendeurs.
Refus des demandeurs de contribuer pour leur part au remboursement d'une somme de 4.000 fl. empruntée au nom du métier pour la construction d'une maison située vis à vis de la fontaine bleue, à côté du Faucon.
1689
199. Henri Van Haeren, demandeur - Les doyens des maçons et tailleurs de pierre de Louvain, défendeurs.
Protestation du demandeur contre le rejet de la preuve, trouvée défectueuse.
1689
200. Les fondeurs d'étain et de plomb de Bruxelles, demandeurs - Les enfants de Jean Imbrechts, défendeurs.
Confiscation de 42 assiettes en étain, vendues publiquement par J. Imbrechts, sous prétexte qu'elles n'ont ni le titre ni la marque exigés par les ordonnances et

qu'elles ne portent pas le nom du fondeur.

201. L'écouète d'Anvers, joint à lui la nation des brasseurs, demandeurs - Lieven Verbiist, défendeur.
Confiscation de 4 tonnes de bière envoyées au défendeur par un de ses fermiers en déduction du fermage. 1689
202. Les bouchers de Bruxelles, joints à eux les propriétaires des étaux de la boucherie et l'office fiscal du Brabant, suppliants - Les charcutiers de Bruxelles, ajournés.
Défense aux ajournés de vendre dans leurs maisons de la viande et des déchets de porc, tels que côtelettes, *halshersten*, *schelhersten*, servant à faire des carbonnades. 1690
203. Les brasseurs de Bruxelles, demandeurs - Philippe Chamotte, brasseur à Malines, défendeur.
Saisie de plusieurs tonneaux de bière expédiés par le défendeur à Bruxelles pour être vendus aux soldats de l'armée de S.M. 1690
204. Le dressard du chef banc de Deurne et Borgherhout, joints à lui les brasseurs d'Anvers, suppliants - Pierre Schobbens, cabaretier à Borgherhout, ajourné.
Confiscation de 3 pièces de bière de Louvain, pour cause de non-paiement de droits. 1690
205. Charles Suel et consorts, commis de la généralité des supplôts des brasseurs, impétrants - Doyens du métier des brasseurs, intimes.
Protestation contre une ordonnance rendue à la requête des intimes, imposant une surtaxe de 6 sous par tonne de bière pour couvrir les frais de deux instances en grande revision montant à la somme de 7.200 fl. consignés par les intimes. 1690
206. Les doyens et les huit de la gilde de la draperie de Bruxelles, suppliants - Le magistrat de Bruxelles et les coupeurs de draps, rescrits.
Protestation contre une ordonnance du 20 juin 1690, publiée par le magistrat, sans l'avis des suppliants. 1691
207. Les bateliers de Malines, suppliants - Augustin Van Ijsschot, meunier du moulin à eau d'Arschot, rescrits.
Demande de contraindre le rescrits à lever les écluses et à fournir l'eau nécessaire pour le passage des bateaux, conformément à la convention du 5 juillet 1669. 1691
208. Thomas del Trappe et consorts, suppliants - Lambert de Xhenemont, conseiller et receveur des droits de houillère de S.M. au duché de Limbourg, rescrits.
Demande d'interdire au rescrits de faire passer les schorrees aux canaux d'écoulement à travers les biens des suppliants sans s'entendre au préalable avec eux pour les interdire. 1691

209. Les supôts du second serment des chaussetiers de Louvain, suppliants - Les supôts du premier serment dudit métier, rescribents.
Demande en annulation d'une décision du magistrat, autorisant l'un des rescribents à être reçu dans le métier sans avoir fait les années d'apprentissage. 1691
210. Adrien Vander Keelen, chartron à Bruxelles, suppliant - Les carrossiers et les selliers, rescribents.
Confiscation d'une chaise réparée par le suppliant. 1691
211. Les libres voituriers d'Anvers sur les villes de Berg op Zoom, Gertruidenberg, Breda, etc., suppliants - Les loueurs de carrosses d'Anvers, rescribents.
Revendication par les suppliants du monopole du transfert des voyageurs et des bagages. 1691
212. Etienne Deppe, appelant - Les maîtres et confrères des bouchers de Nivelles, intimes.
Protestation de l'appelant contre la confiscation de 4 quartiers de vache, mise en vente par lui et dûment *staplé*. 1692
213. Les tonneliers de Louvain, suppliant - Les tourneurs de chaises, potiers, chartrons et menuisiers formant avec les suppliants le grand métier de Louvain, rescribents.
Demande de séparation. 1692
214. Les magistrats de Bruxelles, et l'office fiscal de Brabant, suppliants - Les tanneurs de Malines, Anvers et Louvain, rescribents.
Protestation des suppliants contre les excès de l'exécution d'une sentence rendue contre le magistrat dans un procès relatif à l'augmentation des taxes sur les cuirs étrangers importés et mis en vente à Bruxelles. 1692
215. Les brasseurs de Bruxelles, suppliants - Les trésoriers et receveurs de la ville, ajoutés.
Protestation des suppliants contre l'exécution faite à leur charge pour cause de non-paiement d'une somme de 100.000 fl. promise par eux en échange de la cession de la taxe d'un sou par setier de drêche. 1693
216. Le magistrat de Bruxelles, impétrants - Les boulangers de Bruxelles, intimes.
Réformation d'une ordonnance du 31 décembre 1692, imposant chaque mise à feu du four des intimes d'une taxe de 3 sous pour amortissement du subside accordé par la ville pour le rachat du logement militaire. 1693
217. Henri Moors, suppliant - Les merciers de Bruxelles, intimes.
Demande d'être dispensé des années d'apprentissage en qualité de fils de maître. 1693

218. Les poissonniers d'Anvers, suppliants - J.B. Van Hoorenbeek, chevalier, conseil-
ler et receveur général au quartier d'Anvers, rescribent.
Contestation sur le montant des sommes dues à S.M. par les suppliants pour la
location des étaux de poissonniers. 1693
219. Les députés des états de Brabant, intervenant pour leurs clercs commis à la recette
des impôts sur le vin, impétrants - Les taverniers marchands de vin de Bruxelles,
intimes.
Contestation sur le droit d'établir des impôts sur le vin exporté au plat-pays. 1693
220. Les doyens et les huit de la gilde de la draperie, joints à Pierre Dandelot, chape-
lier, suppliants - Les chapeliers de Bruxelles et le magistrat de cette ville, rescri-
bents.
Revendication par les suppliants du droit de désigner les commissaires chargés
d'ouvrir les comptes du métier des chapeliers. 1694
221. Les pelletiers d'Anvers, suppliants - Le magistrat de Bruxelles, rescribents.
Réformation d'une ordonnance défendant aux marchands étrangers de dépaqueter
leurs marchandises dans les hôtels, auberges, maisons particulières pendant le
marché, et leur enjoignant de les déballer dans leurs boutiques. 1694
222. Les savonniers d'Anvers, suppliants - Le magistrat de cette ville, rescribents.
Réformation d'une ordonnance du 13 avril 1683 grevant les huiles nécessaires à la
cuisson des savons, d'un droit de 24 sols par tonneau à leur entrée dans la ville. 1694
223. Les couteliers, armuriers et *spadeerders* de Bruxelles, suppliants - Les ceinturon-
niers et fondeurs de cuivre, intervenant pour Henri Lerebours, rescribents.
Confiscation de poignées et gardes d'épées en or, argent, cuivre et cuivre doré. 1694
224. Les bateliers de Malines, suppliants - La duchesse d'Arschot, rescribente.
Refus de payer le droit perçu par la rescribente au pont de Rotselaer. 1694
225. Jean Pauli, licencié en médecine à Anvers, suppliant - Le collège de médecine de
Bruxelles, rescribent.
Demande du suppliant de pouvoir pratiquer à Bruxelles durant le séjour qu'il y
fait pour suivre un procès. 1694
226. Le comte de Cruyckenbourg et Cornelle Janssens, meunier du moulin de
Berchem, demandeurs - Les meuniers et les *Kerredrivers* d'Anvers, défenseurs.
Protestation contre la défense faite à C. Janssens de venir chercher des grains à
Anvers ou d'y introduire les grains moulus dans son moulin. 1695

227. Les charpentiers de Louvain, appelants - Philippe Thielens, intime.
Demande en dommages intérêts pour les dégâts causés par la pluie à la paille de l'intime emmagasinée dans une écurie dont trois couvreurs réparaient le toit, travail interrompu par l'opposition des appelants. 1695
228. Les teinturiers, tisserands de toile, tondeurs de drap, passementiers et fabricants de chaises d'Espagne, suppliants - Les doyens et les huit de la gilde de la draperie, joints à eux les tisserands de drap, rescribents. Contestation sur l'étendue de la juridiction de la gilde de la draperie. 1695
229. Les maîtres arpenteurs jurés admis par le conseil de Brabant, suppliants - François Puttaert, maître charpentier à Bruxelles, rescribent. Défense au rescribent de s'immiscer dans le mesurage des maisons construites à Bruxelles ou ailleurs. 1696
230. Les bateliers de Malines, suppliants - Les haleurs de bateaux de Werchter, Rotseleer et Haecht, rescribents. Contestation sur l'exécution d'un règlement de cette cour en date du 25 mai 1693 par lequel il est ordonné, entre autres, aux rescribents, d'amarrer les ancres des bateaux dans les tournants de la Dyle, afin de faciliter leur passage. 1696
231. [ontbreekt/manque]
232. La faculté de médecine de l'université de Louvain, suppliant - Renier Wouters, de Putte, rescribent. Demande en annulation de l'autorisation accordée au rescribent par le Collège de médecine de Bruxelles, d'exercer son art dans le plat pays, bien que le rescribent n'eut pas obtenu son diplôme de licencié à l'université de Louvain. 1697
233. Les taverniers marchands de vin de Bruxelles, impétrants - Henri de Braye, fermier du droit de deux sous par pot de vin, intime. Refus des impétrants de payer le droit sur les vins détruits par le bombardement. 1697
234. Le magistrat d'Anvers, suppliants - Les prévôts et jurés de la monnaie de S.M., rescribents. Demande de pouvoir régler, pour éviter les fraudes et les abus, la quantité de vin et de bière que les rescribents peuvent déposer dans leurs caves en franchise de droits. 1697
235. Les prévôts, contrewardin et jurés de la monnaie de S.M. en Brabant, suppliants - Le magistrat d'Anvers, rescribents. Mise en liberté d'Henri de Cleyn, suppt de la monnaie, arrêté en violation des privilèges des suppliants. 1697

236. Les brasseurs de Lierre et le magistrat de cette ville, suppliants - Le magistrat de Bruxelles, rescrits.
 Protestation des suppliants contre l'augmentation du droit sur les bières de Lierre, importées à Bruxelles, et demande de les taxer au même prix que les bières de Louvain.
 1698
237. Les commis des supôts du métier des boulangers de Bruxelles, impétrants - Les doyens du métier, intimes.
 Demande d'obliger les intimes à se conformer à la sentence rendue le 3 juin 1695 et à produire par devant commissaires, les comptes du métier depuis 1673 pour, à l'intervention de 2 supôts délégués par les impétrants, les revoir, les corriger et les clôturer; contestation sur l'interprétation de la dite sentence.
 1698
238. Michel van Gobbeltschroy et consorts, doyens des bouchers de Louvain, suppliants - Guillaume Bertonville, d'Héverlé, rescrit.
 Confiscation des viandes introduites en ville par le rescrit pour cause de non-paiement des droits d'accise.
 1698
239. Guillaume Eyraud, bourgeois de Nivelles, suppliant - Les chirurgiens de la dite ville, rescrits.
 Demande du suppliant d'être admis à faire son chef d'oeuvre et de permettre à son fils de raser.
 1698
240. Les tanneurs de Malines, suppliants - Le magistrat de Bruxelles, rescrits.
 Fixation des sommes à restituer par le rescrit du chef de perception illégale de droits sur les cuirs.
 1698
241. Les boulangers de Lierre, suppliants - Le magistrat de la dite ville, rescrit.
 Restitution d'un prêt de 400 florins.
 1698 [ontbreekt/manque]
242. Les cultivateurs de Diest, suppliants - Le magistrat de Diest, emprénant pour les propriétaires des terres à Caggevine, habitants de Diest.
 Protestation des suppliants contre la prétention de leurs propriétaires de leur imposer le paiement des impôts mixtes.
 1698
243. Les bateliers de Malines, suppliants - La duchesse d'Arschot, rescrit.
 Liquidation des sommes à restituer par la rescritte du chef de péage indûment perçues au pont de Rotselaer.
 1699
244. Les merciers de Bruxelles, suppliants - Les forgerons, maréchaux-ferrants et *yserswivwerckers*, rescrits.
 Demande de contraindre les rescrits à s'abstenir de toute saisie pendant le cours de l'instruction d'un procès pendant entre eux et relatif à leurs attributions.

245. Les supôts et compagnons meuniers de Bruxelles, suppliants - Les doyens et anciens du métier, rescribents.
Refus des suppliants d'approuver un emprunt de 4.000 fl., conclu par les rescribents pour l'achat du terrain dit le *Moulin à Ven*, situé sur la Grand Place, et la construction d'une maison, destinée à remplacer l'ancienne maison des meuniers, située au lieu dit *den Mommaert*, détruite par le bombardement.
1699
246. Les supôts des brasseurs de Bruxelles, suppliants - Les doyens et anciens du métier, rescribents.
Remise en vigueur d'une ordonnance du 27 janvier 1468, défendant la réélection d'un doyen sortant avant le terme de deux ans.
1699
247. Les taverniers marchands de vin de Bruxelles, suppliants - Le magistrat de cette ville, rescribents.
Demande de surseoir à la perception du petit impôt jusqu'à décision d'un procès pendant entre eux sur cette matière.
1699
248. Les nations des *bierkruiers* d'Anvers, suppliants - Jean Wittebol, rescribent.
Demande en paiement du droit de 5 sous par tonne de bière pour 8 tonneaux expédiés à Alost.
1699
249. Les intendants et administrateurs de la franchise cave à vin du chapitre de Ste.-Gudule et du clergé, suppliants - Les taverniers marchands de vin de Bruxelles, rescribents.
Revendication du droit de vendre à toute personne dans ou hors Bruxelles les vins non consommés, restant des vins qu'ils peuvent introduire annuellement en franchise dans leur cave.
1699
250. Les bateliers de Bruxelles, suppliants - Les merciers de Bruxelles, rescribents.
Différend relatif à la construction de leurs maisons respectives sur la Grand Place.
1699
251. Les bouchers de Bruxelles, demandeurs - Alexandre de Walsche, doyen du métier, receveur de l'impôt établi sur le bétail, joints à lui les autres doyens et les anciens, défendeurs.
Demande d'obliger A. de Walsche à fournir caution en garantie de la recette.
1700
252. Les forgerons d'Anvers, suppliants - Les 9 porteurs jurés de charbons, rescribents.
Revendication par les suppliants du droit de faire peser les menus charbons par leurs valets et de les faire porter aux clients par les portefaix.
1700

253. Martin van Kildonck, impétrant - Les fabricants de cuirs blancs et les bourrelliers de Louvain, intimes.
Confiscation de 19 peaux de mouton et d'une peau de veau garnie de ses poils, vendus par l'impétrant, étranger au métier.
1700
254. Cornelle vander Veken et consorts, tondeurs de draps à Lierre, emprenant pour le procureur Adrianl, suppliants - Jean de Kindere, supôt du métier, rescribent.
Refus du rescribent de contribuer aux frais et dépens d'un procès intenté aux teinturiers par les suppliants.
1700
255. Philippe Janssens, tripiier à Bruxelles, suppliant - Les charpentiers et *molenslagers* de Bruxelles, rescribents.
Revendication par le suppliant du droit de vendre les moulins à bras ou moulins de campagne inventés par son grand-père.
1700
256. Les bateliers de Louvain, suppliants - Le magistrat de Louvain et Michel Marce-lis, batelier à Malines, rescribents.
Protestation des suppliants contre les entraves mises au chargement et déchar-gement de leurs navires pour favoriser Michel Marcelis, neveu d'un ex-bourg-mestre des nations.
1700
257. Les haleurs de bateaux de Rotselaer, Werchter et Haecht, suppliants - Les bateliers de Malines, rescribents.
Demande des suppliants d'être dispensés d'exercer leur métier les dimanches et jours de fête.
1700
258. Les merciers d'Anvers, impétrants - Firmin Bertun, fripiier, intime.
Poursuite à charge de l'intime pour avoir vendu publiquement une partie d'indigo-guatinalo en fûts.
1700
259. P. Vandendbroeck, conseiller pensionnaire et greffier des Etats de Brabant, suppliant - Les bouchers de Bruxelles, rescribents.
Demande d'obliger les rescribents à fournir annuellement conformément à un ancien usage, un boeuf gras.
1700
260. Les brasseurs d'Anvers, impétrants - Le magistrat d'Anvers, intimes.
Rappel à l'exécution d'une convention du 19 janvier 1621, concernant l'usage de la brasserie de la ville par les particuliers.
1700
261. Louis Pasquier, pour Marie Beys, sa femme, suppliant - Les tailleurs de Nivelles, rescribents.
Protestation du suppliant contre la défense faite à sa femme de tenir boutique ouverte pendant l'absence de son mari.
1701
262. Joseph François Dumonceau, 1er député des censiers et faubourriers de Nivelles,

- suppliant - Les maîtres des métiers de la dite ville, rescribents.
Demande en restitution de la part afférente au suppliant, formant avec les rescribents le 3e membre du magistrat, dans le passissement des maltôtes. 1701
263. Le magistrat de Lierre, impétrants - Les boulangers de Lierre, intîmés.
Réformation d'une ordonnance sur le prix et le poids du pain, publiée à l'insu des intîmés. 1701
264. Les tondeurs et appréteurs de drap de Bruxelles, impétrants - Les trésoriers et receveurs de Bruxelles, emprenant pour N. Van Assche, intîmés.
Confiscation de 37 pièces de drap de Limbourg et de 2 *frappers*, n'ayant pas la largeur prescrite par les ordonnances. 1702
265. Augustin Picaret, supôt de la monnaie de S.M. à Bruxelles, suppliant - Les prévôts et jurés de la monnaie de S.M. en Brabant, rescribents.
Contestation sur le paiement du loyer de la maison des monnayeurs située sur le marché au bétail et louée au suppliant. 1702
266. Les bateliers de Louvain, Anvers et Malines, suppliants - N. Vanden Schilde, fermier de l'accise sur le bois, le charbon et la chaux à Louvain, rescribent.
Refus des suppliants de payer le droit d'un *work* sur chaque sac de charbon qu'ils transportent. 1702
267. Les selliers et les carrossiers de Bruxelles, suppliants - Les harnacheurs, rescribents.
Revendication du droit de fabriquer les objets servant à la monture et au *gereck* des chevaux de selle et de charge. 1703
268. Joseph Delmotte, suppliant - Les forgerons de Bruxelles, rescribents.
Demande du suppliant d'être maintenu dans le privilège de vendre les *ornaileries* nécessaires à l'harnachement des chevaux et à l'ornementation des carrosses. 1703
269. Les boulangers de Bruxelles, impétrants - Le magistrat de cette ville, intîmés.
Demande d'une nouvelle base pour la fixation hebdomadaire du prix du pain blanc et du pain de seigle. 1703
270. Jacques Spiessens, impétrant - Les bateliers d'Anvers, ajournés.
Demande d'être admis comme fils de maître. 1703
271. Les brasseurs de Vilvorde, suppliants - Le magistrat de Vilvorde, rescribents.
Abolition de l'impôt de 3 florins par *stoksel* de bière. 1703
272. Henri de Groot, maître maçon à Louvain, suppliant - Les maçons, tailleurs de pierre et sculpteurs de cette ville, rescribents.

273. Christophe Daninx, ancien doyen des boulangers de Lierre, suppliant - Les boulangers de Lierre, rescrits.
Restitution des vacances et débours faits par le suppliant au nom des rescrits dans un procès entre eux et le magistrat.
1704
274. Les taverniers marchands de vin de Louvain, suppliants - Toussaint de Lattre, de Paris, rescrit.
Refus des suppliants d'admettre le rescrit dans leur métier, malgré son admission dans la grande gilde de Louvain.
1704
275. Doyens des boulangers de Lierre, suppliants - Le magistrat de cette ville, rescrits.
Réduction du taux excessif des honoraires réclamés par les rescrits du chef des devoirs par eux faits au nom des suppliants, dans la collation des pièces, audition des témoins et autres formalités d'un procès pendant devant le magistrat d'Anvers entre les suppliants et Jean Selbiers.
1704
276. Les maîtres des métiers de Nivelles, suppliants - Joseph François Du Monceau, 1er député du dehors de la dite ville, rescrit.
Annulation d'une sentence rendue contre les prédécesseurs des suppliants. (n° 262)
1705
277. Les poissonniers de Louvain, suppliants - Les Roi, connétables, doyens et anciens de la grande gilde de Louvain, rescrits.
Protestation contre l'abus du privilège des rescrits en vertu duquel chaque membre de la grande gilde peut choisir le métier dans lequel il veut entrer; les bouchers de Louvain demandent tous d'être admis dans le métier des suppliants pour pouvoir vendre du poisson.
1705
278. Doyens, anciens et supplés de la gilde de la draperie de Lierre, suppliants - Les chefs doyens de la dite gilde, rescrits.
Protestation contre la prétention des rescrits de s'attribuer les 5 sous payés par ceux qui sont admis dans la gilde.
1705
279. Les menuisiers de Bruxelles, suppliants - Le magistrat de la ville, rescrits.
Réformation d'une ordonnance modifiant les conditions d'admissibilité dans le métier.
1705
280. Les marchands drapiers du pays et duché de Limbourg, suppliants - Les tondeurs et apprêteurs de drap de Bruxelles, rescrits.
Protestation contre la prétention des rescrits de vouloir faire subir aux draps en transit, l'épreuve de l'eau pour s'assurer s'ils ont la longueur voulue par les

- ordonnances. 1706
281. François Peyssens, suppliant - Les brasseurs de Tirlemont, intimés. Demande d'être admis dans le métier. 1706
282. Le Collège de médecine à Bruxelles, suppliant - Le R.P. Avertain, Carme. Poursuite pour exercice illégal de l'art de guérir. 1706
283. Les fripiers de Bruxelles, suppliants - J.B. de Groot, imprimeur sur coton, rescribent. Poursuite à charge du rescribent pour avoir vendu du linge et de la vieille toile. 1706
284. Les brasseurs de Tirlemont, suppliants - Le magistrat de cette ville, rescribents. Protestation contre une ordonnance augmentant les droits sur les bières exportées de la ville. 1706
285. Les fripiers de Bruxelles, impétrants - Les merciers de Bruxelles, intervenant pour Cornille et Denis Van Damme, intimés. Poursuite à charge des intimés pour avoir vendu des toques, des casquettes et des bonnets fabriqués avec de vieilles étoffes. 1707
286. Les meuniers de Bruxelles, impétrants - Le magistrat de cette ville, rescribents. Réformation d'une ordonnance du 23 mai 1705, réglant la vente de la farine. 1707
287. Jean Ladron et consorts, brasseurs à Louvain, suppliants - Les doyens du métier, rescribents. Reddition de compte des sommes provenant de l'accise sur la bière, affirmée par les rescribents, et demande de paiement de la part qui revient aux suppliants, dans les bénéfices. 1707
288. Le magistrat de Bruxelles, impétrants - Les orfèvres d'or et d'argent, ajournés. Rappel des ajournés à l'exécution des conditions leur imposées pour l'émission d'une loterie de 100.000 fl. 1707
289. Les merciers d'Anvers, suppliants - Les orfèvres d'or et d'argent d'Anvers, et les conseillers et maîtres de la monnaie de S.M. aux Pays-Bas, rescribents. Mainteneur du droit de vente des objets dorés ou argentés. 1707
290. Jean Sarteau, bailli des bois de S.M. au quartier de Nivelles, suppliant - Les chirurgiens de la ville, rescribents. Poursuite pour exercice illégal de l'art de guérir. 1707
- [ontbreekt/manque]

291. Les marchands de linge de Bruxelles, suppliants - Le magistrat de la ville, rescrits.
Réformation d'une ordonnance du 15 mars 1702, obligeant les suppliants au paiement annuel d'un ducaton et les annexant au métier des menuisiers. 1707
292. J.B. Michiels et consorts, marchands de genièvre, eau de vie et autres eaux distillées à Bruxelles, impétrants - Les déchargeurs jurés de Bruxelles, intimés.
Réformation d'une ordonnance du 11 octobre 1706 augmentant le salaire dû aux intimés pour le déchargement et la mise en cave des tonneaux. 1708
293. Les poissonniers de Louvain, suppliants - Le magistrat de cette ville, rescrits.
Demande d'adjudger publiquement la ferme de l'acise sur la viande. 1708
294. Les admodiateurs des moyens généraux du Brabant, impétrants - Les brasseurs de Bruxelles, intervenant pour François Verhelwegen, intimés.
Confiscation de 5 tonnes de double bière qui ne sont pas pourvues de la marque. 1709
295. Les louageurs de chaises et de carrosses à Anvers, suppliants - Le magistrat d'Anvers, rescrits.
Réformation d'une ordonnance du 23 juin 1710 accordant aux voituriers d'Anvers le monopole du transfert des voyageurs et des marchandises à Breda, Bois-le-Duc, Berg-op-Zoom, etc. 1710
296. Les brasseurs de Tirlemont, impétrants - Jacques van Herbergen, ajourné.
Refus d'admettre l'ajourné dans le métier. 1710
297. Guillaume Benens, haleur de bateaux à Rotselaer, suppliant - Les haleurs de bateaux de Werchter, Rotselaer et Haecht, rescrits.
Protestation du suppliant contre le refus des rescrits de lui laisser exercer son métier sous le prétexte qu'il a accepté les fonctions de chasseur de chiens hors de l'Eglise. 1710
298. Henri Vander Borcht et consorts, meuniers à Bruxelles, revidents. - Le lieutenant amman, intimé.
Condamnation des revidents à une amende de 3 florins pour avoir contrevenu à l'art. 6 de l'ordonnance du 9 juin 1695, leur défendant la vente de la fleur de farine. 1711
299. Pierre de Man et consorts, brasseurs à Anvers, suppliants - Pierre Coen, capitaine de la garde bourgeoise à Anvers, insinué.
Diminution de la taxe payée par les suppliants pour l'exemption de leurs valets du service de la garde bourgeoise, le nombre de ceux-ci ayant été diminué. 1711

300. Les serruriers de Bruxelles, intervenant pour Pierre Maskens, carrossier, impétrants - Les forgerons, maréchaux-ferrants et *ijserwiltwerkers*, intimes. Confiscation de ressorts de carrosses, vendus par Pierre Maskens. 1711
301. Les charpentiers de Louvain, suppliants - François Vander Linden, rescriptent. Refus d'admettre le rescriptent dans leur métier. 1711
302. Les fabricants de heaume, de longs couteaux et les *spadeerders*, de Bruxelles, demandeurs - Jean et Gilles Ladron, tourneurs, défendeurs. Confiscation de piques et de pertuisanes vendues par les défendeurs. 1712
303. Les tanneurs de Bruxelles, suppliants - Les bouchers de Bruxelles, intervenant pour J.B. Bauwens, boucher, rescriptents. Confiscation des peaux exportées par J.B. Bauwens, avant qu'elles n'eussent au préalable, conformément aux ordonnances, été mises en vente sur le marché de Bruxelles. 1712
304. Ignace de Vilain, écuyer, conseiller et receveur général au pays d'Alost, suppliant - Les orfèvres d'or et d'argent de Bruxelles, rescriptents. Demande de forcer les rescriptents à consigner l'original des lettres patentes d'autorisation de leur loterie et tous les billets imprimés et affichés, par suite du refus des rescriptents d'accorder aux suppliants la gratification promise à celui qui, dans un délai déterminé aurait mis le plus de lots sur un même nom. 1712
305. Les supôts des forgerons, maréchaux-ferrants et *ijserwiltwerkers* de Bruxelles, suppliant - Les doyens dudit métier, Protestation contre la prétention des rescriptents de s'attribuer les 150 florins payés par les maîtres nouvellement nommés. 1712
306. Les chirurgiens et barbiers de Bruxelles, suppliants - Le magistrat de Bruxelles, intervenant pour J.B. du Toict, rescriptents. Refus des suppliants d'admettre Jos. du Toict dans leur métier. 1713
307. Antoine Van Noy, chapelier à Bruxelles, appelant - Les passementiers et les merciers, intimes. Confiscation des galons d'or et d'argent vendus par l'appelant. 1713
308. Les doyens en exercice des brasseurs de Louvain, suppliants - Luc Tielemans et consorts, anciens doyens, rescriptents. Demande en paiement d'une somme de 1.272 florins due par les rescriptents après apuration de leurs comptes. 1713
309. Hubert Cosyns et Ferdinand Lamerechts, doyens sortants des marchands de poissons d'eau douce, impétrants - Le magistrat de Bruxelles et Marten Grimbrechts, ajoutés.

- Protestation des impétrants contre la nomination de M. Grimbrechts comme doyen du métier.
[ontbreekt/manque]
1713
310. Les armuriers et les *spadeerders* de Bruxelles, impétrants - Henri Oudervoet, fripier, intime.
Confiscation de vieilles armures vendues par l'intime.
1713
311. Les brasseurs de Louvain, impétrants - Le magistrat de Louvain, ajourné.
Demande des impétrants que l'ajourné leur remette la grande accise sur la bière pour l'affermage duquel ils ont été les derniers enchérisseurs.
1713
312. Les marchands de poisson d'eau douce de Bruxelles, suppliants - Le magistrat de Bruxelles, ajourné.
Protestation des suppliants contre la défense qui leur est faite de se réunir en chambre sans l'autorisation du magistrat et la présence du lieutenant amman.
1713
313. Les meuniers de Louvain, suppliants - Le magistrat de Louvain, rescrits.
Réformation d'une ordonnance soumettant au *baeckaccys*, les bouquettes, le gruan, etc.
1713
314. Alexandre de Pauw, doyen du grand métier de Louvain, suppliant - Les trois autres doyens dudit grand métier, rescrits.
Protestation contre une saisie exécution faite à charge du suppliant pour cause de non-exécution d'une transaction verbale.
1713
315. Les meuniers et les marchands de farine de Bruxelles, suppliants - Pierre Seghers, marchand de farine, rescrit.
Confiscation de fleurs et de gâteaux de bouquettes, importés de Malines à Bruxelles.
1714
316. Les bouchers d'Anvers, impétrants - Henri van Nieuwenhuysse, intime.
Paiement de deux veaux achetés par l'intime à Henri de Backere.
1714
317. Les cordonniers et les corroyeurs de Bruxelles, impétrants - Gérard Minne, cordonnier à Anvers, intime.
Confiscation de souliers et de mules.
1714
318. Les maîtres et confrères du métier de St.-Joseph à Bruxelles, suppliants - Les échevins de la dite ville, rescrits.
Revendication par les suppliants du droit de faire les ouvrages de charpente et d'employer tels ouvriers qu'il leur plaît, droit qui leur est contesté par les charpentiers, les maçons et les *escalieurs*.
1714

319. Les bouchers de Louvain, suppliants - Les poissonniers de Louvain, ajournés. 1714
 Revendication du droit de vendre des poissons.
320. J.B. Radeleth et Amelie Sneyers, messagers de l'université et de la ville de Louvain vers Bruxelles, suppliants - Barthélemy Verseim, facteur des carrosses de Bruxelles sur Louvain et vice versa, joints à lui les louageurs des dits carrosses, revendication par les suppliants du droit de transporter des paquets et des marchandises par leurs chaises et leurs calèches. 1714
321. Les prévôts et jurés de la monnaie de S.M. en Brabant, intervenant pour Cornelle Huysmans et Joseph Hooris, suppliants - Magistrat d'Anvers, rescrits.
 Refus des suppliants d'accepter les fonctions de doyen de la gilde de St.-Luc et de marguillier de l'église St.-Jacques. 1714
322. L'écouète d'Anvers, les passementiers et les rubaniers de cette ville, suppliants - François Chardon, rescrit.
 Confiscation de 20 pièces de rubans en soie, satin et filloselle, en vertu de l'ordonnance du 27 novembre 1664 défendant l'importation des rubans fabriqués au moyen de moulins ou machines. [ontbreekt/manque] 1715
323. Les courtiers assermentés de S.M., demandeurs - Les Etats de Brabant, défendeurs.
 Exemption de l'impôt du 20e denier. 1715
324. Les louageurs de carrosses et de chaises à Anvers, suppliants - Les facteurs, rouliers et charretiers assermentés de la ville, rescrits.
 Demande d'enlever aux rescrits le monopole du transport des voyageurs et des marchandises vers les Provinces-Unies pour cause d'inexécution des conditions insérées dans l'octroi. 1715
325. Gilles Sucquet, commerçant à Anvers, échevin de la monnaie de S.M., suppliant - Les prévôts et jurés de la monnaie de S.M. en Brabant, rescrits.
 Protestation contre le refus des rescrits de convoquer le suppliant à leurs réunions, pour cause de son insolvabilité. 1715
326. Les orfèvres d'or et d'argent de Louvain, suppliants. - Pierre Paul Morreau, rescrit.
 Refus d'admettre le rescrit dans le métier. 1715
327. Le régent et les conventuels de l'abbaye de St.-Michel à Anvers, suppliants - Les menuisiers d'Anvers, rescrits.
 Demande d'être maintenus dans le privilège de pouvoir faire par leurs domestiques tout ouvrage de menuiserie, tant dans l'enclos du couvent que dans les

328. Robert de Roy et consorts, fondeurs de plomb et d'étain à Bruxelles, suppliants - Les doyens, anciens et supplôts du métier, rescribents.
Abrogation de l'art. 27 de l'ordonnance du 20 novembre 1658 ordonnant que tout ouvrage fabriqué à l'étranger soit soumis à l'examen des doyens, poinçonné, et qu'il acquitte le droit de 2 sous.
1715
329. André Hals, suppliant - Les passementiers de Bruxelles, rescribents.
Demande d'une pension alimentaire de 6 sous par jour au profit du rescribent, emprisonné au Treurenberg pour cause de non-paiement des frais d'un procès perdu contre les rescribents.
1715
330. Le magistrat de Louvain, suppliant - Les marchands d'Anvers, vendant des fils, rubans de fils, lacets, toiles, cotons, épingles, rescribents.
Demande d'être maintenu dans le droit de frapper les dites marchandises du droit d'1½ pour cent à leur entrée à Louvain.
1715
331. Pierre Roose, impétrant - Les orfèvres de Bruxelles, intimes.
Poursuite à charge de l'impétrant pour avoir prêté son poinçon à un orfèvre étranger au métier.
1715
332. Le magistrat et les brasseurs de Liège, suppliants - Le magistrat d'Anvers, rescribents.
Réformation d'une ordonnance défendant de faire payer les bières étrangères plus de 3 sous le pot à Anvers et dans la banlieue.
1715
333. Augustin de Winter, batelier à Malines, suppliant - Le magistrat d'Arschot, rescribents.
Abolition de la taxe mise sur les bateaux chargés de bois, de charbons, d'écorces.
1715
334. Les orfèvres de Louvain, suppliants - Le magistrat de Louvain, rescribents.
Abrogation d'une ordonnance enjoignant aux suppliants de recevoir le serment de P.P. Morreau.
1715
335. Les *witwerkers* de Bruxelles, suppliants - Albert Mignon, menuisier, rescribent.
Saisie d'une armoire en bois blanc.
1716
336. Les chirurgiens et les barbiers de Bruxelles, suppliants - J.B. Struye, rescribent.
Poursuite pour exercice illégal de l'art de guérir.
1716
337. Les prévôts et jurés de la monnaie de S.M. en Brabant, intervenant pour Balthasar Schrijvers, leur valet, impétrants - L'écoute et le magistrat d'Anvers, joints à eux les tripeliers de cette ville, intimes.

- Conflit de juridiction entre le magistrat d'Anvers et les impétrants pour connaître d'une plainte faite à charge de B. Schrijvers, accusé d'avoir vendu de vieux habits dans son magasin. 1716
338. Les magons de Louvain, suppliants - Pierre Vandendaele, rescribent. Refus d'admettre le rescribent dans le métier. 1716
339. Les brasseurs de Diest, suppliants - Le receveur de la dite ville, rescribent. Protestation contre une augmentation du droit d'accise sur les brassins. 1716
340. Henri Michiels, doyen des chirurgiens de Vilvorde, suppliant - Les doyens des cordonniers, bateliers, serruriers et autres métiers de la ville, rescribent. Demande du suppliant d'être maintenu dans les fonctions de député des nations, quoiqu'il fut le candidat de la minorité de doyens. 1716
341. Les menuisiers de Bruxelles, demandeurs - Jean de Broe, défendeur. Confiscation de divers objets de menuiserie trouvés dans la maison du défendeur. 1716
342. Les doyens et anciens des brasseurs de Louvain, suppliants - Luc Thielemans, ex-doyen, rescribent. Demande en reddition de compte des produits de la grande accise sur la bière, perçus par le rescribent. 1716
343. Les tailleurs de Bruxelles, suppliants - Jean Nicolaes, ajourné. Confiscation d'habits confectionnés par l'ajourné. 1716
344. Les députés des Etats de Brabant, demandeurs - Les brasseurs de Bruxelles, intervenant pour Josse Vander Schueren, défendeurs. Refus des défendeurs d'admettre dans leurs maisons et brasseries les individus commis par les demandeurs à la perception de l'impôt sur la bière, s'ils ne sont accompagnés d'un *warder* juré des accises sur la bière nommé, sur la présentation des brasseurs, par les trésoriers et receveurs de la ville. 1716
345. Les cordonniers et corroyeurs de Bruxelles, impétrants - Les savetiers, intimes. Délimitation de leurs attributions respectives. 1717
346. Les potiers d'étain et les plombiers de Bruxelles, demandeurs - André Chapel, mercier à Bruxelles, défendeur. Confiscation, en vertu de l'ordonnance du 20 novembre 1658 de deux tonneaux d'objets en étain, importés à Bruxelles. 1717
347. François Joseph Bruyninx, apprêteur et marchand de drap à Anvers, juré de la monnaie de S.M. en Brabant, joints à lui les prévôts et autres jurés, suppliants - Les apprêteurs de drap à Anvers, joints à eux le magistrat de la ville, rescribent.

- Demande des suppliants de n'autoriser les visites domiciliaires chez lui qu'avec l'assistance d'un commissaire des monnayeurs.
1717 [ontbreekt/manque]
348. Les taverniers marchands de vin de Bruxelles, suppliants - J.B. de Waha, fermier de l'accise sur les vins et eaux de vie, ajourné.
Demande des suppliants d'être déchargés de la responsabilité de la négligence des tiers, oubliant, en exportant leurs vins, de déposer leur passeport aux portes de la ville.
1717
349. Les taverniers marchands de vin de Bruxelles, suppliants - Le magistrat de la ville, rescribents.
Demande des suppliants de modifier en leur faveur, l'article 24 (concernant les vins) des conditions de l'affermage des moyens généraux.
1717
350. L'écoute d'Anvers, les passementiers et rubaniers de la dite ville, revidents. - François Chardon, intimé.
Confiscation d'un panier de rubans, en vertu de l'ordonnance du 29 novembre 1664 prohibant l'importation de rubans fabriqués sur des moulins.
1717
351. Les tonneliers de Bruxelles, suppliants - Le magistrat, rescribents.
Evocation d'un procès.
1717
352. Les marchands de Flandre, de Hainaut et de Bruxelles, vendant du lin, les fils, lingeries, cotonnettes, bombasines et autres merceries, suppliants - Le magistrat de Louvain, rescribents.
Protestation contre une augmentation du droit d'accise sur les merceries importées à Louvain.
1717
353. Jean Smets, appelant - Les plafonneurs et couvreurs de Louvain, intimés.
Poursuite à charge de l'appelant pour avoir fait plafonner une maison située à Wilsele, par un ouvrier étranger.
1717
354. Les préfets et assesseurs du Collège de médecine de Bruxelles, impétrants - Les anciens et les examinateurs du métier des apothicaires, rescribents.
Réformation d'une ordonnance du 5 octobre 1715 réglant les attributions respectives des parties et mettant un terme à leurs contestations.
1717
355. Les marchands de poissons d'eau douce de Bruxelles, demandeurs - Hubert de Vadder, poissonnier, défendeur.
Poursuite du chef d'injures envers les doyens et les anciens du métier.
1717
356. Henri de Waersegger, suppliant - Les brasseurs de Louvain, rescribents.
Demande du suppliant d'être admis, comme fils de maître dans le métier des rescribents.
1718

357. Corneille Bosyn et Michel Maeck, boulangers à Berchem et à Stalle, suppliants - Les boulangers de Bruxelles, rescrits. Maintien du privilège de vendre des pains au cimetière d'Anderslecht, le 1er et le 2e jour de Pentecôte. 1718
358. Les supôts des métiers tenant boutiques et les propriétaires des boutiques de Borgherhout, Wilrijck, Berchem, Mercxem, Dambrugge, suppliants - Le magistrat d'Anvers, rescrits. Protestation contre les entraves mises par les rescrits au libre exercice de la profession des suppliants. 1718
359. Les bouchers de Bruxelles, impétrants - Les tanneurs, intims. Contestation sur la validité d'une ordonnance de 1601 défendant aux bouchers d'exporter les peaux avant de les avoir présentées au marché. 1718
360. Le président du grand Collège de l'université de Louvain, suppliant - Les bouchers, rescrits. Demande d'obliger les rescrits à réparer la boucherie et à la fréquenter plus assidûment. Les suppliants sont propriétaires d'un *chynsboeck*, hypothéqué sur la dite boucherie. 1718
361. Le superintendant et le receveur du rivage à Bruxelles, emprenant pour leur charpentier juré, suppliants - Le magistrat et les charpentiers d'Anvers, rescrits. Revendication par les suppliants du droit de faire faire toutes les réparations nécessaires au bac de passage à Anvers et à ses annexes, considérés comme une dépendance du Canal. 1718
362. Henri de Waersegger, ancien doyen des brasseurs de Louvain, suppliant - Les doyens en exercice, rescrits. Reddition de compte des deniers provenant de l'administration du métier et restitution des livres. 1719
363. Les 18 travailleurs du *Mayersgat* à Anvers, suppliants - La veuve Hendricx, intime. Demande en paiement du salaire dû pour le déchargement et le transport à domicile de diverses pipes de tabac. 1719
364. Quelques supôts des apothicaires de Bruxelles, demandeurs - Les *proefmeesters* et les anciens du métier en exercice, défendeurs. Demande de mettre sous séquestre les registres aux résolutions du métier, pour être consultés par les demandeurs; demande de donner à l'avenir connaissance aux demandeurs de toutes les résolutions. 1719
365. Les apothicaires de Bruxelles, suppliants - Le magistrat, rescrits.

- Demande de publier une ordonnance décrétant que deux commissaires, nommés par les supplôts du métier, seront à l'avenir admis aux redditions de comptes et aux résolutions du métier, à peine de nullité d'icelles. 1719
366. Les francs bateliers de Malines, suppliants - Les haleurs de bateaux d'Arschoot, rescribents. 1719
- Demande d'une ordonnance réglant le salaire des rescribents. 1719
367. Les bouchers de Diest, suppliants - Le magistrat de cette ville, rescribents. Réformation d'une résolution du magistrat, relative à l'admission des fils de maître. 1719
368. Les tripiers de Bruxelles, suppliants - Les députés des Etats de Brabant, intervenant pour Pierre Van Bocxtem, rescribents. Confiscation de matelas, serges, couvertures, bonnets de nuit, etc. achetés hors de la ville pour la garnison de Bruxelles, par P. Van Bocxtem, pour le compte des Etats de Brabant. 1719
369. Les bateliers de Bruxelles, joint à eux Pierre Seghers, demandeurs - Le superintendant du Canal, défendeur. Refus des demandeurs de solliciter l'autorisation du défendeur pour charger leurs navires dans ou hors de la ville. 1719
370. Les bateliers de Bruxelles, suppliants - Le receveur du Canal, intervenant pour Paul Carels, batelier du *veerschuyt*, rescribent. Demande en dommages intérêts à charge de P. Carels pour avoir transporté sur son bateau les meubles et les bagages du duc d'Ursel, alors que les suppliants seuls pouvaient les transporter dans leur *beurtschuyten*. 1719
371. La veuve de Wilde, tripière à Bruxelles, suppliante - Les arquebustiers de Bruxelles, rescribents. Main-levée de la saisie de deux vieux boulets en fer, faite par les rescribents. 1719
372. Pierre Ackermans, brasseur de Louvain, suppliant - Les doyens du métier des brasseurs, rescribents. Demande d'obliger les rescribents à emprendre pour le suppliant dans un procès intenté au fermier de la grande accise sur la bière. 1719
373. Les maîtres voituriers de Gosselies, suppliants - Jacques André, entrepreneur de la chaussée de Gosselies à Charleroi, rescribent. Demande d'obliger le rescribent à suspendre la perception des droits de barrière jusqu'à l'achèvement de la chaussée. 1720

374. Les boulangers de Bruxelles, suppliants - Le magistrat de Bruxelles, intervenant pour le superintendant et le receveur du rivage, rescribents.
Demande d'interdire au superintendant d'hypothéquer des rentes sur les droits mis sur le chauffage des fours. 1720
375. Le *woutmeester* de Brabant, demandeur - Les déchargeurs jurés des charbons de houille, de bois et de forge à Bruxelles, défendeurs.
Revendication pour les employés du monopole du déchargement. 1720
376. Les tripiers de Bruxelles, intervenant pour Henri Oudervoet, impétrant - Les harnacheurs et les *spadeerders* de Bruxelles, intimes.
Confiscation de vieux harnais. 1720
377. Les brasseurs de Louvain, suppliants - Le magistrat de cette ville, rescribents.
Refus des suppliants de payer, pour la grande accise sur la bière affermée par eux, une somme supérieure à celle payée précédemment. 1720
378. Les marchands de grains, chaux et sel à Bruxelles, suppliants - Les portefaix de la dite ville, rescribents.
Revendication par les suppliants du droit de faire transporter par leurs ouvriers ou domestiques les sacs de grains, chaux etc., depuis leurs greniers ou entrepôts, jusqu'aux bateaux. 1721.
379. Les bateliers de Bruxelles, suppliants - Le superintendant du Canal, rescribent.
Interprétation de la sentence rendue par le conseil le 23 décembre 1719, sur la question du chargement des bateaux. 1721
380. Les carrossiers et selliers de Bruxelles, joint à eux le magistrat de cette ville, suppliants - Le magistrat d'Anvers, intervenant pour les carrossiers et les selliers de cette ville, rescribents.
Demande en annulation d'une ordonnance du 23 décembre 1712 défendant aux Anversois d'acheter à Bruxelles des carrosses, chaises, berlins, etc. 1721
381. Les marchands de grains et les bateliers faisant les transports des grains, impétrants - Les portefaix de Bruxelles, ajoutés.
Réformation d'une ordonnance du 25 avril 1720 accordant aux ajoutés le monopole du chargement, déchargement et transport des grains à Bruxelles et fixant leur salaire. 1721
382. Cornille Hannaert et consorts, ex-doyens des brasseurs de Louvain, suppliants - Les chef doyen et doyens des brasseurs, tant pour eux que pour le magistrat de cette ville, rescribents.
Demande d'une copie de la résolution du magistrat du 11 juin 1721 relative au renouvellement du métier des brasseurs. 1721

383. Isabelle Diti, veuve de Pierre Liesens, chirurgien et barbier à Bruxelles, suppliante - Les chirurgiens et barbiers de Bruxelles, rescribents.
Demande de la suppliante de pouvoir rouvrir son magasin, fermé à la mort de son mari.
1721
384. Lievin Mottouille, pelletier et *velleploter* à Louvain, suppliant - Pierre Pletinx et Adrien Meus, doyens des selliers de Louvain, rescribents.
Demande de prendre, conformément à la résolution du magistrat, un des deux doyens parmi les pelletiers.
1721
385. Les brasseurs de Bruxelles, impétrants - Les admodiateurs des moyens généraux, intimes.
Annulation d'une ordonnance du 12 décembre 1715, rendue à la requête des intimes et prohibant l'exportation des jeunes bières pour éviter les fraudes.
1721
386. Les gantiers et fabricants de bourses à Bruxelles, demandeurs - Isabelle, Jacqueline et François Van Merstraeten, défenseurs.
Confiscation de peaux destinées à la ganterie.
1722
387. J.B. Welhuysen, suppliant - Les doyens en exercice du métier des tailleurs d'Anvers, rescribents.
Demande d'être admis à la prestation du serment.
1722
388. Cornelle Hannaert, ex-doyen des brasseurs de Louvain, suppliant - Le bourgmestre de Louvain, les doyens en exercice et les ex-doyens des brasseurs, rescribents.
Demande de clôturer les comptes rendus par le suppliant et de passer à l'audition et à la clôture de ses autres comptes.
1722
389. Arnold Van Lievendael et consorts, potiers d'étain et plombiers à Louvain, suppliants - Le métier des potiers d'étain et des plombiers, rescribents.
Revendication du droit de vendre des objets en terre cuite et en porcelaine sans devoir payer de ce chef des droits supplémentaires.
1722
390. Le métier de fermiers et des agriculteurs de Vilvorde, suppliants - Veuve Croc-kart, fermière, rescribente.
Refus de la rescribente de contribuer pour sa part dans les charges du métier.
1723
391. Les brasseurs de Louvain, impétrants - François Delporte, intime.
Refus d'admettre l'intime dans le métier pour cause d'insuffisance d'apprentissage.
1723

392. Pierre Vanderborgh et consorts, doyens sortants du métier des meuniers de Bruxelles, suppliants - Le magistrat de Bruxelles et Henri Geerts, rescribents. Refus des suppliants de reconnaître H. Geerts comme doyen. 1723
393. Les bouchers de Nivelles, suppliants - Le magistrat de cette ville, rescribents. Réformation d'une ordonnance du 13 mai 1718 dispensant les petits bouchers du serment les autorisant à tuer librement des bêtes chez les particuliers, etc. 1723
394. Le procureur Ansseau, suppliant - Les menuisiers de Bruxelles, rescribents. Protestation contre la confiscation d'une boiserie de cheminée. 1724
395. Les brodeurs de Bruxelles, suppliants - François Denis, rescribent. Refus des suppliants de restituer, même sous caution, des broderies de veste et de casaque, saisis chez N. Baltin. 1724
396. Les brasseurs de Bruxelles, suppliants - Le magistrat, rescribents. Demande de nomination d'un nouveau rapporteur chargé de reprendre un procès, interrompu par le départ du conseiller Wynants et la mort du conseiller Blanche. Le procès à pour but de forcer les rescribents à ne pas augmenter les contributions et les droits existants. 1724
397. Simon Lemaire, entrepreneur du service des voitures et diligences de Bruxelles sur Malines à Anvers et vice versa, suppliant - Les facteurs et voituriers de Malines à Anvers et vice versa, rescribents. Demande d'interdire aux rescribents de faire partir leurs voitures aux mêmes heures que celles du suppliant et de croiser sur la route pour entraver le passage de la diligence. 1724
398. Les superintendants et receveur du Canal à Bruxelles, suppliants - Les bateliers de Bruxelles, rescribents. Demande des suppliants d'être maintenus dans leur droit d'autoriser, eux seuls, les chargements et déchargements hors de la ville, et de percevoir les droits établis sur cette autorisation. 1724
399. Adrien Cops, franc maître porteur et mesureur de tourbe et de charbon à Anvers, impétrant - Les doyens du métier, intimes. Demande de l'impétrant d'être relevé de la suspension pendant un an pour avoir inexactement mesuré le charbon. 1724
400. Nicolas van Langendonck, batelier à Louvain, joints à lui les doyens du métier à Malines, Louvain et Anvers, impétrants - Le président T'Santels, intervenant pour son mayeur et son officier à Wilsele et à Put, ajourné. Protestation contre la prétention des ajournés de forcer les impétrants à exhiber, au curé et à l'officier de Wilsele ou de Put, à chacun de leurs voyages, la

permission, accordée par l'officiel de Malines de naviguer les dimanches et jours de fête.

1724

401. Les prévôts et jurés de la monnaie de S.M. à Anvers, suppliants - Le magistrat d'Anvers, rescrits.
Exemption des fonctions d'aumônier.

1724

402. Les cordonniers d'Anvers, impétrants - Les tanneurs, intimes.
Réformation d'une ordonnance du 23 décembre 1720, rendue à la requête des intimes, défendant aux impétrants l'emploi des cuirs tannés hors de la ville.

1724

403. Les tailleurs de Bruxelles, impétrants - Les fabricants, découpeurs et tondeurs de laines à Bruxelles, intimes.
Réformation d'une ordonnance du 23 juillet 1715 défendant aux impétrants d'acheter leurs étoffes ailleurs que chez les intimes.

1725

404. Pierre Muls, ancien conseiller de Louvain, appelant - Les bouchers de Louvain, intimes.
Confiscation de quartiers de porc et de veau, abattus chez l'appelant.

1725

405. Les porteurs et mesureurs de charbons de terre à Anvers, suppliants - Le magistrat d'Anvers, rescrits.
Demande d'un règlement fixant les mesures et les salaires.

1725

406. Les mesureurs de grains, brouetteurs, portefaix, déchargeurs de charbon d'Anvers, suppliants - Le magistrat d'Anvers, rescrits.
Revendication par les suppliants du droit de résigner leurs places en faveur de tiers sans le consentement du magistrat.

1725

407. Henri de Groot, maçon à Louvain, suppliant - J.B. de Bontridder, fermier du florin d'or, du *Knechtengeld*, et autres droits appartenants aux maçons sculpteurs, tailleurs de pierre et graveurs, à Louvain, rescrits.
Protestation du suppliant contre une exécution faite à sa charge.

1725

408. Les charpentiers d'Anvers, intervenant pour François Pasteels, appelant - L'écou-tête d'Anvers et les menuisiers de cette ville, intimes.
Demande de faire condamner Fr. Pasteels à l'amende pour avoir fabriqué des corniches pour deux *raemen* ou *stukken* dans la maison du procureur Raspens.

1725

409. Les ceinturonniers et fondeurs de cuivre de Bruxelles, demandeurs - Jean Vanden Achter, défendeur.
Confiscation de poignées d'épée en cuivre.

1725

410. Michel Van Langendonck et consorts, suppôts du grand métier de Louvain, suppliants - Michel Heppens, potier et doyen du grand métier de Louvain, joints à lui les potiers de Louvain, rescrits.
Refus des suppliants de payer leur quote part des frais du procès entre les potiers de Louvain et Arnold van Lievendael (n° 389). 1726
411. Marc Lenssens, batelier à Termonde, demandeur - Les bateliers de Bruxelles, défendeurs.
Confiscation d'un chargement de pommes, fait par le demandeur sans l'autorisation des défendeurs et sans paiement des droits afférents. 1726
412. Les marchands de poisson de mer de Bruxelles, suppliants - Le magistrat d'Anvers et les 9 *venjagers* de cette ville, rescrits.
Protestation contre le droit de préemption que s'arrogent les rescrits sur les poissons de mer expédiés à Bruxelles. 1726
413. Lambert Dourfour, impétrant - Les merciers de Bruxelles, intimes.
Demande de condamner l'impétrant à une amende de 150 fl. pour avoir débité du chocolat liquide par tasse sans faire partie du métier des intimes. 1726
414. Les 4 doyens en exercice du métier des brasseurs de Louvain, suppliants - Le magistrat, rescrits.
Contestation en matière de reddition de comptes. 1726
415. Les *witwerckers* de Bruxelles, demandeurs - Les fripiers de cette ville, intervenant pour Jacques van Raffelghem et consorts, défendeurs.
Confiscation de tables, chaises, portemanteaux et armoires en bois blanc, acquis en vente publique par les défendeurs. 1727
416. Les brasseurs d'Anvers, impétrants - Pierre Coen, capitaine de la garde bourgeoise d'Anvers, intime.
Demande en paiement des sommes dues par les impétrants pour se libérer de la garde. 1727
417. Les brasseurs de Bruxelles, suppliants - Le secrétaire du conseil de Brabant De Greve, rescrits.
Demande de contraindre le rescrit à la cassation et à l'annulation des lettres de constitution d'une taxe de 4½ sous par setier de drèche, conformément à un arrêt du conseil. 1727
418. Charles Joseph Thomas, baron de Chauwez et de Briant, impétrant - Les forgerons et les maréchaux-ferrants de Bruxelles, intervenant pour Josse Lauwens, ajournés.
Protestation de l'impétrant contre le refus des forgerons de travailler pour lui jusqu'au paiement du salaire dû par l'impétrant à J. Lauwens. 1727

419. Les boulangers de Louvain, suppliants - Pierre Huyghens, fermier de l'impôt sur la farine, rescribent.
Protestation des suppliants contre une exécution faite à leur charge. 1727
420. Godefrid Cremers et consorts, merciers à Diest, suppliants - Les doyens du métier, rescribents.
Modération de taxes. 1727
421. J.B. de Waha, fermier de l'accise sur les vins à Bruxelles, suppliant - Les taverniers marchands de vin, rescribents.
Protestation contre une diminution de droits accordée aux rescribents, pour cause de lie de vin, vin répandu, vin dégusté, etc. 1728
422. Le notaire et procureur Vander Smissen, suppliant - Les merciers et épiciers de Louvain, rescribents.
Protestation du suppliant contre sa révocation de secrétaire du métier. 1728
423. Jacques Collin, ancien doyen des tonneliers de Bruxelles, impétrant - Josse Droeshout, doyen rendant ses comptes et le métier des tonneliers de Bruxelles, intimes.
Saisie arrêt, à charge de l'impétrant pour cause de non-justification, dans ses comptes, d'une somme de 127 florins. 1728
424. Les boulangers d'Anvers, impétrants - Jean Heynen, intime.
Refus d'admettre l'intime par ce qu'il a fait son apprentissage à Ruremonde. 1728
425. François Van Coesbroeck, tonnelier, distillateur de vinaigre et d'eau de vie à Vilvorde, demandeur - Les forgerons de Vilvorde, défendeurs.
Demande de dommages intérêts pour la confiscation d'une cuve en cuivre servant à distiller. 1729
426. Jean Joseph Clément, suppliant - Les chirurgiens de Nivelles, rescribents.
Poursuite à charge du suppliant pour avoir fait la barbe sans faire partie du métier. 1729
427. Les marchands de fruits de Bruxelles, demandeurs - Henri de Mellin, défendeur.
Confiscation des fruits apportés au marché par la femme du défendeur. 1729
428. Les merciers de Bruxelles, impétrants - Les découpeurs de laine, les chaussetiers, les fabricants et les apprêteurs de draps, à Bruxelles, rescribents.
Revendication du droit de débiter des droguets et droguettes non mélangés de soie. Les rescribents ne reconnaissent aux impétrants que le droit de vendre des droguets et droguettes mélangés de soie. 1729

429. Les bouchers d'Anvers, suppliants - Les corroyeurs et cordonniers d'Anvers, rescribents.
Protestation des suppliants contre la prétention des rescribents de les forcer à ne vendre leurs cuirs qu'à eux. 1729
430. Les maçons, tailleurs de pierre, sculpteurs et graveurs de Louvain, suppliants - Daniel Geroens, maçon, rescribent.
Demande en paiement d'un reliquat de compte. 1729
431. Les bouchers de Louvain, impétrants - Les graissiers, intimes.
Protestation contre une résolution du magistrat autorisant les intimes à abatre chacun annuellement 5 porcs, à les fumer, saler, ou rôtir, à en vendre les tripes, etc. 1729
432. Jean Willaer, hôtelier au vieux Loup à Bruxelles, suppliants - Les débardeurs de Bruxelles, rescribents.
Demande en dommages intérêts pour la perte de deux ballots de marchandise, expédiés de Hollande. 1729
433. Le magistrat de Bruxelles, impétrant - Les brasseurs, intimes.
Contestation relative à l'imposé de 4½ sous par sétier de drèche affermé par la ville aux intimes. 1729
434. Le conseiller procureur général intervenant pour le procureur Egidie Van Ede, impétrant - Les fabricants de chaises d'Espagne, insinué.
Protestation contre la confiscation d'une chaise réparée par un ouvrier étranger au métier. 1730
435. Adam Joseph, baron de Sottelet, impétrant - Les brasseurs de Bruxelles, intimes.
Restitution d'une somme de 29.000 fl. prêtée à l'impétrant. 1730
436. Les supôts des bateliers de Bruxelles, suppliants - Les doyens en exercice du métier, insinué.
Demande de rétablir l'ancien usage de transporter chacun à son tour les pierres bleues, les pavés, etc. 1730
437. Alexandre de Man, habitant d'Evere, demandeur - Les légumiers et les scieurs de Bruxelles, défendeurs.
Annulation de l'amende infligée au demandeur pour avoir acheté du fumier de cheval à Bruxelles. 1730
438. Les francs bateliers de Malines, suppliants - Les haleurs de Rymenam et de Keerbergen, rescribents.
Demande d'approuver un projet de règlement. 1730

439. Servais Swevers, corroyeur à Tirlemont, suppliant - Les doyens du métier des cordonniers, rescrits.
Refus du suppliant de contribuer au paiement de l'accise sur le cuir. 1730
440. Les brasseurs de Tirlemont, suppliants - Le magistrat de cette ville, rescrits.
Contestation relative au serment. 1731
441. Josse Herincx, meunier à Bruxelles, suppliant - Les boulangers de Bruxelles, rescrits.
Protestation contre la confiscation de deux tamis. 1731
442. Le magistrat de Bruxelles, suppliants - Les tonneliers de cette ville, rescrits.
Protestation contre une demande en évocation d'un procès pendant par-devant les suppliants entre les rescrits et J. Droeshout. 1731
443. Les bouchers de Louvain, impétrants - Le magistrat de Louvain, joints à lui les poissonniers de cette ville, intimes.
Demande d'interdire la vente du poisson aux impétrants. 1731
444. Les *proefmeesters* des apothécaires de Bruxelles, suppliants - Pierre Colffs, chirurgien, rescrit.
Confiscation de drogues et médicaments en vertu d'une ordonnance du 13 février 1727. 1731
445. Les boulangers de Bruxelles, impétrants - Les meuniers marchands de farine, intimes.
Revendication du monopole de la vente de la fleur de farine. 1731
446. François t Kint, négociant en drap à Bruxelles, demandeur - Les tondeurs de draps, à Bruxelles, ajoutés.
Confiscation de deux *kersmeseyne* de laine pour cause de non-paiement de droits. 1731
447. Pierre Buelens, suppliant - Les marchands de poissons salés de Bruxelles, rescrits.
Protestation du suppliant contre un second envoi en pèlerinage à Namur, le premier n'ayant pas été fait régulièrement. 1731
448. Les commis des suppliants des brasseurs de Bruxelles, suppliants - Les doyens et anciens du métier, rescrits.
Demande en reddition de comptes. 1731
449. Quelques suppliants des tailleurs de Bruxelles, impétrants - Doyens du métier, intimes.

450. Le mayeur de Louvain et les bouchers de cette ville, fermiers de l'accise sur le bétail, appelants - Etienne Claessens, intimé.
Confiscation de 8 pièces de viandes salées, deux jambons, lard, langues fumées, etc.
1732.
451. Gérard Van Laethem et Daniel de Munter, meunier des moulins de Kiel, suppli-
ants - Les meuniers d'Anvers, rescrits.
Demande des suppliants de pouvoir moudre pour les habitants d'Anvers.
1732
452. La veuve Vander Daelen, meunière, suppliante - Les boulangers de Bruxelles, rescrits.
Protestation contre la confiscation d'un tamis non conforme à l'étalon.
1732
453. Les commis de la cuve de Bruxelles, suppliants - Les fruitiers de Bruxelles, rescrits.
Revendication du droit de vendre au marché les fruits de leurs jardin.
1732
454. Albert Joseph Emptinck, suppt et messager de la monnaie de S.M., joints à lui les prévôts et jurés, suppliants - Le magistrat de Bruxelles, intervenant pour Jean de Vos, rescrits.
Opposition à la saisie faite par J. de Vos, d'une rente de 700 fl. sur la ville de Bruxelles, appartenant au suppliants.
1732
455. Les brasseurs, aubergistes, boutiquiers et autres commerçants de la franchise de Santhoven, impétrants - L'écoutète, le bourgmestre et les hommes de fief dudit lieu, rescrits.
Protestation contre une augmentation de taxe.
1733
456. Le grand métier de Louvain, impétrant - Les charpentiers et *houtbrekers* de cette ville, intimés.
Réformation d'une ordonnance sur la vente des bois sciés.
1733
457. Jacques Van Weverenberg, maître cordier à Louvain, suppliant - Les doyens du métier, rescrits.
Protestation contre une résolution du magistrat du 17 juin 1733 défendant aux cordiers de vendre leurs marchandises sur la place du marché.
1734
458. Les fripiers de Bruxelles, impétrants - Les horlogers et les serruriers, intimés.
Réformation d'une ordonnance défendant aux impétrants de faire réparer les serrures, clefs et horloges achetées en vente publique.
1734
459. Jean François Seghers, impétrant - Les merciers d'Anvers, intimés.
- Protestation contre une ordonnance du magistrat frappant les suppts d'une baie d'1½ sous par semaine pour rétablir les finances du métier.
1732

460. Les propriétaires et intéressés de la houblère dite *Prick* à Rolduc, suppliants - Ceux de la houblère dite *Hanckepanck*, rescribents.
Demande en dommages intérêts à charge des rescribents pour avoir percé le mur séparant les deux exploitations.
1734
461. Les perruquiers de Bruxelles, suppliants - Les fabricants de chaises en cuir d'Espagne, rescribents.
Refus des suppliants d'être incorporés dans le métier des rescribents.
1734
462. Jean Baptiste Sergeyssens, ancien doyen des meuniers de Louvain, suppliants - Michel Van Langendonck, ancien bourgmestre des nations, rescribent.
Contestation pour la place de receveur de la ville.
1734
463. Les boulangers d'Anvers, suppliants - Le magistrat de cette ville, rescribents.
Réformation d'une ordonnance du 27 mai 1729 concernant la mouture.
1735
464. Les menuisiers, les ébénistes et les lingiers de Bruxelles, impétrants - Les *witwerckers* de Bruxelles, intervenant pour Erasme Filet, rescribents.
Confiscation d'une commode en bois blanc avec corniches et sculptures.
1735
465. Les brasseurs de Bruxelles, suppliants - Le magistrat de cette ville, rescribents.
Protestation contre le droit que s'arroge le fermier des moyens de la ville de visiter les maisons, brasseries et caves sans l'assistance des wardins jurés de la bière.
[ontbreekt/manque]
1735
466. Le meunier du *plattermolen* à Schaerbeek, demandeur - Le meunier du *fortmolen*, audit lieu, défendeur.
Contestation sur l'usage et les prises d'eau du Malbeek.
1735
467. L'écouète d'Anvers, joints à lui les retordeurs de fils blancs, impétrants - La veuve Schumaeeckers et sa fille, dentellière, intimes.
Confiscation de 3 paquets de fils blancs en vertu de l'ordonnance du 5 février 1721.
1736
468. Les tripriers de Bruxelles, appelants - Chrétien Breems, officier de l'ammann, intime.
Refus d'admission.
1736
469. Les tripriers d'Anvers, suppliants - Le magistrat de cette ville, rescribents.
Protestation contre l'autorisation accordée à certaines personnes de vendre publiquement des meubles et des marchandises achetées dans les mortuaires.

470. Les boulangers de Bruxelles, suppliants - Le magistrat de cette ville, rescribents.
Contestation sur la prestation du serment de ne pas frauder les droits sur la mise à feu de leurs fours. 1736
471. Michel Stekens et consorts, maçons et tailleurs de pierre à Louvain, suppliants - Jacques Geroens, fermier du florin d'or, du *knechtgelt* et autres droits appartenants aux maçons de Louvain, rescribents.
Condamnation des suppliants à l'amende pour n'avoir pas déclaré le nombre exact de leurs domestiques. 1736
472. Charles Alexandre Lion, horloger à Louvain, suppliant - Les *witwerckers* et servitiers de Louvain, rescribents.
Dispense des années d'apprentissage. 1737
473. Les bateliers d'Anvers, suppliants - Michel Adriaenssens, insinué.
Demande en annulation de l'admission de l'insinué. 1737
474. Les orfèvres d'or et d'argent de Bruxelles, suppliants - André Chapel, mercier au grand chapellet, rescribent.
Défense de fabriquer et de vendre des objets d'or et d'argent. 1737
475. Les fripiers de Louvain, impétrants - Les savetiers, intimes.
Réformation d'une ordonnance de 1736 défendant aux impétrants l'achat des bottes, souliers, mules et pantoufles dans les ventes publiques, sauf pour leur usage personnel, leur ordonnant de vendre leur stock dans son état actuel, leur défendant la location des bottes. 1737
476. Le procureur général de Brabant, joints à lui André Goossens et Pierre de Buscher, habitants de Duyssbourg et de Tervueren, marchands de porcs, suppliants - Les bouchers de Bruxelles, rescribents.
Répétition des sommes extorquées aux suppliants à titre d'amende, pour avoir vendu des porcs au plus offrant. 1737
- [ontbreekt/manque]
477. Le sous-écouteur d'Anvers, joints à lui les charpentiers, demandeurs - Norbert Smekens, défendeur.
Poursuite du défendeur pour avoir réparé lui-même le toit de sa maison. 1737
478. Les travailleurs du *werff* à Anvers, suppliants - Ceux du *Bierhooft* ou *Groenroep*, rescribents.
Contestation sur leurs attributions respectives réglées par ordonnance du 23 février 1672. 1737

479. Les bouchers d'Anvers, impétrants - Henri Diricxsens, intimes.
Refus d'admettre le fils de l'intime.
1737
480. N. Van Lier et consorts, apothicaires à Bruxelles, demandeurs - Les *proeffmeesters* et autres du métier, défendeurs.
Refus des demandeurs de contribuer au paiement des frais d'un procès perdu contre le docteur de Bruyn.
[ontbreekt/manque]
1737
481. Les travailleurs du *werff* à Anvers, impétrants - Ceux du *Mayersgat*, intimes.
Revendication par les impétrants du monopole du déchargement des bateaux venant de Ziericzee avec des cuirs d'Irlande et d'Ecosse.
1737
482. Les ceinturoniers de Bruxelles, suppliants - Les tailleurs de Bruxelles, intervenant pour François le page, rescribents.
Confiscation de deux cages de perroquets, ornés par le rescribent de fils de cuivre tressés.
[ontbreekt/manque]
1739
483. Les taverniers marchands de vin à Bruxelles, suppliants - Le magistrat, rescribents.
Abolition du serment imposé aux suppliants.
1739
484. Jean Borm, barbier ambulant, emprisonné au Treurenberg, suppliant - Les chirurgiens et barbiers de Bruxelles, rescribents.
Demande d'aliments.
1739
485. Les merciers de Bruxelles, intervenant pour Dominique Lombaerts, suppliants - La confrérie des imprimeurs et libraires, rescribents.
Revendication du droit de vendre des images colorées.
1739
486. Le magistrat et les poissonniers de Malines, intervenant pour Mathieu Verhuyck, suppliants - Le magistrat de Bruxelles, intervenant pour François Hervier, collècteur du *vischmijne*, rescribents.
Refus de payer l'impôt du *vischmijne*.
1739
487. Les recteur, docteurs et professeurs de l'université de Louvain, intervenant pour la veuve du professeur Huens, suppliants - Le magistrat de Louvain, intervenant pour les brasseurs de cette ville, rescribents.
Revendication du privilège de pouvoir librement acheter et mettre en cave les bières du plat pays.
[ontbreekt/manque]
1739
488. Les forgerons, maréchaux-ferrants et *ijserwitwerkers* de Bruxelles, suppliants - J.B. Schaemmer et Pierre Somers, supôts du métier, rescribents.

489. Désiré Adriaenssens, brandevinier à Anvers, suppliant - Les portefaix de cette ville, rescrits.
1740
490. Les chef homme, doyens jurés et peseurs des fabricants de couill de Turnhout, joint à eux le chef écoutète Antoine de Fierlandt, suppliants - Pierre Robert, rescrits.
Refus de restituer 15 pièces de couill confisquées.
1740
491. Les forgerons de Bruxelles, suppliants - Les maréchaux-ferrants et *ijserswitters*, rescrits.
Demande en séparation.
1740
492. Le recteur magnifique et l'université de Louvain, impétrants - Le magistrat et les tailleurs de Louvain, intimes.
Revendication du privilège du *tractus fori* à l'occasion d'une perquisition faite par les tailleurs dans la maison du procureur Quirini, à la recherche d'une camisole.
1740
493. Le grand métier de Louvain, impétrant - Henri Charles et consorts, fondeurs d'étain, intimes.
Refus des intimes de payer une taxe de 50 florins pour la vente des porcelaines et cristaux étrangers.
1740
494. Guillaume Verhaeghen, bourgeois d'Héverlé, suppliant - Les brasseurs de Louvain, rescrits.
Protestation contre la confiscation de tonneaux de bière.
1740
495. Les bouchers de Bruxelles, fermiers de l'impôt sur le bétail, demandeurs - Arnold Boers, abatteur de bestiaux à Etterbeek, défendeur.
Arrestation de la femme du défendeur, coupable d'avoir introduit à Bruxelles de la viande provenant du dehors.
1740
496. Les épiciers et merciers de Louvain, réformants. - Les chaussetiers de cette ville, intimes.
Réformation d'une ordonnance du 11 janvier 1716 défendant à tout individu, étranger au métier des intimes, de fabriquer et vendre des bas, chaussons, guêtres et autres objets de cette nature coupés aux ciseaux et cousus à l'aiguille.
1741
497. Les merciers et les épiciers de Bruxelles, suppliants - R.P. Gaspard Mercier, prieur des Bogards, rescrits.
Défense faite aux rescrits de travailler la cire et de fabriquer les cierges nécessaires à leur église.
1741
- Poursuite du chef d'injures.
1740

498. Jacques Wouvermans et consorts, géomètres et arpenteurs jurés à Bruxelles, suppliants - Le magistrat de Bruxelles, insinué.
Exemption de la garde bourgeoise et du service personnel. 1741
499. Les potiers d'étain et les plombiers de Bruxelles, demandeurs - André Chapel, mercier, défendeur.
Confiscation de 150 livres d'étain travaillé, importé d'Angleterre, sans paiement de droits. 1741
500. Jean Henri de Wilde, tanneur à Tirlemont, suppliant - Jacques Van Meldert, tanneur et les héritiers de Jacques Vandenbergh, en son vivant receveur des domaines au quartier de Tirlemont, rescrits.
Revendication par le suppliant du droit d'user à son tour du moulin à tanner de S.M. 1741
501. Josine Vervoort, veuve Jean Baptiste Schoep, mercier à Louvain, et Arnold Vervoort, son père, impétrants - Les chirurgiens de Louvain, intimes.
Concours de créanciers sur les biens de Louis Van den Ende, barbier. 1741
502. Les officiers et employés de l'ammann de Bruxelles, impétrants - Les fripiers, intimes.
Réformation d'une ordonnance défendant aux impétrants de faire partie du métier des intimes. 1741
503. Florent Michel Crabbeels, conseiller et receveur général des domaines de S.M. au quartier de Louvain, suppliant - Les brasseurs de Louvain, rescrits.
Protestation contre la confiscation de plusieurs tonnes de bière brune de Leeftael. 1741
504. Les bouchers de Bruxelles, appelants - Pierre Backeliers, intime.
Confiscation de trois pièces de boeuf. 1741
505. J.B. Van Welhuysen, fripier à Anvers, suppliant - Les doyens du métier, rescrits.
Contestation relative au serment. 1741
506. Les gantiers et fabricants de bourse à Bruxelles, intervenant pour Guillaume Van Merstraeten, impétrants - Les trésoriers et receveurs.
Refus de payer l'accise sur les peaux et cuirs. 1742
507. Philippe Smeessens, impétrant - Les teinturiers de Bruxelles, intimes.
Confiscation de deux dévidoirs et 9 livres de fil lacé, et contestation sur la juridiction de la gilde de la draperie.
[ontbreekt/manque] 1742

508. Jean André Peytier et consorts, héritiers de Jean Schuts, suppliants - Les fripiers d'Anvers, rescrits.
Refus de permettre aux rescrits de procéder à l'estimation et à la vente publique des meubles de la succession, sous prétexte que les héritiers mineurs ont obtenu des lettres de *venia aetatis*. 1742
509. Les héritiers de François t'Kint, marchand à Bruxelles, impétrants - Les maré-chaux-ferrants, intimes.
Confiscation de deux essieux pour presse à imprimer le cuir doré, fabriqués pour compte des impétrants par P. Theunis, forgeron de la cour. 1742
510. Le duc d'Arenberg, intervenant pour la veuve P. Clauwers, meunière du moulin d'Héverlé, suppliant - Les meuniers de Louvain, rescrits.
Revendication du droit de moudre des grains pour les habitants de Louvain. 1743
511. Le magistrat de Liège, suppliant - Les portefaix de la ville, rescrits.
Contestation sur l'augmentation des salaires. 1743
512. Les tailleurs d'Anvers, suppliants - Les fripiers, rescrits.
Rappel à l'exécution des ordonnances interdisant aux rescrits la confection d'habits avec étoffes neuves. 1743
513. Les savetiers de Louvain, impétrants - Les cordonniers, intimes.
Protestation des intimes contre l'usurpation de leurs attributions. 1743
514. Les doyens de la Grande Gilde de Louvain, impétrants - Laurent Leyaerts, *autaarneester* dudit, insinué.
Paiement de l'*autargelt*. 1743
515. Les bouchers de Louvain, impétrants - Henri Dillen, intime.
Confiscation de boeufs achetés à Sichein. 1744
516. Le comte de Rupelmonde, baron de Wisssekereke, suppliant - L'écoute et le chef métier des bateliers d'Anvers, rescrits.
Maintien du privilège du fermier du passage d'eau de Callebeke sur l'Escaut, juridiction de Wisssekereke, de transporter avec sa barque des voyageurs et des marchandises à Anvers. 1744
517. Le magistrat de Louvain, impétrant - Les brasseurs de cette ville et le procureur général, ajoutés.
Contestation sur une imposition extraordinaire et temporaire de 3 fl. par brassin de bière. 1744
518. Cornille Hannaert, ex-doyen des brasseurs de Louvain, rendant - Les brasseurs

- de cette ville, contredisans.
1744
519. Les députés des Etats de Brabant, le magistrat d'Anvers et les meuniers de cette ville, suppliants - Les brasseurs d'Anvers, rescrits.
1745
520. Les taverniers marchands de vin de Bruxelles, demandeurs - Le magistrat de cette ville, défendeurs.
1745
521. J.B. de Provins, suppliant - Les charpentiers, chartrons et *molenslagers* de Bruxelles, rescrits.
1745
522. Les tonneliers d'Anvers, suppliants - J.B. Van Bomberghe, ajourné.
1745
- Défense de fabriquer du vinaigre sans faire partie du métier.
1745
523. Les tailleurs de Louvain, impétrants - Les fripiers de cette ville, intimes.
1745
- Confiscation de 2 robes de chambre confectionnées par un fripier pour le notaire Stas.
1745
524. Le magistrat d'Anvers et les doyens des orfèvres d'or et d'argent, suppliants - Thomas Vander Motten, contrôleur des objets d'or et d'argent de la Monnaie de S.M., joints à lui les prévôts et wardins de la monnaie, rescrits.
1745
525. Les pelliériers et fourreurs de Bruxelles, impétrants - Les merciers, intervenant pour J.B. Heeraert, ajournés.
1745
- Confiscation de *moeffels* garnis de fourrure.
1745
526. Philippe Smeessens, teinturier, incarcéré au Treurenberg, suppliant - Les teinturiers de Bruxelles, rescrits.
1746
- Demande de pension alimentaire.
1746
527. Les bateliers de Bruxelles, impétrants - Gommaire Kops, centenier du *beggijne-wijk*, intime.
1746
- Refus des impétrants de servir dans la garde bourgeoise ou de payer une compensation.
1746
528. Arnold Mesuroille, procureur au conseil de Brabant, suppliant - Les menuisiers, ébénistes, *witwerckers* et lingiers de Bruxelles, rescrits.
1746
- Protestation contre la confiscation d'un bureau, d'une presse, d'un chassais et autres objets.
1746

529. L'écouète d'Anvers et les menuisiers de cette ville, demandeurs - Les charpentiers, intervenant pour Ch. van Brecht, défendeurs.
Confiscation de deux *dackcasseynghe*n ou fenêtres italiennes. 1746
530. Pierre Van Turnhout, batelier à Bruxelles, suppliant - Les bateliers de Bruxelles, rescrits.
Demande de dommages intérêts pour cause de confiscation illégale de son bateau. 1746
531. Les marchands de vin en gros d'Anvers, suppliants - Le magistrat de cette ville, rescrits.
Réformation d'une ordonnance du 11 novembre 1744 imposant les vins d'un droit de 2 florins par aine à leur entrée à Anvers. 1746
532. Les brasseurs d'Anvers, suppliants - Le magistrat, rescrits.
Opposition des suppliants à une nouvelle imposition d'un sou par *veertel* sur le grain, importé à Anvers. 1746
533. Les bouchers et les marchands de bestiaux de Nimove et de Pamel, suppliants - Les bouchers de Bruxelles, fermiers de l'impôt sur le bétail, rescrits.
Protestation contre une augmentation d'imposition. 1747
534. Les graissiers de Bruxelles, impétrants - Les merciers, intimes.
Revendication du monopole de la vente de l'huile de graine de lin. 1747
535. Le métier des quatre couronnés de Bruxelles, suppliants - Les doyens des tailleurs de pierre, sculpteurs et ardoisiers de Bruxelles, rescrits.
Refus des rescrits de consentir à la levée d'une somme de 1.500 florins pour aider les maçons à continuer leur procès contre les plafonneurs et couvreurs de chaume, relatif au droit de *bezetten* et plâtrer les murs à la chaux. 1748
536. Les tailleurs de Bruxelles, suppliants - Jean Kerpel, tripier, intime.
Confiscation d'un habit d'enfant. 1748
537. Les supérieurs du béguinage de Tirlemont, suppliants - Les merciers, rescrits.
Maintien du privilège de la confection et de la vente des bas. 1749
538. Les boulangers d'Anvers, suppliants - Le drossard de Mercxhem et Damburrghe, rescrits.
Demande de faire exécuter l'ordonnance du 7 juin 1687 défendant à tout habitant des villages environnant Anvers d'exercer le métier des boulangers. 1749
539. Les tanneurs d'Anvers, suppliants - Michel Brunil, rescrits.
Défense au rescrit d'exercer le métier sous le nom de son fils, sans l'autorité-

540. Simon le Doux, maître chamoiseur, bufflelier et gantier à Bruxelles. - Les tanneurs de Bruxelles, intimes.
Demande de l'impétrant de faire préparer des cuirs pour l'empaigne des souliers dans son moulin à Woluwe-St.-Lambert.
1749
541. Pierre Jean de Wever, boulanger à Bruxelles, impétrant - Les peseurs jurés du pain, intimes.
Confiscation de pains pour cause de fraudes dans le poids.
1749
542. Les brasseurs de Tirlemont, suppliants - Le magistrat de cette ville, rescrits.
Réformation d'une ordonnance du 9 octobre 1747 concernant l'accise sur la bière.
1750
543. Les cordonniers de Louvain, demandeurs - Les savetiers, intervenant pour Charles Stuckens, défendeurs.
Confiscation d'une paire de souliers faite entièrement de cuirs neufs.
1750
544. Les brasseurs de Tirlemont, suppliants - Le magistrat de cette ville, rescrits.
Réformation d'une ordonnance du 5 janvier 1750 défendant de vendre la bière de première qualité au-delà de 12 fl. la pièce.
1750
545. Les meuniers et marchands de farine de Bruxelles, suppliants - L'abbesse noble du couvent de Forest, rescrits.
Défense de mouler des grains pour les particuliers au moulin de l'abbaye.
1750
546. Michel van Haeren, tourneur à Deurne, suppliant - Les *houtbrekers* d'Anvers, rescrits.
Protestation du suppliant contre la défense à lui faite d'exercer son métier.
1750
547. Les bouchers de Bruxelles, suppliants - Le magistrat de cette ville, rescrits.
Contestation sur l'interprétation de la convention relative à la prise en ferme de l'accise sur le bétail.
1750
548. Les quatre couronnés de Bruxelles, impétrants - Les platonneurs et couvreurs de chaume, intimes.
1750
549. Nicolas Vander Weerden, officiel du poids de la ville de Bruxelles, suppliant - Les *kraenkinders*, jurés de la ville, rescrits.
Appel des rescrits en garantie contre l'action en dommages intérêts, intentée au suppliant par Guillaume de Grimmonpre, négociant à Dunkerque, pour la perte de plusieurs pièces de vin et d'eau de vie.
1751

550. Marie Vanden Borch, veuve Josse de Bruyn, brasseur à Louvain, impétrant - Les tailleurs de Louvain, intimes.
Confiscation d'habillements d'enfants, confectionnés par une couturière étrangère. 1751
551. Chrétien Vander Linden et consorts, supôts de la grande gilde de Louvain, suppliants - Les poissonniers de cette ville, insinué.
Protestation contre le refus des insinué de reconnaître aux suppliants le droit de vendre du poisson. 1751
552. Le sous-écoute d'Anvers, *nomine officii* et les chapeliers de cette ville, impétrants - Antoine Andriessens et Etienne Susiaen, intimes.
Confiscation de chapeaux. 1752
553. Les merciers de Bruxelles, demandeurs - Adrien de Greef, ex-doyen, défendeur.
Poursuite à charge du défendeur pour avoir frauduleusement inséré dans le registre une résolution que la chambre n'avait pas prise. 1752
554. Les brasseurs d'Anvers, suppliants - Le magistrat de cette ville, et les meuniers, rescrits.
Contestation relative à l'appropriation des *rosmeulen*, dont l'usage a été concédé aux suppliants. 1752.
555. François Clarien et consorts, supôts des 4 couronnés d'Anvers, suppliants - Les doyens, anciens et *busmeesters* du métier, rescrits.
Contestation relative au montant du *busgelt* à allouer en cas de maladie, de chômage, etc. 1752.
556. Lambert Van Laeken, meunier à Anvers, suppliant - Les meuniers d'Anvers, rescrits.
Paiement de salaires. 1753
557. Les merciers de Bruxelles, suppliants - Jean François Prévost, commis de la veuve Vandenberghe, concessionnaire des ventes publiques, rescrits.
Opposition à la mise en vente publique des merceries confisquées par autorité de justice. 1753
558. Les boulangers de Louvain, suppliants - Le magistrat de cette ville, rescrits.
Protestation contre l'impôt de 5 sous établi sur chaque *stocksel* ou mise à feu du four. 1754
559. Les marchands et facteurs de poissons à Bruxelles, suppliants - Le métier des marchands de poissons salés, rescrits.
Réformation d'une ordonnance du 11 mars 1749 interdisant la vente du poisson à toute personne étrangère au métier. 1754

560. François Janssens et consorts, bateliers à Anvers, suppliants - Les haleurs de bateaux de Rymenam, Werchter et Keerbergen, rescrits. Protestation contre la prétention des rescrits d'imposer aux suppliants un nombre d'haleurs supérieur à ceux qu'ils exigent des bateliers de Malines. 1754
561. Antoine Dauw et consorts, poissonniers à Louvain - Jonas Van Weddingen, doyen, intime. Paiement du reliquat dû par l'intime du chef de l'administration de l'accise sur le poisson. 1754
562. Les meuniers et marchands de farines à Bruxelles, suppliants - Les boulangers, ajoutés. Revendication du droit de posséder des sas, blutoirs (bael- et buydelmoelens) et autres objets nécessaires à la confection des bouquettes. 1755
563. Jean Robert Caïmo, docteur en théologie, président du Collège Ste.-Anne à Louvain, suppliants - Les menuisiers de Louvain, rescrits. Protestation contre la défense faite au suppliants de faire ou réparer des chassais de fenêtre par un des domestiques du collège. 1755
564. Marie-Thérèse Scheljens, fille de Pierre Scheljens, batelier à Bruxelles, suppliant - Les bateliers de cette ville, rescrits. Demande de pouvoir faire naviguer le bateau délaissé par son père et d'être admise dans le métier. 1755
565. Les chirurgiens et les barbiers d'Anvers, suppliants - Le magistrat de cette ville, rescrits. Réformation d'une ordonnance du 30 juin 1755, modifiant les conditions de preuves, l'examen et d'*ambachtsgeelt*, à l'égard des nouveaux membres. 1756
566. Les bouchers de Louvain, suppliants - Le magistrat de cette ville, rescrits. Protestation contre une résolution du magistrat ordonnant aux suppliants d'ouvrir et de fréquenter la boucherie, aux jours et heures fixés par les ordonnances. 1756
567. La veuve Paul Montenaeken, impétrante - Le sous-écoute d'Anvers et le métier des 4 couronnés, intimes. Confiscation de 2.000 tuiles amenées de Dordrecht par bateau. 1756
568. Jean Van Thyst, mercier à Mercxhem, suppliant - Les merciers d'Anvers, rescrits. Annulation de la sommation faite par les rescrits au suppliant de fermer sa boutique. 1756
569. Le magistrat de Vilvorde, suppliants - Les bateliers de Bruxelles, rescrits. Le magistrat de Vilvorde, suppliants - Les bateliers de Bruxelles, rescrits.

- Rappel à l'exécution du contrat par lequel le magistrat de Vilvorde a engagé, au profit des rescribents le droit d'exercer le métier des bateliers à Vilvorde. 1756
570. Les inspecteurs des cuirs à Bruxelles, suppliants - Antoine van Looek, rescribent. Confiscation de cuirs. 1756
571. Les fripiers d'Anvers, suppliants - Les héritiers de Marie-Thérèse Hennequin, rescribents. Contestation sur l'expertise et la mise en vente publique des meubles délaissés par la défunte. 1757
572. Simeon Mangis, suppliant - Les grands bouchers de Nivelles, rescribents. Confiscation de viandes. 1757
573. Les grands bouchers de Nivelles, suppliants - Le magistrat de cette ville, rescribents. Réformation d'une ordonnance du 7 novembre 1715 pour cause d'illégalité. 1757
574. Les charpentiers de Tirlemont, suppliants - Les menuisiers de cette ville, joints à eux le magistrat, rescribents. Délémitation de leurs attributions respectives. 1757
575. Les bouchers d'Anvers, impétrants - Joseph Vande Voorde, intime. Poursuite à charge de l'intime pour avoir refusé de laisser visiter sa voiture aux portes de la ville. 1757
576. Egide Crombeek et consorts, tanneurs à Louvain, suppliants - Philippe Fréché, rescribent. Protestation contre une dispense d'âge accordée au rescribent par le magistrat. 1758
577. Henri Van Cuyck, tanneur à Anvers, impétrant - Les doyens du métier, intimes. Protestation contre le refus des intimes d'estampiller et d'estimer les cuirs de l'impétrant. 1758
578. L'écouète de la ville et banlieue de Lierre, joint aux doyens du métier de St.-Joseph, appelants - Adrien Pirets, charpentier à Malines, intime. Confiscation de divers ouvrages au bois exposés par l'intime au marché de Lierre. 1758
- [ontbreekt/manque]
579. Les chirurgiens de Vilvorde, suppliants - Jean Bernard Leydits, rescribent. Demande en annulation de l'examen passé par le rescribent devant les commissaires nommés par le magistrat. 1758.

580. Michel Giganon, petit boucher à Nivelles, suppliant - Les grands bouchers de cette ville, rescrits.
Demande en annulation des poursuites intentées au suppliant pour avoir refusé d'ouvrir la porte de sa boutique au mayeur et aux rescrits. 1758
581. François Janssens, chef doyen du chef métier des bateliers d'Anvers, joint à lui l'office fiscal, suppliants - Les gens des métiers représentant un des trois membres de la ville d'Anvers, rescrits.
Opposition des rescrits à la nomination du suppliant comme chef doyen. 1758
582. Les graissiers de Bruxelles, suppliants - Les merciers et épiciers, intervenant pour N. du Bois, rescrits.
Revendication du monopole de la vente du fromage de gruyère. 1759
583. Les boulangers d'Anvers, suppliants - Les meuniers de cette ville, rescrits.
Réformation d'une ordonnance du 5 août 1728, substituant le paiement de la mouture en argent au paiement par *molster*. 1759 [ontbreekt/manque]
584. Les communs maîtres, échevins et conseil de la ville et province de Malines, intervenant pour Charles Verwust et consorts, suppliants - Les marchands de poissons sales de Bruxelles, rescrits.
Revendication du droit de vendre des harengs saurs au marché public du Vendred' di. 1759
585. Les brasseurs de Tirlemont, le magistrat de cette ville et le procureur général, suppliants - Le magistrat de Bruxelles, rescrits.
Demande d'interdire aux rescrits de frapper les bières de Tirlemont consommées à Bruxelles d'un droit supérieur à celui que paient les bières bruxelloises. 1759
586. Les grossiers et facteurs de vin à Bruxelles, suppliants - Le magistrat de cette ville, rescrits.
Demande de jouir de la même *laeminge* que les taverniers marchands de vin. 1759
587. Eglise de Haan, d'Assche, demandeur - Les teinturiers de toile de Bruxelles, défendeurs.
Confiscation de deux pièces de toiles introduites en ville. 1759
588. Les fabricants de drap de Bruxelles, impétrants - Les chaussetiers et les découpeurs de laine, intimes.
Réformation d'une ordonnance du 8 juillet 1755, réglant la fabrication et la vente des draps et des baies. 1759

589. Les bateliers de Bruxelles, impétrants - Charles Verschueren, intimés.
Refus d'admission.
1759
590. Cornille François Van Laethem, suppliant - Les meuniers d'Anvers, rescrits.
Protestation du suppliant contre la défense faite par les rescrits de transformer son moulin en moulin à braie.
1759
591. Les brasseurs de Tirlemont, suppliants - J.B. Luyten, meunier, intimé.
Réparation du moulin où les suppliants sont obligés de faire moudre leurs grains.
1759
592. Les tanneurs de Tirlemont, suppliants - Le magistrat de cette ville, rescrits.
Protestation contre une réglementation de l'usage des moulins à tanner.
1760
593. Isabelle, baronne d'Herissem, suppliante - Le métier de St.-Eloi à Nivelles, rescrits.
Confiscation d'une pièce de toile achetée par la suppliante à un marchand étranger.
1760
594. Jean-François Lansenbergh, facteur de poissons à Anvers, suppliant - Les marchands de poissons d'Anvers, rescrits.
Confiscation de saumons et d'esturgeons expédiés de Hollande à Bruxelles, sans les formalités prescrites par l'ordonnance du 2 août 1751.
1760
595. Les wardins, prévôts et monnayeurs de S.M. à Anvers, suppliants - Le magistrat de cette ville, rescrits.
Contestation relative à l'exemption des charges et impôts dont jouissent les suppliants.
1760
596. Les quatre couronnés d'Anvers, suppliants - Adrien Verbraeken, maçon, ajourné.
Demande en paiement de la taxe d'un sou par jour que le maître doit prélever sur le salaire des ouvriers non affiliés à la caisse de secours du métier.
1760
597. Les cordonniers de Louvain, demandeurs - Guillaume van Elewijck, défendeur.
Confiscation de deux paires de souliers.
1760
598. Les portefaix de Lierre, suppliants - Jacques Cools, négociant et facteur en grains de cette ville, rescrits.
Contestation sur le montant du salaire des suppliants.
1761
599. Les ferronniers de Louvain, suppliants - J.B. Brenart, seigneur de Corbeek Overloo, conseiller receveur des domaines de S.M. au quartier de Louvain et Tirlemont, intervenant pour André J. Janssens, fermier du poids public de S.M. à Louvain, rescrits.

- Refus des suppliants de payer des droits sur les fers et aciers importés à Louvain. 1761
- François Van Assche, doyen des brasseurs de Bruxelles, Charles Van Assche, ancien, et les supplôts du métier, suppliants - Les doyens et anciens du même métier, rescrits. 600.
- Protestation contre la décision prise par les rescrits d'admettre aux résolutions de la chambre les anciens qui n'exercent plus le métier. 1761
- Cornille Stockar, cordonnier à Kiel, suppliant - Les cordonniers d'Anvers, rescrits. 601.
- Protestation du suppliant contre la défense à lui faite d'exercer son métier. 1761
- Les boutiquiers et commerçants de Duffel, au pays de Malines, suppliants - Les administrateurs de cette ville, rescrits. 602.
- Protestation contre une augmentation de taxe. 1762
- Ignace Joseph Vanden Afryn et consorts, exempts (*uytcoopers*) du métier des portefaix d'Anvers, suppliants - Les doyens du métier, les portefaix non exempts (*werkende mannen*) et le magistrat de la ville, rescrits. 603.
- Réformation d'une ordonnance du 16 mai 1759 défendant aux suppliants de faire faire leur besogne par leurs ouvriers et domestiques. 1763
- Les fripiers d'Anvers, suppliants - Les dressard et échevins de la seigneurie de Kiel, rescrits. 604.
- Revendication du droit de vendre publiquement les successions mobilières dans la dite seigneurie. 1763
- Marc Vanden Rhyn et consorts, doyens et anciens des métiers des cordonniers et corroyeurs de Bruxelles, impétrants - Le dit métier, intervenant pour Fr. Des-meth, intime. 605.
- Revendication par les impétrants du droit de cumuler les métiers de corroyeur et tanneur. 1763
- Les 4 couronnés de Bruxelles, suppliants - Joseph François Verhulst, ajourné. 606.
- Poursuite à charge de l'ajourné pour avoir réparé lui-même le toit de sa maison. 1763
- Les merciers et épiciers de Louvain, demandeurs - Antoine Everard, libraire et mercier à Louvain, défendeur. 607.
- Confiscation de pièces de coton vendues publiquement par le défendeur devant sa porte. 1764
- Mathieu Wouters et consorts, cabaretiers et brasseurs à Borgherout, Mercxem et 608.

- Berchem, suppliants - Le magistrat d'Anvers et la nation des brasseurs de cette ville, rescribents.
Demande des suppliants de pouvoir consommer chez eux les bières brassées hors d'Anvers, interprétation de l'ordonnance du 10 novembre 1685. 1764
609. Les tailleurs de Bruxelles, impétrants - Marie Fournier, tailleurse, intimée. Confiscation des effets et hardes de l'intimé. 1764
610. Arnold Craeninx et consorts, doyens et anciens des brasseurs de Diest, suppliants - Roch Cantillon et consorts, brasseurs à Diest, insinué. Contestation sur la nomination du doyen du métier. 1764
611. Le sous-écoute d'Anvers, *nomine officii*, joints à lui la nation des courtiers, demandeurs - Jacques Bal, ajouté. Défense d'exercer le métier de courtier sans être membre de la nation. 1764
612. Jean François Derdeling, pour sa femme Marie Thérèse Van Cuissem, impétrant - Les boulangers de Bruxelles, insinué. Demande en annulation du testament de P. de Clercq, fait en faveur des insinué, en vertu de l'ordonnance de 1520 sur les biens de main morte. 1764
613. Les serruriers de Louvain, suppliants - Les forgerons de cette ville, rescribents. Revendication du droit de faire des piliers et des colonnettes en fer. 1765
614. Michel de Vocht et consorts, habitants de Lachenen, Hagenbroeck et Meylen, suppliants - L'écoute de la ville et district de Lierre, et le métier des teinturiers de toile de cette ville, rescribents. Protestation contre la défense faite aux suppliants de teindre des toiles sans faire partie du métier. 1765
615. Le chef métier des merciers d'Anvers, suppliant - Les aumôniers des pauvres, insinué. Revendication du droit de faire accompagner les corps des membres défunts par les vieillards du métier entretenus à la chapelle St.-Nicolas et nommés de *Oude Manneken Van St.-Nicolaes*. 1765
616. Les tondeurs de drap de Bruxelles, suppliants - Josse Laurent r'Kint, fabricant de drap, rescribent. Demande des suppliants d'obliger le rescribent d'entrer dans leur métier. 1765
617. Ferdinand d'Udekem, substitut bourgmestre et Guillaume Humblé, bourgmestre des nations à Louvain, suppliants - Les merciers et épiciers de cette ville, rescribents. Protestation des suppliants contre le refus des rescribents de les admettre à

618. Les cordonniers de Bruxelles, demandeurs. - Les savetiers de cette ville, intervenant pour A. Willems, défendeur.
Confiscation d'une paire de chaussures.
1766
619. Les jardiniers, fruitiers et vanniers de Louvain, demandeurs - Pierre Van brussel, marchand de fruits, défendeur.
Confiscation des fruits achetés par le défendeur à des personnes étrangères au métier.
1766
620. Gaspard Weygant, fabricant de verres et de bouteilles à Louvain, suppliant - Les brasseurs de Louvain, fermiers de l'accise sur la houille, rescrits.
Demande d'être exempté du droit de 10 sous par 1000 livres de houille.
1767
621. Les fabricants de laine et les teinturiers de Lierre, suppliants - Le magistrat de cette ville, rescrits.
Refus des suppliants d'abandonner les revenus de l'hospice St.-Géry fondé pour les supplés pauvres et infirmes du métier, en faveur de l'orphelinat fondé par les rescrits.
1768
622. Les tanneurs de Louvain, suppliants - Les créanciers du métier, rescrits.
Demande de lettres de cession de biens.
1768
623. Les boulangers de Bruxelles, fermiers du *back accys*, impétrants - Michel Van Ginderdeuren, boulanger, intime.
Poursuite à charge de l'intime pour fraude de droits.
1768
624. Pierre De Valck et consorts, ouvriers charpentiers à Bruxelles, suppliants - Les charpentiers, chartrons et *molenslaegers* de Bruxelles, rescrits.
Abolition du droit d'un vieil écu, établi sur chaque ouvrier à la suite du bombardement.
1768
625. Les teinturiers et fabricants de laines de Lierre, intervenant pour Arn. de Breuck, marchand de bas de laine, impétrant - L'écoutète et les merciers de cette ville, intimes.
Monopole de la vente des bas de laine.
1769
626. Les graissiers de Louvain, impétrants - Herman de Bruyn et consorts, héritiers de Jean Timmermans, ex-doyen du métier, intime.
Revendication des registres au rôle et autres papiers confiés à J. Timmermans.
1770
627. Abraham Gilbert et consorts, commis des supplés des tisserands de toile, et

628. Les bouchers d'Anvers, impétrants - Le sous-écoute de cette ville, nomme officil, intime.
Refus des impétrants d'admettre l'intime à la reddition de leurs comptes. 1770
629. Jacques Loudan, impétrant - Les mesureurs jurés du bois et du charbon à Bruxelles, intimes.
Poursuite à charge de l'impétrant du chef d'injures et d'imputations calomnieuses. 1770
630. Les merciers et épiciers de Louvain, suppliants - Les ferronniers de cette ville, rescribents.
Revendication du monopole de la vente des *vizen* de fer. 1771
631. Les quatre couronnés de Bruxelles, exécutants - Louis Pielpire, couvreur, ajourné.
Confiscation des outils de l'ajourné et poursuite à sa charge pour avoir travaillé à son profit personnel et non au profit d'un maître. 1771
632. Les corroyeurs de Tirlemont, suppliants - Pierre Corbisier, doyen et Denis Mombaeeckx, juré des corroyeurs et cordonniers de cette ville, rescribents.
Protestation contre les admissions illégales dans le métier. 1771
633. Les brodeurs et *grynwerckers* de Bruxelles, suppliants - Joseph Sagherman, fabricant d'étoffes et de camelots, rescribent.
Interdiction de fabriquer et vendre des camelots de Bruxelles, à moins que le rescribent ne fasse partie du métier des suppliants. 1771
634. Les trésoriers et receveurs d'Anvers, suppliants - Les brasseurs de cette ville, rescribents.
Contestation sur le paiement du *perdgelt*. 1771
635. Les doyens du chef métier des bateliers d'Anvers, impétrants - François Adriaenssens, intime.
Refus d'admission. 1771
636. Les chaussetiers et coupleurs de draps de Bruxelles, suppliants - Les bourgmestres et échevins de la ville, rescribents.
Protestation contre la nomination d'Henri Terwecoren et de N. de Ren, comme doyens des fabricants de draps. 1772
637. Les menuisiers, ébénistes, lingiers et *witwerckers* de Bruxelles, suppliants - N. Claus, menuisier, fermier du droit dit *het gastengel*, rescribent.
Reddition de comptes. 1772

638. Les meuniers de Bruxelles, suppliants - Les boulangers de cette ville, rescrits.
Contestation sur la redevance de 7 fl. dû par chaque meunier ou marchand de farine pour l'usage des *bydelmoelen* et instruments analogues. 1773
639. Le magistrat de Vilvorde, suppliants - La nation des cultivateurs de cette ville, rescrits.
Contestation sur la répartition de la taxe payée par la ville pour l'exemption de la patrouille et l'entretien de deux soldats du drossard. 1773
640. Antoine Guns, commis des supôts des tonneliers de Bruxelles, suppliants - Les doyens du métier, rescrits.
Protestation contre les charges excessives dont les supôts sont grevés. 1773
641. Les bateliers de Malines, suppliants - L'abbé d'Averbode, le receveur du prince d'Orange Nassau à Sichein, et J.B vande Venne, bourgmestre de Malines, propriétaires des moulins à eau de Testelt et Sichein, rescrits.
Contestation sur le montant du salaire dû aux fermiers desdits moulins pour faire passer les bateaux par les écluses. 1773
642. Les supôts des libres bouchers de Bruxelles, suppliants - Les doyens du métier, rescrits.
Réformation d'une ordonnance réglant le prix de vente de la viande. 1773
643. Les portefaix d'Anvers, impétrants - Pierre Joseph Verreycken, intime.
Refus d'admission. 1773
644. La grande gilde de Louvain, intervenant pour les tourneurs de chaises, impétrants - Pierre Noë, intime.
Confiscation des sabots vendus par l'intime. 1773
645. Les merciers de Bruxelles, suppliants - Les frères Romberg, négociants, insinué.
Poursuite à charge des insinué pour avoir vendu publiquement des pains de sucre, au poids public de la ville. 1774
646. Nicolas Harrewyn, secrétaire d'Beckeren, suppliant - Les quatre couronnés d'Anvers, insinué.
Poursuite à charge du suppliant pour avoir fait réparer son toit par un ardoisier étranger au métier. 1774
647. Les jardiniers, fruitiers et vanniers de Louvain, impétrants - Le magistrat de cette ville, intimes.
Réformation d'une résolution du magistrat autorisant la vente libre des fruits de la terre les jours de marché. 1774
648. Adam Hoffmans, négociant à Bruxelles, impétrant - Les portefaix jurés de cette

- ville, intimes.
Paiement du salaire dû aux intimes pour transport de poix et de goudron. 1774
649. Les doyens des boulangers de Bruxelles, impétrants - Le magistrat de cette ville, ajournés.
Contestation en matière de reddition des comptes. 1775
650. Les menuisiers de Tirlémont, suppliants - Les charpentiers de cette ville, rescrit-bents.
Demande d'infliger une amende, en sus de la confiscation, aux rescritbents qui empêtraient sur les attributions des suppliants. 1775
651. Pierre Berchmans, ancien doyen du métier de St.-Joseph à Lierre, appelant - Les doyens et anciens du métier, intimes.
Reddition de comptes. 1775
652. Les portefaix de Lierre, suppliants - Le magistrat de cette ville, rescritbents.
Réformation de l'appoinctement margé sur une requête présentée par les tanneurs à charge des suppliants. 1775
653. Albert Flament, orfèvre à Genappe, suppliant - Les doyens des orfèvres de Nivelles, rescritbents.
Confiscation de 11 paires de boucles en argent. 1776
654. Cornille Thielemans, suppliant - Le magistrat de Bruxelles, emprenant pour l'échevin superintendant du collège de médecine, rescritbents.
Protestation du suppliant contre le refus des rescritbents de l'admettre à examen. 1776
655. Jacques Ryns, boucher à Bruxelles, suppliant - Les bouchers de cette ville, rescritbents.
Protestation du suppliant contre les obstacles suscités par les rescritbents, à l'exercice de son métier. 1776
656. Charles Dupré, doyen des pelletiers et fourreurs de Bruxelles, impétrant - Jean de Becker, intime.
Refus d'admission. 1776
657. J.B. de Middeldeer, boulangier à Bruxelles, suppliant - Les directeurs de la Compagnie des marchands de levure, rescritbents.
Poursuite à charge du suppliant pour avoir contrevenu au contrat passé entre eux en achetant de la levure à d'autres qu'aux rescritbents. 1777
658. Les orfèvres de Bruxelles, suppliants - François Bruggemans, rescritbents.
Refus d'admission. 1777

659. Les bateliers de Bruxelles, impétrants - Le magistrat, intimés.
 Protestation contre une augmentation du prix du passage perçu sur le *treckschuyt*, faisant le service jusqu'à Willebroeck. 1777
660. Les chautourniers des environs et de l'ammanie de Bruxelles, suppliants - Le magistrat de cette ville, rescribents.
 Protestation contre une augmentation des droits d'entrée. 1777
661. Martin Anoul, commis aux ventes publiques des meubles et effets des personnes non militaires et non soumises à la juridiction du magistrat de Bruxelles, suppliant - Les merciers de Bruxelles, rescribents.
 Conflit d'attribution en matière de ventes publiques mobilières. 1778
662. Les fabricants de chaises d'Espagne et les perruquiers de Bruxelles, demandeurs - Les tourneurs de chaises, intervenant pour Jean Bauwens, défendeurs.
 Confiscation de 6 chaises, dites *à la mode*, à chevilles plates, *geschoreert* et sculptées, et contestation sur leurs attributions respectives. 1778
663. Les messagers ordinaires jurés du Conseil de Brabant, suppliants - Les messagers de la ville de Bruxelles, rescribents.
 Revendication du droit de porter, à l'égglise et au cimetière. 1778
664. Pierre van Assche, suppliant - Les brasseurs de Bruxelles, rescribents.
 Refus d'admission. 1778
665. Les merciers de Bruxelles, intervenant pour André Voets, mercier, suppliants - Les boulangers, intervenant pour G. Vandenbosse, messager du métier, rescribents.
 Protestation contre la confiscation d'un panier de mastelles que Voets offrait en vente dans les cabarets et promenades publiques. 1778
666. Henri Van den Borgh, brasseur à Louvain, fermier de l'accise sur la mouture, suppliant - Les doyens des brasseurs de Louvain, rescribents.
 Protestation du suppliant contre une saisie faite à sa charge pour cause de non-paiement de reliquats de comptes. 1779
667. Les préfet, vicair et assessseurs du collège de médecine de Bruxelles, suppliants - Le magistrat de cette ville, rescribents.
 Contestation sur le paiement des honoraires dus aux suppliants pour avoir fait une enquête sur la salubrité des fabriques de couleur dite bleu de Berlin. 1779
668. Les bateliers de Bruxelles, impétrants - N. Vander Noot, amman de Bruxelles,

- nomine officii, intime.
 Condamnation des impétrants à une amende de 100 fl. pour avoir sans motifs refusé d'admettre Marie Scheljens dans leur métier.
 1779
669. Dominique Vermanden, joints à lui les Wardin, prévot et jurés de la monnaie de S.M. en Brabant, suppliants - Les administrateurs de la ville et franchise de Turnhout, rescrits.
 Contestation sur les privilèges des suppliants en matière d'exemption d'impôts.
 1780
- [ontbreekt/manque]
670. N. Wauthier, bourgeois de Bruxelles, revident. - Les syndics du collège de médecine, intimes.
 Condamnation du revident à l'amende pour avoir vendu des emplâtres.
 1780
671. Julien Auris, de Gembloux, suppliant - Les quatre élus du métier des chaudronniers au Roman pays de Brabant, rescrits.
 Protestation contre la confiscation de ses marchandises.
 1781
672. Les merciers de Diest, suppliants - Les tisserands, marqueteurs, fabricants de couils de Diest, intervenant pour Jean Bogarts, rescrits.
 [ontbreekt/manque]
673. Les *houtbrekers* d'Anvers, suppliants - Les métiers réunis des charpentiers et menuisiers de cette ville, rescrits.
 Contestation sur leurs attributions respectives.
 1781
674. Pierre Broguet, suppliant - Les selliers et garnisseurs de carrosses et voitures, insinué.
 Restitution d'une voiture confisquée.
 1781
675. Les boulangers de Bruxelles, suppliants - Les superintendants et receveur du Canal de Bruxelles, emprénant pour la veuve de l'avocat Jérôme Mosselman, fermier du droit établi sur la mise à feu des fours, rescrits.
 Plaintes contre les exactions des rescrits.
 1782
- 675^{bis}. Dekens van het chirurgijnsambacht van Brussel, geïnstituueerde. - Suppoosten van hetzelfde ambacht, supplianten.
 1781
676. Jacques Josse, sculpteur sur bois, suppliant - Les 4 couronnés de Bruxelles, intervenant pour les sculpteurs, rescrits.
 Protestation du suppliant contre la confiscation des objets sculptés par lui.
 1782
677. Les meuniers et marchands de farine de Bruxelles, impétrants - Le magistrat de

678. La grande gilde de Louvain et le mayeur de cette ville, nomme officil, sup-
pliants - Pierre Mertens, menuisier, insinué.
Paiement du droit de 18 sous par ouvrier étranger à la grande gilde. 1782
679. Les tisserands de l'in d'Anvers, suppliants - Jean Populier, de Berchem, ajouté.
Exécution de l'ordonnance du 21 janvier 1771 relative à l'existence des métiers
dans les faubourgs. 1782
680. François Grégoire, savetier à Bruxelles, suppliant - Les boulangers de cette ville,
rescibents.
Confiscation des mastelles vendues par la femme du suppliant. 1783
681. Jean Vonce, boulangier à Louvain, suppliant - Les boulangers de cette ville,
rescibents.
Protestation du suppliant contre la défense à lui faite de vendre des tartes, des
couques et des mastelles à la porte du collège de la Ste.-Trinité. 1783
682. Les serruriers et horlogers de Bruxelles, impétrants - Les merciers, intervenant
pour Nicolas Viron, leur suppôt, intimes.
Confiscation de *fistsavage* de diverses grandeurs. 1783
683. Augustin Le Clair, suppliant - Les tailleurs de Bruxelles, insinué.
Protestation contre la confiscation d'une pièce de coton de 13 aunes. 1783
684. J.B. de Ronde et Emmanuel d'Asselborn, menuisiers à Bruxelles, impétrants - Les
doyens du métier, intimes.
Réformation d'une ordonnance du 23 novembre 1782, infligeant une amende à
tout maître qui ne déclarerait pas dans les 48 heures le départ de ses ouvriers. 1784
685. Les boulangers et pâtisseries de Bruxelles, suppliants - Les merciers, intervenant
pour Guillaume Mensaert, épicier, rescibents.
Monopole de la vente des tartes et pâtes. 1785
686. Jacques Bartheloux de Pepinghe, suppliant - Les charpentiers, charrons et *molen-
slagers* de Bruxelles, rescibents.
Demande en dommages intérêts à charge des rescibents pour avoir fait enlever
les portes et fenêtres de maisons, situées rue de la Rasière, appartenant aux
suppliants. 1785
687. Les chapeliers et brandeviniers de Bruxelles, suppliants - Le magistrat, rescri-

688. Pierre Bisschop, J.B. Persoons et consorts, notaires à Louvain, suppliants - Les tripiers de cette ville, rescribents.
Revendication du monopole des ventes mobilières.
1786
689. Les meuniers, boulangers et brasseurs d'Anvers, suppliants - Le magistrat, insinué.
Réformation d'une ordonnance du 29 octobre 1784, supprimant la caisse commune, et établissant une halle aux farines.
1787
690. Les francs bateliers de Bruxelles, suppliants - Les trésoriers et receveurs de cette ville, rescribents.
Contestation sur le paiement des sommes dues par les suppliants pour le fermage de l'accise sur le bétail.
[ontbreekt/manque]
1787
691. Les drapiers de Bruxelles, intervenant pour Henri Terwecoren, suppliants - Les découpeurs de drap, rescribents.
Protestation contre la confiscation de trois pièces de drap.
1787
692. N. van Mol, boulangier à Ixelles, suppliant - Les boulangers de Bruxelles, rescribents.
Confiscation de pains.
1787
693. Les serruriers et forgerons de Bruxelles, suppliants - Les merciers, intervenant pour D. Dubois, rescribents.
Confiscation de serrures.
[ontbreekt/manque]
1788
694. Les menuisiers et charpentiers de Tirlemont, suppliants - Philippe Robert, maçon, rescribent.
Confiscation de chassiss de fenêtre importés de Hougaerde à Tirlemont.
1789
695. N. Germain, suppliant - Les intendants, préfet et assesseurs du collège de médecine à Bruxelles, rescribents.
Demande d'admission.
1792
696. Pierre Everaerts, ex-doyen des merciers de Louvain, suppliant - Les merciers et épiciers de cette ville, rescribents.
Reddition de comptes.
1793
697. Henri Herremans, cabaretier à Bruxelles, suppliant - Les brasseurs de cette ville,

rescribents.
Demande d'admission.
1794

698. Philippe Spiette, suppliant - Les chirurgiens et barbiers de Louvain, rescribents.
Demande de lettres de cession de biens pour pouvoir sortir de la prison dans laquelle le suppliant a été enfermé pour n'avoir pas pu payer l'amende à laquelle il a été condamné pour avoir rasé.
1795

699. Les bateliers de Bruxelles, suppliants - Martin van Bevere, rescribent.
Protestation contre une dispense d'années d'apprentissage accordée au rescribent par le magistrat.
1795

700-730: Niet beschreven

PROCESDOSSIERS IN HET ARCHIEF VAN DE RAAD VAN BRABANT
PROCESSEN VAN DE GILDEN

Werkbeschrijvingen door A. Gaillard
(Inventarissen 3de afdeling, 82)

Brussel, 1993

1. Les chef homme, chef doyen, doyens et confrères du serment des archers, dit St.-Antoine, à Bruxelles, suppliants - L'ammann de cette ville, rescribent.
Demande des suppliants d'être maintenus dans leur ancien privilège de juger les procès en matière de coups, injures, querelles, entre confrères du serment, et de s'approprier les amendes, à l'exclusion des officiers de la ville. 1591
2. Henri de Cotteau, seigneur de Westmael, et André d'Elderen, seigneur de Westmeerbeek, impétrants - Les roi, doyens et confrères du serment de St.-Sébastien, à Hulshout, joint à eux Philippe, baron de Merode, seigneur dudit lieu, rescribents.
Revendication du monopole de la pêche dans la Nethé, sur le territoire de Westmeerbeek. 1612
3. Le lieutenant de la cour féodale de Brabant, nomme officil, suppliant - Le serment de la vieille arbalète, dit St.-Sébastien, à Anvers, rescribents.
Paiement du relief d'une rente sur les seigneuries de Dambbrugge et Mercxem. 1617
4. Laurent Roosens, huissier de la cour féodale de Brabant, suppliant - Le serment de St.-Georges, à Bruxelles, rescribents.
Exemption du guet et de la garde. 1625
5. Le Serment des Escrimieurs, dit St.-Michel, à Bruxelles, exécutants - Jean Peninx, opposant.
Saisie des biens de l'opposant, motivée sur son refus de faire partie du serment. 1628
6. Le serment des jeunes archers, à Anvers, intervenant pour Michel Vande Kerckhove, suppliants - Le métier des merciers de cette ville, rescribents.
Exemption des fonctions de doyen du métier pour les membres du serment. 1630
7. Gilles Bollaerts, suppliant - Le magistrat d'Anvers, et le petit serment de l'arbalète de cette ville, rescribents.
Refus du suppliant d'accepter les fonctions de doyen basé sur la qualité d'ancien capitaine des gardes bourgeoises. 1635
8. Gommaire Van Eeckhoudt, officier dans la compagnie du seigneur d'Opwoluwe, suppliant - Le serment des archers, à Bruxelles, rescribents.
Exemption de guet et de garde. 1642
9. Anne Poyermaecker, veuve de Paul Van der Heyden, en son vivant, tambour au service du serment de St.-Georges, à Bruxelles, suppliant - L'empereur, le roi et les doyens dudit serment, rescribents.
Donnages-intérêts pour la mort de Van der Heyden, tué pendant les exercices du

10. Le régime du grand serment de Louvain dit "La vieille Arbalète", suppliants -
Le régime du serment de St.-Georges, de la même ville, rescribents.
Interdiction aux rescribents de se faire précédé dans les processions et omme-
gangs, des arbalètes en bois, dites *kraeckaerts*, de les faire peindre sur la façade
de leur chambre ou dans leur jardin, et d'usurper le titre de serment de la vieille
arbalète, appartenant aux suppliants.
[les gravures ont été retirées]
1649
11. Adolphe du Pretz, capitaine du grand serment de Louvain, suppliant - Jean Van
Opstael, sous-connétable et Jean Vanden Broeck, doyen, dudit serment, rescri-
bents.
Procès en matière d'injures.
1650
12. Le métier des brasseurs, à Louvain, suppliants - Le grand serment de cette ville,
rescribents.
Contestation sur le droit, revendiqué par les rescribents, de faire entrer en
franchise de droits, 15 de leurs supôts dans le métier des suppliants.
1652
13. Job Gillemans, batteur d'or à Anvers, impétrant - Les doyens de la gilde de St.-
Luc et les anciens du métier des batteurs d'or, intimes.
Condamnation de l'impétrant à l'amende pour avoir engagé un second apprenti,
avant que les années d'apprentissage du premier ne fussent révolues.
1654
14. Antoine Vande Kerckhove, suppliant - Le serment des escrimeurs d'Anvers,
rescribents.
Protestation du suppliant contre son expulsion temporaire.
1652
15. Jean Michaulx, appelant - Le serment de St.-Georges, à Louvain, intimes.
Condamnation de l'appelant à l'amende pour avoir prononcé le nom du diable
dans les jardins du serment.
1657
16. Jean Cuypers, receveur de la chapelle de Notre-Dame de Ginderbuysten, à
Louvain, suppliant - Le serment des *colveniers* de cette ville, rescribents.
Paiement d'une rente de 5 sous sur une maison située rue Raeverstraete.
1658
17. Les supôts des serments de Bruxelles, se prétendant exemptés, par composition
de la garde et de la parade, impétrants - Le magistrat de Bruxelles et les doyens
des 5 serments de cette ville, intimes.
Réformation d'une ordonnance de 1655, annulant toutes les compositions, et
ordonnant la restitution de l'argent.
1660
18. Balthazar Goris, suppliant - Nicolas Vanden Houte, doyen du serment de St.-
Sébastien à Anvers, rescribent.

- Protestation du suppliant contre la saisie, faite par le rescribent, de vins vendus au suppliant par P. Vande Kerckhove, suppt du serment, et saisie pour cause de non-paiement de la cotisation annuelle due par le dit Vande Kerckhove. 1662
19. Lamoral Claude François, comte de Tour et Taxis, chef marguillier de l'église Notre-Dame au Sablon, suppliant - Les chef doyen et doyens du grand serment de Bruxelles, et les marguilliers de la dite église, intervenant pour Jean Corbesier, rescribents.
Refus du suppliant d'admettre ledit J. Corbesier comme maître de chapelle, parce qu'il n'est par bon compositeur. 1662
20. Gilles Meulenbergh le jeune, appelant - Le serment des escrimeurs à Anvers, ajournés.
Protestation de l'appelant contre une condamnation à l'amende pour cause d'insubordination. 1663
21. La gilde des taverniers marchands de vin, dite St.-Martin, à Anvers, suppliants - Hans Lambrecht, hôtelier, rescribent.
Condamnation du rescribent à l'amende pour avoir vendu du vin par pot au pinte sans faire partie de la gilde. 1664
22. Jean Van Langenhove, brasseur, suppliant - Le serment des escrimeurs, dit St.-Michel, à Bruxelles, rescribents.
Refus du suppliant de monter la garde. 1673 [ontbreekt/manque]
23. Philippe Buycx, procureur au conseil de Brabant, suppliant - Le serment de St.-Laurent, à Wolvenhem, rescribents.
Contestation sur le remboursement d'une somme de 509 florins, empruntée par le suppliant au nom et comme mandataire des rescribents. 1679
24. Guillaume Cornelis Gabriels, échevin de Meerle, suppliant - Le serment de St.-Georges, à Meerle, rescribents.
Protestation du suppliant contre son exclusion. 1679
25. Louis Cornet, tonnelier juré de la cour, impétrant - Le grand serment de Bruxelles, intimes.
Exemption de guet et de garde. 1681
26. Les Rois, connétables, doyens et suppts des serments de la noble arbalète, des archers, et des *colveniers*, à Louvain, suppliants - Les Roi, connétables, doyens et suppts du grand serment de la vieille arbalète, dit serment de Notre-Dame à Louvain, rescribents.
Demande des suppliants de pouvoir, comme les rescribents, aux processions de la ville, se réunir à l'hôtel de ville, d'y être honorés de la présence et des félicita-

- tions du mayeur et des nations, et de pouvoir se rendre, à côté de ceux-ci, accomplir les pagnés des musiciens de la ville, à leur station habituelle pour y attendre la procession.
1683
27. Le grand serment de la vieille arbalète à Louvain, intervenant pour Guillaume Suteus, suppliants - Les taverniers marchands de vin, rescribents.
Demande du suppliant d'être maintenu dans le privilège de pouvoir entrer dans un métier sans payer de droit, en qualité de supôt du serment.
1684
28. Pierre Glabbais, officier de la monnaie de S.M., suppliant - Le grand serment de Bruxelles, rescribents.
Exemption de guet et de garde.
1684
29. André Aertsens, marchand drapier, suppliant - Le grand serment de Bruxelles, rescribents.
Contestation sur le montant de la compensation due par le suppliant pour se libérer du guet et de la garde.
1685
30. La supérieure des Soeurs dites *Grauwzusters* à Léau, suppliants - Le serment de l'arbalète à Léau, rescribents.
Paiement d'une rente de 37 florins.
1687
31. Le notaire Van den Branden et consorts, supôts du serment de St.-Georges à Anvers, suppliants - Les doyens dudit serment, rescribents.
Contestation sur le montant des cotisations annuelles.
1691
32. Henri Ryssels, officiel du mont-de-piété à Bruxelles, demandeur - Le serment de St.-Georges, défendeurs.
Exemption de guet et de garde.
1691
33. Le serment des 60 tireurs de la vieille arbalète, dit le grand serment de Louvain, suppliants - Jean Colibrant, sous-diacre, licencié en théologie, rescribent.
Annulation de la donation faite au rescribent, consistant en l'usage d'une maison, appartenant au serment et en deux messes hebdomadaires.
1691
34. Pierre Simon, arpenteur juré à Bruxelles, impétrant - Le grand serment, intimés.
Exemption de guet et de garde.
1692
35. Jean Verheyden et consorts, supôts du petit serment des archers, à Schelle, suppliants - Diego Quarteer, écoute de Schelle, rescribent.
Protestation des suppliants contre la confiscation de deux tonnes de bière, saisies dans leur chambre de réunion, sous prétexte qu'elles y ont été amenées un jour de fête.
1694
36. Le serment de St.-Sébastien à Lachenen, suppliants - L'écoute de la ville et

- banlieue de Lierre, rescribent.
 Protestation des suppliants contre la défense qui leur est faite d'accompagner leur Roi jusqu'à Lierre au son des trompettes, au bruit des tambours, bannières déployées.
 1694
37. Christine de Heerx, douairière de Suerbempden, veuve de Pierre de Ranst, suppliant - Le serment de la noble arbalète, à Tirlemont, rescribents.
 Paiement d'une rente de 50 florins.
 1695
38. Le noble serment de l'ancienne arbalète à Louvain, suppliants - Le serment de l'ancienne arbalète à Anvers, rescribents.
 Protestation des suppliants contre un des articles d'une affiche annonçant un concours entre tireurs, disant que toutes les contestations seront jugées sans appel par le chef homme du serment d'Anvers, en violation de la juridiction appartenant aux suppliants comme chef serment des serments d'arbalétriers du Brabant et du pays de Malines.
 1697
39. Le serment de la vieille arbalète à Westerlo, et le duc d'Holstein, pour sa femme, comtesse de Westerlo, suppliants - Le noble chef serment de la vieille arbalète, à Louvain, rescribent.
 Demande des suppliants d'être maintenus dans leur privilège de décerner des prix en argent ou en étain, sans l'autorisation préalable des rescribents, qu'ils refusent de reconnaître comme leur chef serment.
 1698
40. Jean Engels, bourgeois de Rolduc, impétrant - Le serment de l'arbalète, dit St.-Sébastien, de Rolduc, intimes.
 Protestation de l'impétrant, qui a abattu trois fois l'oiseau, contre le refus des intimes de le proclamer Empereur, demande de remise du prix et de restitution des insignes.
 1698
41. J.B. Martini, huissier, suppliant - Le serment de St.-Sébastien à Tirlemont, rescribents.
 Protestation contre une augmentation de la cotisation annuelle des suppts.
 1698
42. Le serment de St.-Georges à Werchter, suppliants - L'abbé de Parcq, rescribent.
 Demande des suppliants de pouvoir tirer l'oiseau sur la tour de l'église.
 1699
43. Le serment de St.-Georges, à Louvain, suppliants - Les proviseurs et présidents du collège de la haute colline, en cette ville, rescribents.
 Demande d'obliger les rescribents d'achever le mur séparant leurs propriétés.
 1699
44. Antoine Jacques, bailli des alloux, suppliant - Grégoire de Bathy, roi du serment de la Basse Wavre, insinué.
 Paiement d'une rente de 378 fl. 7 sous.
 1699

45. Les supôts de la gilde des maîtres d'école, dite St.-Ambroise et Cassien à Anvers, intervenant pour Madeleine de Sweert, impétrants - Les doyens de la dite gilde, intimes.
Refus des impétrants de payer, conformément à une ordonnance du magistrat, une cotisation de 24 sous pour l'entretien de la gilde et de son autel. 1700
46. Jean Eggerix, suppliant - Le serment de la vieille arbalète à Bruxelles, rescribents.
Demande du suppliant d'être maintenu dans sa charge de centenier. 1700
47. Les capitaines de la garde bourgeoise de Bruxelles, intervenant pour Jean Beau-fils, suppliants - Le grand serment de Bruxelles, rescribents.
Maintenue du privilège d'exemption des serments pour chacun des 24 volontaires (*adelborsten*) placés près des capitaines. 1701
48. Pierre Vanden Bruggen, négociant en vins, demandeur - Le serment des *colv-niers*, dit St.-Christophe, à Bruxelles, défendeurs.
Paiement des vins fournis à l'occasion du tir de l'oiseau. 1701
49. Les héritiers de Cathérine Nijls, suppliants - Le noble serment de l'arbalète à Tirlemont, et tous ceux qui prétendraient exercer un droit ou une action sur une maison avec jardin de tireurs, écurie et remise, dite de *Handboog*, située dans la rue de Lubbeek, à Tirlemont, ajournés.
Mise en vente par décret. 1702
50. Le chef serment de la noble arbalète à Louvain, suppliant - Les mayeur et échevins de Vilvorde, rescribents.
Défense faite aux rescribents de faire tirer l'oiseau parce que la liste des prix en argent et en étain n'a pas été soumise à l'approbation des suppliants. 1703
51. Le serment de l'arbalète à Bruxelles, suppliants - Michel Wain, conseiller adjoint et receveur des domaines de S.M. au quartier de Louvain, rescribent.
Paiement de rente. 1704
52. Robert Vandendobssche et consorts, doyens du serment de St.-Georges, à Bruxelles, revidents - Les chef doyens dudit serment, intimes.
Refus des revidents de se conformer à une décision prise en assemblée générale leur ordonnant à chacun de fournir une cuiller et une fourchette en argent. 1706
53. Les chefs-doyens du chef serment de l'arbalète à Louvain, suppliants - Michel Wain, receveur des domaines et finances de S.M. au quartier de Louvain, rescribent.
Refus des suppliants de reconnaître une condamnation volontaire par laquelle Lambert Stercx, chef doyen de leur serment, s'est porté caution pour le rescribent. 1708

54. L'écoute de Duffel, suppliant - Le chef serment de l'arbalète du Brabant et du pays de Malines, à Louvain, rescrits.
Refus du suppliant de reconnaître le droit des rescrits d'annuler la défense faite par lui au serment de Duffel, de tirer à l'arbalète.
1708
55. Jean Van Dommelen et consorts, supôts du métier des chaudronniers, à Louvain, suppliants - Le grand serment de cette ville, rescrits.
Demande des suppliants de déclarer sub et obrepente un appointement rendu par les échevins de Louvain en faveur des rescrits dans un procès relatif à l'exemption des années d'apprentissage dans le métier des suppliants pour les supôts des rescrits.
1708
56. Le serment de St.-Georges et les trois autres serments de Louvain, suppliants - Les six secrétaires de la ville, rescrits.
Refus des suppliants d'admettre un des rescrits à l'audition de leurs comptes.
1710
57. Le serment de St.-Sébastien, à Waelhem, suppliants - Les directeurs et confrères de la confrérie de St.-Ambroise, audit lieu, rescrits.
Maintenue des suppliants dans leur privilège d'accompagner dans les processions le St.-Sacrement, un flambeau à la main, à l'exclusion des rescrits.
1711
58. Le magistrat d'Anvers, seigneur de Berchem, suppliants - La confrérie de l'arc audit Berchem, et les tuteurs des enfants de Philippe François de Fourneau, comte de Cruyckenbourg, seigneur foncier de Berchem, rescrits.
Opposition des suppliants à l'entrée solennelle préparée par les habitants de Berchem et notamment par les archers, aux membres de la famille de Fourneau.
1712
59. Les chefs doyens du serment de l'arc à Bruxelles, revidents - François Vander Stappen, aubergiste au Cygne, chaussée de Flandre, intime.
Refus de l'intime d'accepter les fonctions de doyen parce qu'il ne possède pas d'immeuble.
1712
60. Jean Van Rymenant, ex-doyen du serment de St.-Sébastien à Duffel, impétrant - Joseph Martin, doyen en exercice, intime
Paiement des sommes dues par le serment à l'impétrant.
1713
61. Le serment de l'arbalète du comté d'Erps, impétrant - Henri Plattebourse, intime.
Protestation de l'intime contre son expulsion.
1713
62. Martin Van Overheyt, notaire à Anvers, suppliant - Le serment des colveniers, rescrits.

63. Les notables du serment des canoniers, dit Ste.-Barbe, dans la franchise de Gheel, suppliants - Ceux du serment des Sts.-Georges et Sébastien audit lieu, rescrits.
Demande en annulation d'une sentence rendue par les rescrits au profit de Jean Van Broeckhoven, autorisant la mise en décret des meubles des suppliants.
1714
- [ontbreekt/manque]
64. Le petit serment de l'arbalète à Anvers, suppliants - François Van Duynen, négociant ayant obtenu lettres de réhabilitation, rescrits.
Refus des suppliants de recevoir le rescrit dans leur corps, et de le reconnaître comme ex-doyen, fonction dont il a été déchu après sa faillite.
1714
65. Quelques capitaines de la garde bourgeoise à Anvers, impétrants - Les receveurs et trésoriers de la ville, intimes.
Paiement de traitement.
1715
66. Le grand serment de Bruxelles, demandeur - J.B. de Lana, dit Vermillion, mercier et tapissier, défendeur.
Exemption de guet et de garde pour les tapissiers.
1716
67. Le grand serment de Bruxelles, suppliants - François Mostaerts, rescrits.
Refus du rescrit d'accepter les fonctions de doyen.
1719
68. Les doyens des serments de Louvain, formant le 3e membre de cette ville, suppliants - Le magistrat de cette ville, ajournés.
Annulation d'un emprunt conclu sans le consentement des suppliants.
1719
69. Antoine de Coek, suppliant - Le serment de St.-Georges, à Werchter, rescrits.
Annulation d'une sentence rendue contre le suppliant sans qu'il ait été cité ou entendu, le condamnant à une amende de 6 florins, où à aller, dans la quinzaine, se confesser et communier en l'église Notre-Dame à Hal.
1719
70. Les escrimieurs d'Anvers, suppliants - Jean François Meulepas, intime.
Contestation en matière de compensation pour être exempté de tout service, procession, entrée de souverains, enterrement de confrères, etc.
1720
71. Le serment de St.-Georges à Bruxelles, suppliant. - Mathieu Schovaerts, peintre marchand de tableaux, échevin de la cour censale de Walcourt Crayhem, à Anderlecht, rescrits.
Refus du rescrit d'accepter les fonctions de doyen.
1721
- 1713 Exemption de guet et de garde.

72. Le serment de St.-Nicolas, à Willebroeck, suppliants - J.B. Mertens, mayeur de la seigneurie de Thisselt, rescribent.
Demande de dommages-intérêts à charge du rescribent pour avoir empêché les suppliants, accompagnant la procession, de pénétrer sur le territoire de Thisselt. 1721
73. Remi Hazard et consorts, supôts du serment de l'arc à Braine-l'Alleud, suppliants - Les Roi, connétables et jurés dudit serment, rescribents.
Refus des suppliants de contribuer aux frais et dépenses d'un procès intenté à Michel Rigaux par devant les officiers du chef serment de l'arc à Louvain. 1722
74. Le serment de l'arc, dit St.-Etienne, à Braine-l'Alleud, suppliants - Le chef serment de l'arc à Louvain, rescribent.
Revendication du droit de juger en première instance les excès commis entre eux par leurs supôts. 1722
75. Le serment de la vieille arbalète à Contich, suppliants - Jean de Corte et consorts, confrères dudit serment, rescribents.
Refus des rescribents de contribuer aux frais et dépenses d'un procès pendant entre les suppliants et don Gaspard Francisco Y Feo, seigneur de Contich. 1724
76. Le conseil et les supôts de la nation portugaise à Anvers, suppliants - Le magistrat d'Anvers, intervenant pour les capitaines de la garde bourgeoise, rescribents.
Contestation sur le paiement des sommes dues pour l'exonération du service. 1724
77. Jean Antoine Lombaerts, receveur principal des droits de S.M. au département de Turnhout, suppliant - Le serment de la vieille arbalète, dit St.-Sébastien, audit lieu, rescribents.
Procès en matière d'injures. 1724
78. Anne-Marie de Dionant, suppliante - Les serments de Tirlemont, rescribents.
Paiement d'une rente de 6 florins. 1725
79. La supérieure de l'hôpital de la franchise de Gheel, suppliante - Le serment de l'arbalète audit lieu, rescribents.
Contestation relative à la propriété du terrain sur lequel les rescribents s'exercent au tir. 1725
80. Pierre Cayers, allère du serment des canonniers, dit Ste.-Barbe, dans la franchise de Mol, suppliant - Pierre Belmans, chef honneur dudit serment, rescribent.
Demande du suppliant d'être maintenu dans les fonctions d'allère que le rescribent veut lui enlever et donner à son frère Jean Belmans. 1726

81. [Manque/ontbreekt]
82. Les membres de la confrérie de St.-Sébastien à Rolduc, suppliants - Les échevins et le greffier du tribunal de Rolduc, rescribents.
Evocation d'un procès pendant entre les suppliants et Denis Toussaint. 1727
83. Le métier des bouchers à Louvain, suppliants - Le grand serment de cette ville, rescribents.
Refus des suppliants de reconnaître aux rescribents le privilège de faire entrer leurs supôts dans le métier des bouchers sans paiement de droits et sans années d'apprentissage. 1727
84. Les doyens et le chapitre de la cathédrale d'Anvers intervenant pour Jean Van Rijswijck, leur clerc, suppliants - Charles Visschers, capitaine de la garde bourgeoise, à Anvers, rescribent.
Exemption de guet et de garde. 1728
85. Le petit serment de l'arc à Anvers, impétrants - Jean Michel Vanden Bisdorn, chef doyen dudit serment, intime.
Protestation de l'intime, nommé concierge de la porte de Croonenborch à Anvers, contre la prétention des impétrants de considérer cette place comme incompatible avec les fonctions de chef doyen, et de lui donner un successeur.
1728
86. Guillaume François Tramasure, bailli de la ville et du pays de Grammont, joint à lui les héritiers de Don Francisco Mancicidor, suppliant. - Le grand serment de l'arbalète à Bruxelles, patron et administrateur de l'église Notre-Dame au Sablon, revendication d'une rente, au capital de 8.000 florins à charge du mont-de-piété de Bruxelles, délaissée par Marie Cortes Mancicidor. 1730
87. Philippe de Doncker, messager de la ville de Bruxelles vers Grammont, revident - Le serment de St.-Georges à Bruxelles, intime.
Exemption de guet et de garde. 1730
88. Le chef serment de l'arbalète du Brabant et du pays de Malines, à Louvain, suppliant - Jacques de Bruyn, rescribent.
Demande de dommages-intérêts à charge du rescribent pour avoir détruit les travaux de maçonnerie faits par les suppliants dans leur jardin à travers lequel le rescribent revendique un droit de passage. 1733
89. Martin Francis, suppliant - Le chef serment des *colveniers*, à Louvain, rescribents.
Protestation du suppliant contre le refus des rescribents d'accepter le nouveau blason offert par lui en échange de celui qu'il avait gagné. 1734

90. Marie Verlinden, veuve de Lambert Helsen, suppliante - Martin Douwen, frère du serment de St.-Sébastien à Zoerle, rescribent.
Annulation de la mise en décret d'une maison pour cause de non-paiement d'une rente.
1734
91. Le prince de Tour et Taxis et du Saint-Empire Romain, chevalier de la Toison d'Or, chef maître de la chapelle Royale et ducal de Notre-Dame de Victoire au Sablon, joints à lui les marguilliers et matres de la dite église, suppliants - Le grand serment de Bruxelles, insinué.
Revendication du droit de nommer le mayeur de l'Eglise.
1735
92. Le serment de l'arc, dit St.-Sébastien, à Tirlemont, suppliants - Mathieu de Wilde, cordonnier en cette ville, rescribent.
Procès en matière d'injures.
1736
93. Guillaume Hermans et consorts, supôts du serment de St.-Sébastien, à Turnhout, suppliants - Les chef homme, roi et doyens dudit serment, rescribents.
Demande d'obliger les rescribents à mettre en location publique le local du serment et à permettre aux suppliants de prendre copie des privilèges du serment pour pouvoir prouver cette obligation.
1737
94. Suzanne Francisci, suppliante - Le grand serment de Louvain, rescribents.
Refus de la suppliante de payer une somme de 100 florins due par feu son frère.
1737
95. Le serment de l'arbalète à Bruxelles, suppliants - Le noble chef serment de l'arbalète de Brabant et du pays de Malines, à Louvain, rescribents.
Demande du suppliant d'être maintenu dans le privilège d'accorder des statuts et des règlements aux serments du quartier de Bruxelles.
1738
96. Les serments de St.-Georges et St.-Sébastien, du village de la baronnie de Rotselaer, suppliants - Antoine Smets, rescribent.
Défense faite au rescribent, supôt du serment, de poursuivre par devant les échevins de Rotselaer, Jean Salens, son confrère, et de méconnaître ainsi la compétence des suppliants.
1741
97. Alexandre Van Baelen, et les administrateurs du village et de l'avouerie de Moll, suppliants - Le serment des canoniers au dit lieu, rescribents.
Protestation contre la prétention des rescribents de forcer A. Van Baelen à entrer dans leur serment.
1741
98. André Van der Elst, messager et afficheur juré de Bruxelles, revident - Le serment de l'arbalète à Bruxelles, intime.
Exemption de guet et de garde.
1741

99. Jean-Joseph Vanden Putte, changeur juré et orfèvre à Bruxelles, revidents - Le grand serment de Bruxelles, intime.
Exemption de guet et de garde.
1741
100. Henri Heyligier et Jean Wijckmans, messagers du serment de la vieille arbalète à Bruxelles, demandeurs. - Gabriel Steencrups, alfière dudit serment, défendeur.
Demande en paiement du pattacon dû aux demandeurs par tout membre du serment promu à un grade.
1743
101. Joseph Michel Peeters, seigneur de Merchtem, suppliant - Le serment de l'arbalète dudit lieu, rescribents.
Défense aux rescribents de tirer l'oiseau sans la permission du suppliant.
1745
102. Jean Timmermans, sergent au grand serment de Bruxelles, suppliant - Les chef doyen et anciens dudit serment, rescribents.
Protestation contre la prétention des doyens de forcer les sergents à aller chercher le mot d'ordre à l'hôtel de ville et à le communiquer à chacun des supôts de garde.
1746
103. Le serment des escrimieurs, dit St.-Michel, à Bruxelles, suppliants - Le capitaine Lefèvre, intervenant pour François Joseph de Noville, caporal du quartier de la chaussée de Flandre, rescribents.
Refus de de Noville de faire partie du serment.
1746
104. Philippe Henriqué et consorts, suppliants - Les doyens des six serments d'Anvers, rescribents.
Refus des suppliants de continuer à payer leur compensation depuis que les serments sont dispensés de monter la garde.
1748
105. Jean de Menschenen, suppliant - Le grand serment de la vieille arbalète à Bruxelles, rescribent.
Refus du suppliant d'accepter les fonctions de doyen parce qu'il exerce le métier de batelier.
1752
106. Le serment de l'arbalète à Tirlemont, suppliants - Mathieu Jacques Vander Meer, insinué.
Contestation sur l'entretien, l'usage et la jouissance des bâtiments et des jardins du tir.
1754
107. Le serment de St.-Gilles, à Obbrussel, demandeur - Gilles Cloetens, défendeur.
Procès en matière d'injures.
1755
108. Le petit serment de l'arc, dit St.-Sébastien, à Anvers, suppliants - Le magistrat de cette ville, rescribents.

- Maintenue des suppliants dans le droit de choisir leur chef homme. 1758
109. Le grand serment de l'arbalète à Louvain, suppliants - Le magistrat de Tirlemont, intervenant pour le serment de l'arbalète dudit lieu, rescribents. Conflit de juridiction. 1763
110. Marie Anne Coenraets, revidente - Le serment des archers de Bruxelles, intimes. Evaluation de la maison et du jardin située au marché aux Grains, louée par les intimes à Henri Coenraets, brasseur. 1767
111. Le grand serment de Louvain, suppliants - Le métier des merciers et épiciers de la dite ville, rescribents. Contestation sur le privilège des supôts du grand serment de pouvoir entrer dans un métier sans payer de droits et sans faire d'apprentissage. 1770
112. Les serments des *colveniers* et des archers de Tirlemont, et les drapiers de cette ville, formant trois des 4 membres de la dite ville, impétrants - Guillaume Michiels, leur député, intime. Paiement de vacations et d'honoraires. 1771
113. Le drossard de la baronnie de Wesemael, suppliant - Le chef serment de l'arc à Louvain, rescribent. Protestation contre l'interdiction faite par les rescribents à un cabaretier d'organiser un concours de tir sans leur consentement, et au suppliant de juger les contestations relatives audit tir. 1772
114. Clet Joseph Hageman, capitaine du quartier du marché au Fromage, à Bruxelles, appelant - Charles Joseph Brambilla, *wijckmeester* dudit quartier, intime. Revendication de la place de capitaine. 1772
115. Jean Verhaeghe, notaire et procureur à Haecht, suppliant - Le serment de l'arbalète audit lieu, rescribents. Défense faite par le suppliant aux rescribents de se servir de son jardin comme lieu d'exercice. 1773
116. Le chef serment de la noble arbalète de St.-Georges à Louvain, suppliants - Le serment de l'arbalète à Tirlemont, rescribents. Maintien du privilège de juridiction supérieure en première instance par *hooftele-ringhe*, et en deuxième par appel. 1773
117. Barthélémi Corthout, supôt du chef serment des arbalétriers de Brabant et du pays de Malines, à Louvain, suppliants - Le dit serment, rescribents. Procès en matière de suspection. [ontbreekt/manque] 1774

118. Les doyens de la gilde St.-Luc, à Anvers, comprenant les vitriers, relieurs, doreurs et encadrateurs, suppliants - Le magistrat d'Anvers, rescrits. 1776
 Revendication du droit d'administrer la gilde et de nommer les doyens.
119. Albert Ignace de Wilde, suppliant - Le serment des *colveniers*, dit Ste.-Barbe, à Diest, rescrits. 1776
 Contestation relative à la reconstruction de la façade de la maison de réunion des rescrits sur la grande Place.
120. Cornelle Dillis, suppliant - Le petit serment de l'arbalète à Anvers, rescrits. 1776
 Exemption du suppliant du guet et de la garde en sa qualité de promoteur de l'évêché d'Anvers.
121. Le serment de l'arbalète de St.-Sébastien à Liège, impétrants - Le baron de Kessel, conseiller et receveur général des domaines de S.M. au quartier d'Anvers, intimité. 1780
 Poursuite à charge des impétrants pour avoir, en reconstruisant leur maison, empiété sur la voie publique.
122. Le serment de St.-Sébastien à Deurne, demandeur. - Gaspard de Vriendt, à Anvers, défendeur. 1783
 Paiement des amendes encourues par G. de Vriendt avant son départ pour Anvers.
123. Les députés des Etats de Brabant, suppliants - Le petit serment de l'arc à Anvers, rescrits. 1787
 Exemption de guet et de garde pour les messagers du comtoir du conseiller receveur général des droits domaniaux au quartier d'Anvers.
124. Le grand serment de l'ancienne arbalète à Louvain, suppliants - Le magistrat, rescrits. 1789
 Demande en paiement du prix du jardin des suppliants par la ville de Louvain.
125. Jean Spruyt, suppliant - Le serment des arbalétriers de St.-Georges, à Vilvorde, rescrits. 1790
 Demande en annulation de la vente de quelques assiettes d'étain, saisies pour cause de non-paiement d'amende.
126. Les 5 serments de Bruxelles, impétrants - Le magistrat de cette ville, ajournés. Réformation des ordonnances des 27 septembre 1771 et 29 mai 1772, interdisant aux impétrants de procéder, sans la permission des ajournés, à l'élection des chefs doyens et doyens, pour former le nouveau magistrat; item de se réunir en chambre ou en assemblée, et de prendre des résolutions, sans le consentement du doyen faisant partie du magistrat. 1792

127. Le serment de St.-Georges, à Tirlemont, suppliants - Henri Marneffe, roi dudit
serment, rescribent.
Demande en restitution du collier. 1792

PROCESDOSSIERS IN HET ARCHIEF VAN DE RAAD VAN BRABANT
PROCESSEN VAN DE STICHTINGEN (GODSHUIZEN, HOSPITALEN, enz.)
Werkbeschrijvingen door A. Gaillard
(Inventarissen 3de afdeling, 82)

Brussel, 1993

1. Henri de Hornes, impétrant - Mathieu Coppens, ajourné.
Revendication de la place de chanoine prébendaire de l'église collégiale d'Anderslecht, à la collation du baron de Gaasbeek.
1611
2. Les exécuteurs de la fondation d'Helwige Bertjns, au collège d'Arras à Louvain, appelants - Cornille Claes, intime.
Paiement d'une rente de froment.
1633
3. Les héritiers de Simon Rodriguez d'Evora, suppliants - Les maîtres des pauvres et les maîtres du Saint-Esprit à Anvers, ajournés.
Contestation sur le point de savoir à qui incombe l'entretien de l'hospice, dit *hospice Ste.-Anne*, fondé par ledit Rodriguez pour 10 vieilles femmes dans la rue dite *Barge Straete*.
[Copie du contrat de fondation (1601)]
1642
4. Anne Van Gindertaelen, veuve Louis d'Herville, suppliante - Quentin Vander Elst, receveur de l'hôpital St.-Jean, ajourné.
Protestation de l'ajourné contre la saisie de ses biens pour cause de non-paiement d'une rente de 50 florins.
1643
5. Guillaume Schuermans, de Montaigu, suppliant - Le receveur de l'hôpital de Diest, ajourné.
Refus de paiement d'une rente de 2 setiers d'avoine.
1643
6. Barthelémy de Clercq, demandeur - J.B. Bonaerts, receveur de l'hospice St.-Eloy, à Bruxelles, défendeur.
Contestation sur le paiement du loyer d'une maison, sise dans la rue dite *Waer-moestraet*.
1643
7. La supérieure et les religieuses de l'hôpital Ste.-Elisabeth à Turnhout, impétrantes - Les doyen et chanoines de l'église collégiale de St.-Pierre au dit lieu, rescrits.
Demande d'être maintenu dans le privilège de la collation du bénéfice de la chapelle des Saints-Jean-et-Eloy, au dit hôpital.
1653
8. Le magistrat de Bruxelles, suppliants - La supérieure et les religieuses de l'hôpital St.-Jean à Bruxelles, joint à elles l'office fiscal, rescrits.
Demande d'interdire aux rescrits d'admettre des religieuses à la profession sans avoir au préalable demandé et obtenu le pain des mambours nommés par les suppliants.
[Copie d'une bulle d'Innocent IV (1246) adressée audit hôpital]
1656
9. Les proviseurs, supérieurs et mambours du grand hôpital de Louvain, suppliants - Tous ceux qui prétendraient exercer un droit ou une action réelle ou personnelle

- sur une maison située près de la Biespoorte, une tannerie située sur la Voer, dans la Vetterijestraete, et autres biens, situés à Louvain, acquis par les suppliants en vente publique.
Lettre de purge.
1657
10. Le procureur général de Brabant, intervenant pour le P. Ambroise, de l'ordre des Dominicains, suppliant - Pierre Van Achelen, seigneur à Laeken-Notre-Dame, héritier testamentaire de Marie Van Achelen, dame de St.-Albert, sa soeur, épouse de Christophe Van Laethem, bourgmestre de Malines, rescribent.
Demande en paiement d'une somme de 6000 florins léguée par Marie Van Achelen au P. Ambroise, en faveur de la fondation des filles repenties au canal.
1657
[Copia testamenti (1654)]
11. S.G. l'évêque d'Anvers, contredisant - Martin Briel, Seigneur de Bouwel, rendant.
Reddition de compte des biens provenant de la succession de Jean de Gavereel, chevalier de l'ordre du Christ, conseiller d'Etat, et légues par lui pour fonder à Anvers un hospice pour les pauvres.
1660
[Copia testamenti (1645)]
12. La princesse abbesse de Nivelles, suppliante - Les maîtres des pauvres de la paroisse de Meebeek-lez-Ninove, rescribent.
Revendication de la dime sur une partie de terre dite de *Molennersch*, appartenant aux rescribent.
1664
13. Les mambours de l'hôpital St.-Jean op de Poel, à Bruxelles, suppliants - Jean Imbrechts, rescribent.
Demande de surseoir à une sentence ordonnant aux suppliants d'hypothéquer ou de rembourser une rente de 160 florins par an.
1667
14. Les mambours et proviseurs des pauvres de Ste.-Gudule, suppliants - Les députés des Etats de Brabant, intervenant pour leur receveur, rescribent.
Paiement des arrérages d'une rente de 500 florins hypothéquée sur le subside ordinaire des Etats de Brabant, et léguée par Pierre Damant, chancelier de Brabant, en 1579, pour une distribution hebdomadaire de 25 pains et de 25 pièces de 3 sous aux pauvres.
1669
15. Les mayeur et échevins du fief de Rognon, suppliants - Jean Telman, receveur de l'hospice St.-Nicolas à Nivelles, rescribent.
Demande de forcer le rescribent à nommer au nom de l'hospice un *lay vest*, pour remplacer celui qui est décédé, et à payer le 10e denier pour divers fiefs à Rognon.
1670
[Copie d'une ordonnance de Jeanne, duchesse de Brabant (1382) (relative aux *lays vests*)]

16. Les enfants de feu Marie van Evenepoel, demandeurs - Les mambours et provi-
seurs de l'hospice St.-Eloy à Bruxelles, défendeurs.
Protestation contre la saisie et la mise en vente d'une ferme à Meerbeek pour cas
de non-paiement d'une rente de 10 florins prétendue par l'hospice. 1672
17. Le conseiller et receveur général des domaines de S.M. au quartier d'Anvers,
suppliants - Les aumôniers de la franchise de Gheel, rescrits.
Paiement d'une rente de 100 florins hypothéquée sur les domaines de S.M. 1671
18. Antoine Oste, suppliant - Les aumôniers d'Anvers et les collateurs des libéralités
faites par feu Jean de la Faille, rescrits.
Demande de secours en qualité de parent. 1672
19. Les mambours et la supérieure de l'hôpital St.-Jean à Bruxelles, suppliants - Les
héritiers de Michel Charité, rescrits.
Concours entre créanciers sur les biens de Grégoire de Groot, fermier à Pamele. 1672
20. Les mambours et proviseurs de l'hôpital St.-Eloy à Bruxelles, suppliants - La
supérieure des soeurs noires à Bruxelles, rescrits.
Contestation sur le montant de l'indemnité due aux rescrits pour avoir fait
soigner la femme d'un des domestiques de l'hôpital, attente de maladie conta-
gieuse. 1672
21. Les mambours et proviseurs de l'hôpital St.-Eloy à Bruxelles, exécutants - Adrien
de Coen, opposant.
Paiement du loyer d'une ferme située à Meerbeek. 1675
22. Les curé et marguilliers de Molenbeek, maîtres des pauvres, maîtres de la charité
et proviseurs de St.-Jean, au dit lieu, suppliants - Le magistrat de Bruxelles,
rescrits.
Protestation contre une ordonnance du magistrat annulant un arbitrage provision-
nel rendu par les superintendants de la charité à Bruxelles, entre les suppliants et
les maîtres de la charité à Bruxelles, concernant la reddition des comptes des
pauvres et de la maison spirituelle de St.-Jean à Molenbeek. 1677
23. Marie Verbrugghen, veuve Jean Haghen, suppliante - Les proviseurs de l'hospice
fondé par Catherine Van Robroeck, sur la chaussée de Flandre, à Bruxelles,
rescrits.
Revendication par la suppliante, en qualité d'héritière ab intestat, des meubles et
effets délaissés par sa tante Commerina Paleskens, décédée à l'hospice. 1678
24. Les surintendants de la maison des pauvres orphelins à Nivelles, impétrants - Les
créanciers décrets de la terre et seigneurie de Petit-Roelx, ajournés.

25. Jean de Roo, fermier de la dime de Goyck, suppliant - La maîtresse et les maîtres de l'hôpital St.-Nicolas à Nivelles, rescrits.
Modération de fermages.
1679
26. Le magistrat et les habitants de Tessenderloo, impétrants - Les proviseurs de la fondation faite par Renier Boonen, alias Fabius, au béguinage dit le Couvent des Anges, à Diest, ajoutés.
Interprétation de l'acte de fondation appelant les habitants de Tessenderloo à défaut des membres de la famille du fondateur.
1680 [ontbreekt/manque]
27. Les héritiers de feu Artus Van de Bempden, intervenant pour les enfants et héritiers de Jacques Vits, receveur des domaines de S.M. au quartier de Brabant, et de Marguerite Van de Bempden, suppliants - Marie Elisabeth Van Ophem, baronne d'Hovorst, dame d'An, fille de Jacques Van Ophem, receveur des domaines de S.M. au quartier de Brabant, et d'Elisabeth Vits, rescrits.
Contestation sur l'obligation de restituer une somme de 2400 florins payée indûment à l'hospice des jeunes filles du Sablon.
1683 [Copie des lettres patentes de fondation faite par S.A. l'infante Isabelle pour le mariage de 6 filles pauvres, en 1617; copie de l'acte d'ampliation (1619)]
28. L'abbé de Caudenberg, à Bruxelles, suppliant - Gabriel Goossens, maître des pauvres de la paroisse de Caudenberg, et le magistrat de Bruxelles, rescrits.
Demande du suppliant d'être maintenu dans le droit de présenter une liste de 3 candidats pour la place vacante de maître des pauvres de la paroisse de Caudenberg.
1684
29. Jean Vander Rijck, seigneur de Westwezel, suppliant - La mère et les conventuelles de l'hôpital Ste.-Elisabeth à Anvers, rescrits.
Contestation sur le droit de patronat de la cure de Westwezel.
1684
30. Les habitants de Wommersum, suppliants - Jacques Hacourt, prêtre, receveur de la fondation du docteur Pontanus, conservateur des privilèges de l'université de Louvain, rescrit.
Contestation sur le paiement des intérêts d'une somme d'argent prêtée par le Louvain, rescrit.
1684
31. Jean Verlinden, suppliant - Les curés de Nodderwijck, Herentals et Herentout, collateurs des bourses fondées par Jean Heyens, curé de Nodderwijck, en faveur des étudiants en théologie, rescrits.
Demande d'une bourse en faveur de son fils.
1685 [Extraits testaments, sans date]
- Concours entre créanciers.
1678

32. Les mambours des pauvres et de l'hôpital de Wavre, suppliants - Le magistrat de Louvain, rescrits.
Paiement des arrérages d'une rente de 200 florins hypothéquée sur la ville de Louvain et léguée par Marie Le Roy, veuve Louis Vanden Ede.
1685
33. Le procureur Lantens, curateur d'Alexandre Silvorst, demandeur. - Les administrateurs des pauvres de Ste.-Gudule, défendeurs.
Paiement de rente.
1686
34. Jacqueline Van Zinnick, grande maîtresse au béguinage de Bruxelles, exécutrice testamentaire de Marie Caers, béguine, impétrante et rendante - Les mambours et proviseurs des hôpitaux St.-Jean, St.-Jacques, St.-Laurent, Ste.-Gudule, ter Capellen, MolembEEK et St.-Géry, ajournés et contredisants.
Reddition de compte des legs faits aux hôpitaux par Marie Caers.
1687 [Copia testamenti (1657)]
35. Le magistrat de Tirlemont, suppliants - La supérieure de l'hôpital St.-Jean, au dit lieu, rescrits.
Demande en annulation de la vente, non autorisée par les suppliants, d'une pièce de terre sise hors du Bostpoort.
1687 [Copie d'une charte de Jean, duc de Brabant (1306)]
36. Henri Goossens, et le mayeur de Neerlinter, suppliants - François Gooris, receveur des pauvres de St.-Pierre, à Louvain, rescrit.
Protestation contre l'exécution d'une sentence rendue par le magistrat de Louvain, en matière de paiement de rente.
1688
37. Gratien de Vleeschouder, fondeur de plomb, à Bruxelles, appelant - Les maîtres des pauvres de Forest, intimés.
Contestation sur la reddition de comptes de Jean de Vleeschouder, père de l'appelant, receveur des pauvres et mayeur de Forest.
1688
38. Le prévôt et les confrères de la confrérie du St.-Sacrement, dans l'église de St.-Géry, à Bruxelles, suppliants - Les enfants de Philippe de Longin, rescrits.
Paiement d'une rente de 150 florins.
1688
39. Bernard Cuyermans, contrôleur des comptes des hospices et autres fondations pieuses soumises à la juridiction de la ville de Bruxelles, suppliant - Les maîtres de la charité générale et le magistrat de Bruxelles, rescrits.
Protestation du suppliant contre la nomination d'un contrôleur adjoint, et contre l'allégation des maîtres de la charité générale, imputant au suppliant les retards subis par la reddition des comptes.
1689
40. Le curé et les habitants de Grand-Rosière, suppliants - Les mambours de l'hôpital de Perwez, rescrits.

41. Les mambours, la supérieure et les religieuses de l'hôpital St.-Jean à Bruxelles, suppliants - Le magistrat de Pamele, rescribents.
 Refus des suppliants de payer leur quote-part dans les impositions extraordinaires établies par les rescribents pour payer les contributions imposées par l'armée française.
 1690
42. Ferdinand de Moor, greffier de la franchise de Merchtem, suppliant - Jean Van Mulders, receveur de l'hôpital Ste.-Gertrude, au dit lieu, rescribent.
 Contestation sur le droit d'administrer les fonds et revenus de l'hôpital.
 1691
43. Les mambours, supérieures et religieuses de l'hôpital St.-Jean op den Poel, suppliants - Les marguilliers et les anciens de l'église St.-Jean op den Poel, rescribents.
 Contestation relative à la propriété des offrandes, à l'usage de l'orgue, des cloches, de la chaire de Vérité, etc.
 [Copie d'une bulle du pape Clément IX (1669)]
 1692
44. Les proviseurs de l'hospice St.-Ghislain, à Bruxelles, suppliants - Antoine Lens, huissier du conseil privé, receveur et concierge de l'hospice, rescribent.
 Demande en reddition de compte de la gestion du rescribent, interdiction à sa servante d'habiter l'hospice.
 1693
45. Guillaume de Vieuxart, chapelain du Ste.-Gudule, suppliant - N. de Berckel, écuyer, seigneur d'Erembodegghem, pour sa femme Cathérine Claerbois, collatrice de la messe ou cantuaire fondée en 1655 par Anne Stevens, dans l'église Ste.-Gudule, rescribent.
 Demande du suppliant d'être nommé au bénéfice à titre de plus proche parent.
 1693
46. Le chapitre de l'église collégiale de St.-Germain, à Tirlemont, intervenant pour le chanoine Balthazar Vander Meeren et pour la supérieure de l'hôpital St.-Jean, fermier des biens appartenant à la fondation pieuse de St.-Julien, dans la dite église, suppliants - Lambert Velaerts, prêtre, nommé au bénéfice de la dite fondation, rescribent.
 Refus des suppliants de délivrer au rescribent les biens de la fondation, aussi longtemps que sa nomination est contestée par Thomas de Bouillon.
 1693
47. Charles, comte de Grobbendonck, baron de Wesemael, maréchal héréditaire de Brabant, suppliant - Bruno Ysenbout, pasteur à Duffel, exécuteur testamentaire de la fondation pieuse pour les pauvres de Demoiselle Marie Martens, rescribent.
 Demande en annulation de la vente d'une rente au capital de 19.000 florins sur la

1690

- terre et seigneurie de Heyst-lez-Malines, vendue au rescribent par Charles Biereau, intendant du comte, à l'insu de ce dernier. 1694
48. La supérieure et les religieuses de l'hôpital de Gheel, suppliantes - Les administrateurs de la franchise de Gheel, rescribents. Exemption de tout impôt, charge et contribution. 1695
49. La maîtresse et les maîtres de l'hôpital St.-Nicolas à Nivelles, impétrant - Les héritiers de Nicolas le Waitte, ajoutés. Paiement d'une rente de 23 florins sur une maison, jardin et terre à Senefte. 1697 [ontbreekt/manque]
50. Les curé, mayeur, échevins, mambours des pauvres et des orphelins à Bossut, suppliants - François d'Amenzaga, seigneur de Nil Pierreux et l'avocat de Schoubrouck, patron et receveur de la fondation pieuse, établie par Adrienne le Roy, dame de Mouzet, veuve de Marc Antoine du Four, en faveur des filles pauvres de Bossut, rescribent. Refus des suppliants d'approuver la transaction faite par le rescribent avec le métier des brasseurs de Louvain, par laquelle les rescribents cèdent au dit métier une rente délaissée par la testatrice. [Copia testamenti (1661)] 1697
51. Le receveur des pauvres de Ste.-Gudule, suppliant - Les administrateurs des dits pauvres, rescribents. Refus des rescribents de comparaître comme garants dans un procès intenté par le suppliant aux maîtres des pauvres et aux marguilliers d'Iterbeek et Dillbeek. 1697
52. Anne Marie Eslinx, veuve Gilles van de Werve, intervenant pour son fils François Joseph Vandewerve, suppliante - Philippe Vande Werve, collateur de la fondation de bourses d'études fondée à Louvain par Rutger van Maersselaer, rescribent. Demande d'une bourse pour le fils de la suppliante, à titre de plus proche parent. 1698 [Copia testamenti (1648)]
53. Théobalde Franquinet, pasteur de Perwez, suppliant - La maîtresse et les maîtres de l'hôpital St.-Nicolas, à Nivelles, rescribents. Demande du suppliant de lui fournir, à proportion de la dîme que les rescribents possèdent à Perwez la portion congrue qu'il n'a pu percevoir par suite du séjour de l'armée du prince de Waldeck en 1689 et de l'incendie du village pendant le siège de Namur. 1698
54. Engelbert Bernaerts, receveur de l'hôpital St.-Jean à Bruxelles, suppliant - L'avocat Subbincx, nomme uxoris, rescribent.

- Païement du fermage d'une pièce de terre sise à Tervueren, au lieu dit *hoocx-vorst*.
1698
55. J.B. de Vits, suppliant - Les mambours, supérieure et religieuses de l'hôpital St.-Jean, à Bruxelles, rescribents.
Demande du suppliant, ruiné par l'armée française, d'être admis à l'hôpital, en considération du legs fait par son oncle Paul Vits, maître ordinaire de la chambre des comptes de S.M. en Brabant.
1698
56. Les proviseurs de la confrérie de St.-Eloy, à Bruxelles, suppliants - Le magistrat de cette ville, rescribents.
Protestation des suppliants contre la destination de leur clerc et receveur, par suite d'une résolution du magistrat de ne plus autoriser le cumul des fonctions.
1699
57. Le chapitre de l'église métropolitaine de Cambray, suppliants - Les chanoines de la fondation Zellaert, dans l'église métropolitaine de St.-Rombaut, à Malines, rescribents.
Refus des rescribents de participer à titre de codécimateurs aux frais de la restauration du pignon de choeur de l'église de Sempst.
1699
58. Le président du collège Notre-Dame à Louvain, suppliant - La veuve de Charles Daboul, rescribente.
Païement des arrérages d'une rente fondée pour l'entretien des étudiants pauvres.
1699
59. La supérieure de l'hôpital d'Assche, suppliante - Les administrateurs et collecteurs de tailles de la franchise d'Assche, rescribents.
Franchise de toute imposition et charge personnelle ou réelle.
1699
60. Les maîtres des pauvres de la paroisse St.-Géry à Bruxelles, suppliants - Ceux de la paroisse St.-Nicolas, rescribents.
Demande des suppliants d'être maintenus dans le privilège de collecter, à l'exclusion des rescribents, des aumônes aux portes des couvents et des chapelles de la paroisse, notamment à celle des Frères mineurs.
1699
61. Josse de Clercq, Jean de Greve et consorts, fermiers des terres appartenant à l'hôpital Ste.-Catherine dans la franchise de Merchtem, suppliants - Les proviseurs dudit hôpital, rescribents.
Demande en modération des fermages des années 1697 et 1698, motivée sur les ravages exercés par l'armée française.
1699
62. Les maîtres des pauvres de Ste.-Gudule, à Bruxelles, suppliants - N. Rubbens, conseiller et receveur général des domaines de S.M., rescribent.

- 1699 Paiement d'une rente de 450 florins.
63. Les mambours et proviseurs de la confrérie St.-Eloi, à Bruxelles, suppliants - Les échevins et assesseurs de tailles du comté de Jette-St.-Pierre, intervenant pour leur collecteur Barthelmei de Backer, rescribents.
Concours de créanciers sur les sommes provenant de la vente des biens de Michel Vanderveken, fermier à Jette.
1701
64. Les mambours et proviseurs de la confrérie St.-Eloi, à Bruxelles, suppliants - Les échevins et assesseurs de tailles du comté de Jette-St.-Pierre, rescribents.
Concours de créanciers sur les sommes provenant de la vente des biens de Josse Calloens, fermier à Jette.
1701 [ontbreekt/manque]
65. Les mambours, supérieure et religieuses de l'hôpital St.-Jean op de Poel, suppli-
ants - Les marguilliers de l'église St.-Jean op de Poel, rescribents.
Demande en annulation de l'accord intervenu entre eux en 1693.
1701
66. Nicolas Pattigny, marchand de briques à Wavre, suppliant - Henri Joris, mambour
des pauvres à Wavre, rescribent.
Protestation du suppliant contre la saisie et la vente de deux chevaux pour cause
de non-paiement d'une rente de 10 setiers de blé.
1701
67. Les proviseurs de la fondation de Marie Mertens à Anvers, suppliants - Philippe
Adrien d'Affartadi, comte de Ghistelles, intervenant pour ses fermiers Marc
Mortelmans à Bouchout, Jean Verbeek à Borsbeek et Jean Schellemans à Wom-
melghem, rescribents.
Saisie des fermages dus au comte de Ghistelles pour cause de non-paiement d'une
rente de 562 florins 10 sous.
1702
68. Le sieur Renson, receveur de la fondation pieuse de Nicolas Moreau, suppliant -
Hubert d'Union, insinué.
Paiement d'une rente.
1702
69. Hubert Van den Bergh, doyen de St.-Jacques, à Louvain, suppliant - L'avocat
Renson, receveur de la fondation de Nicolas Moreau, curé d'Avernas le Baudou-
in, rescribent.
Opposition du suppliant à la saisie de 2 pièces de terre à Avernas pour cause de
non-paiement de rente.
1703
70. Guillaume Kint, étudiant à Louvain, suppliant - Les proviseurs de la fondation du
docteur Thomas Stapletonius, à Louvain, rescribents.
Protestation contre le retrait d'une bourse.
[Copia testamenti (1688)]
1703

71. Les provideurs de la fondation faite pour les pauvres par Jean Renerus, à Louvain, impétrants - Pierre Chrétien Ingelbert, rescribent.
Paiement d'une rente de 25 florins.
1703
72. N. Peeters, conseiller receveur des Etats de Brabant, au quartier de Louvain, patron de la fondation de Pierre Dammann, licencié en théologie à Louvain, censeur apostolique et royal, président du collège de Druitius, suppliant - Les provideurs de la dite fondation, rescribent.
Revendication du droit de collation de bourse.
[Extrait du testament, sans date]
1704
73. La supérieure de l'hôpital St.-Jean à Tirlemont, suppliante - Le magistrat de cette ville, rescribent.
Franchise d'aides, subsides et autres charges.
1704
74. Les maîtres des pauvres de la paroisse de Bodeghem, suppliants. - Le chapitre de Ste.-Gertrude à Nivelles, rescribent.
Protestation des suppliants contre une exécution faite à leur charge pour cause de non-paiement de cens seigneuriaux.
1704
75. Le magistrat d'Anvers, suppliants - La supérieure et les religieuses de l'hôpital Ste.-Elisabeth à Anvers, rescribent.
Plaintes du chef du refus de reconnaître l'autorité des suppliants, chefs mambours de l'hôpital et quelques autres abus.
[Copie de privilège de Philippe le Bon (1437-1457)]
1704
76. Etienne Barbier, receveur de la fondation des pauvres de Godefroïd du Chesnoy, à Bousval, suppliant - N. de la Nieppe, en qualité d'héritier de Guillaume Servais, en son vivant mambour de la dite fondation, rescribent.
Demande de remploi des capitaux de deux rentes, remboursées à G. Servais. 1705
77. Le magistrat de Louvain, et l'office fiscal emprénant pour les cures de St.-Quentin et de St.-Michel, suppliants - Le recteur de l'université et le président de la fondation de Borchgraeff, rescribent.
Contestation sur la nature de la dite fondation, les suppliants prétendant en faire un orphelinat, et les rescribent des bourses pour les étudiants pauvres.
1705
78. La supérieure et les religieuses du grand hôpital de Louvain, suppliantes - N. Goffaert, mayeur de Bierbeek, rescribent.
Demande des suppliantes d'être maintenues dans leur droit de faire pâturer sur le territoire de Bierbeek les moutons dépendants de leur ferme de Vinckbosch près de Louvain.
1705
79. Nicolas Richart, curé de l'hôpital St.-Jean, ancien curé de la seigneurie de

- Haeren, suppliant - Les échevins et marguilliers de la paroisse et seigneurie de Haeren, rescrits.
 Paiement d'une somme de 821 florins 18 sous, reliquat des comptes rendus par le suppliant en sa qualité de receveur de l'église de Haeren.
 1706
80. Josse Tasselon, prêtre et trésorier de l'église Notre-Dame à Hal, suppliant - La comtesse douairière de St.-Pierre, rescrits.
 Paiement de 542 florins 17 sous dus au suppliant pour avoir célébré l'office ou cantuaire fondé dans l'église de Hal par François de Kinschot, seigneur de Rivieren, Jette.
 1706
 [Copie des lettres patentes d'érection du cantuaire, dépêchées par l'archevêque de Cambray (1643)]
81. François Marie Biel, rendant - Les proviseurs des fondations pieuses faites par Jean de Gaverelles, chevalier, contredisant.
 Reddition de comptes.
 1706
82. La veuve de Jacques Hasch, impétrant - Les mamboours des pauvres de Tubize, insinues.
 Paiement d'une rente d'un muid de blé sur la cense de Hautdegrez.
 1707
83. J.B. Martini, huissier du conseil de Brabant à Tirlemont, suppliant. - La supérieure et les religieuses de l'hôpital St.-Jean à Tirlemont, rescrits.
 Exécution d'une sentence prescrivant le mesurage d'une terre sur les limites de laquelle les deux parties sont en contestation.
 1707
 [ontbreekt/manque]
84. Les supérieures et les religieuses du couvent de Ste.-Gertrude à Bruxelles et de l'hôpital de Turnhout, suppliées - Bernardine Louise Herry, veuve de Louis Sieghem van Sechten, dame de Loenhout et Poppendonck, rescrits.
 Demande en paiement de deux rentes de 300 florins chacune, léguées par Catharine Leonore Peres de Baron, dame de Loenhout et Poppendonck, pour la célébration de deux messes quotidiennes.
 [Extrait testament (1664)]
 1708
85. Adrien Van Gastel et consorts, habitants de Sunder, suppliées - Les superintendants et les religieuses de l'hôpital d'Anvers, rescrits.
 Demande d'obliger les rescrits à reconstruire l'église de Sunder qu'ils ont fait démolir.
 1708
86. Les proviseurs de la fondation de Marie Freraert, à Campenhout, suppliées - Les mayeur et échevins dudit lieu, rescrits.
 Franchise d'impôts pour 5 bonniers de terre.
 1708
87. Le receveur de l'hôpital de St.-Sépulchre à Nivelles, suppliant - François Lervait, Le

88. Michel Smets, curé de la paroisse de Rymenam, suppliant - Les prévôts, doyens et chanoines de l'église métropolitaine de St.-Rombaut, à Malines, rescribents. Paiement de la partiële compétente d'une dime, appartenant aux rescribents et s'étendant sur la paroisse de Rymenam. 1709
89. J.B. Vanderwouwere, suppliant - La supérieure et les religieuses de l'hôpital St.-Jean à Bruxelles, rescribentes. Demande de secours alimentaire à titre de descendant de Barbe d'Asseliers, veuve Jacques Moens, conseiller de Brabant, qui légua aux rescribentes la 1/2 de sa fortune. 1710
90. Nicolas François Van Ophem, suppliant - La veuve de l'avocat Vander Noot, et consorts, administrateurs de la fondation faite à Louvain d'une école gratuite pour les domestiques par Antoine le Pape, prêtre. [Extrait testament (1650)] 1710
91. Les maîtres de la confrérie du St.-Sacrement dans l'église St.-Pierre à Louvain, impétrants - Le chapitre de la dite église, intime. Demande des impétrants de pouvoir réserver à l'enterrement de leurs membres seulement la partie de l'église qui leur est attribuée. 1711
92. Erasme Joseph Dubois, suppliant - Henri Dubois, commissaire ordinaire des gens de guerre de S.M., collateur d'un bénéfice de canoniat, fondé en l'église St.-Jacques, par Henri de Clercq, ancien bourgmestre d'Anvers, rescribent. Demande de nommer le fils du suppliant audit bénéfice. 1711
93. Frédéric Jooris, suppliant. - Les mambours et les directeurs de la chapelle dite *Clerck Capelle* à Léau, rescribents. Demande en dommages intérêts pour les dégâts causés à la maison du suppliant à Léau par la chute de la tour de la chapelle, chute attribuée à l'état d'abandon dans lequel les rescribents laissent leur chapelle. 1711
94. N. Martin, pasteur de Ways, impétrant - Jean Henne, fermier de la dime que l'hôpital du St.-Sépulcre de Nivelle possède à Ways, les mambours et intendants dudit hôpital emprénant pour lui, rescribents. Demande d'être maintenu dans le droit de lever la 3e part de la grosse dime, la 3e part de la dime des agneaux et des cottes de laine, et la dime des poules, cochons, foin, etc. 1712
95. Marie Joseph Chaudron, et consorts, héritières de Demoiselle Isabelle Vanderbeken, suppliantes - Les maîtres des pauvres écoliers de Ste.-Gudule à Bruxelles, rescribents.

Possession de deux rentes délaissées par Jacques Vander Beken, chapelain de Ste.-Gudule.
1712
[Copie des testaments Isabelle V.d. Beken (1705), Jacq. V.d. Beken (1709)]

96. L'avocat Van Schoubrouck, représentant la fondation pieuse d'Adrienne le Roy, dame de Mouzet à Bossut, suppliant - Les proviseurs de la fondation de Thomas Stapletonius, président du collège Millius, à Louvain, en son vivant, exécuteur testamentaire d'Adrienne Le Roy, rescribents.
1712 Revendication du capital d'une rente de 1200 florins.

97. Marguerite Rembouts, veuve de Devroye, pensionnaire de Louvain, suppliante - Les proviseurs et nominateurs des bourses fondées par Mathieu Zypoets, conseil-ler de l'évêque d'Anvers, et par les demoiselles Barbe et Catherine Zypoets, rescribents.
Demande d'être nommée collatrice, comme plus proche descendante des fonda-teurs.
1713 [Copie des testaments (1575-1665)]

98. Le vicaire général du diocèse vacant de Malines, suppliant - La supérieure de l'hôpital St.-Jean à Tirlemont, rescribente.
Protestation de la rescribente contre la mise en disponibilité pendant 3 ans, pour ramener la paix et le bon ordre dans l'hôpital.
1714

99. La supérieure, les religieuses et le receveur de l'hôpital Ste.-Elisabeth à Anvers, suppliants - Catherine Vincke, veuve Louis le Candèle, rescribente.
Paiement d'un cens de 14 quarts de seigle, hypothéqué sur une maison de campagne dite *r'hoffte Boellaer* à Deurne.
1714

100. Guillaume Dominique Vinckels, receveur de la fondation des pauvres malades à Louvain, suppliant - Michel Florent Crabbeels, receveur des domaines de S.M. au quartier de Louvain, rescribent.
Paiement d'une rente 31 fl. 5 sous.
1715

101. Guillaume Dominique Aberoe, suppliant. - Les proviseurs de la fondation pieuse de l'évêque d'Anvers Ambroise de Cappello, rescribents.
Protestation du suppliant contre le refus des rescribents de continuer à lui payer une bourse viagère, léguée par l'évêque d'Anvers, parce que le suppliant s'est marié.
1715

102. Le prévôt du chapitre métropolitain de Malines, le baron de Berentode et con-sorts, parents et héritiers de Marie Isabelle Desmarets, comtesse de St.-Rémy Geest, Herbais Pietremael, douairière de don Augustin de Pacheco, général de bataille, gouverneur et grand bailli de Termode, suppliants - Les exécuteurs testamentaires de la dite comtesse, rescribents.
Demande en communication des manuels, registres et papiers de la comtesse de

- St.-Remy, afin que ses héritiers puissent s'assurer de l'état de sa fortune, avant de consacrer celle-ci à une fondation pour vieilles femmes. 1716
[Extrait du testament (1713)]
103. La supérieure et les religieuses du grand hôpital de Louvain, suppliâmes - Michel Craebels, conseiller et receveur des domaines de S.M. au quartier de Louvain, rescribent.
Demande des suppliâmes d'être maintenues dans la possession d'une maison, située rue du Parc, délaissée par Catherine Immeslooits, morte sans héritiers et dont les suppliâmes se sont emparées en compensation des soins données à la défunte. 1717
104. Godefrid Cools, administrateur des 4 bourses fondées par Martin Cools, pleban chanvre et chanoine à Ste.-Gudule, suppliant - Les enfants et héritiers de J.B. Van Horenbeeke, conseiller et receveur des domaines de S.M. au quartier d'Anvers, rescribent.
Restitution d'une somme de 1000 florins, prêtée par le suppliant à J.B. Van Horenbeeke. 1717
105. L'écouète et le magistrat d'Herenthals, suppliâmes - La supérieure et les religieuses de l'hôpital de cette ville, rescribent.
Refus des suppliâmes de ratifier l'admission d'une femme non bourgeoise de la ville, et admise à l'insu des suppliâmes. 1718
[Copies: accord entre l'évêque de Cambrai et le magistrat, pour la présentation des pensionnaires (1440); confirmation du duc de Brabant (1440); idem, du pape (1443); ordonnance du magistrat (1441)]
106. Les mambours et administrateurs de l'hôpital St.-Jean à Bruxelles, impétrants - Le chapitre de Ste.-Gertrude à Nivelles, rescribent.
Refus de contribuer, comme codecimateurs, à la restauration de la maison pastorale de Pepinghen. 1718
107. Les proviseurs de la fondation du docteur Thomas Stapletonius, à Louvain, suppliâmes - Charles Eugène Cobrisse, conseiller maître de la chambre des comptes de S.M. et consorts, rescribent.
Demande en paiement du prix d'une ferme dite *t'hooff van Put* à Wilsele. 1719
[Extrait testament (1688)]
108. Jean François Mercier et consorts, suppliâmes. - Les intendants de l'hôpital du St.-Sépulcre, à Nivelles, rescribent.
Protestation des suppliâmes contre le refus des rescribents de consentir au remboursement d'une rente de 4 muids de blé et 2 muids de froment. 1719
109. Jean Van Paris et L. Willems, maîtres des pauvres à Perck, suppliâmes - N. Van Berckel, mayeur de Louvain, rescribent.

- Paiement d'une rente de 2 chapons hypothéquée sur une maison à Bergh. 1719
110. Le pleban et les maîtres des pauvres de St.-Pierre à Louvain, suppliants - Le révérend Jean Pauwels et Lambert Cortant pour sa femme Catherine Pauwels, rescribents. Contestation sur l'interprétation du testament de Nicolas Pauwels, pleban de St.-Pierre. 1722
111. Marguerite Van Eyck, douairière de Spenraye et consorts, héritiers de Jeanne Juste Van Eyck, bégüine, suppliants - La prieure et les religieuses des visitandines d'Anvers, rescribentes. Demande en annulation pour cause de non-obtention de l'octroi de S.M. du testament de Jeanne Juste Van Eyck, dans lequel elle légue des fonds pour l'érection d'un nouveau couvent. [copia testamenti] 1722
112. La veuve de J.B. Van Laethem, receveur de la confrérie St.-Eloi, à Bruxelles, demandeur - Jacques Van Langenhove, official dudit receveur, défendeur. Contestation en matière de reddition de comptes. 1722
113. Les échevins et administrateurs d'Héverlé et Haut Héverlé, suppliants - La supérieure et les religieuses du grand hôpital de Louvain, rescribentes. Demande d'être maintenu dans le droit de faire recevoir leurs malades. 1722
114. La supérieure du grand hôpital Ste.-Elisabeth à Anvers, suppliante - Le magistrat d'Eeckeren, ajournés. Paiement d'une rente de 20 florins 10 sous. 1722
115. Pierre Engelbert Martin de la Faille, baron de Nevele, suppliant - S.G. l'évêque d'Anvers, rescribent. Revendication de la collation d'une fondation de messe quotidienne, fondée par Marie-Anne et Marguerite Isabelle Schoyte, tantes du suppliant. [Extraits des testaments (1683-1698)] 1723
116. Les *rentmeesters* de Hagenbroeck, Lachenen, Mijl, banlieue de Lierre, suppliants - Le magistrat de Lierre, en sa qualité de chef mambour de la table des pauvres et les maîtres du Saint-Esprit de la dite ville, rescribents. Protestation des suppliants contre le refus des rescribents de secourir leurs concitoyens pauvres, bien qu'ils fissent partie de la paroisse de St.-Gommaire. 1723
117. Gérard Straels, de Maestricht, suppliant. - Les proviseurs de la fondation Santvoort, à Louvain, rescribents. Contestation sur la validité du testament de Gertrude Straels, bégüine à Louvain. [Copie du testament (1705)] 1724

118. La supérieure et les religieuses du couvent de Ste.-Gertrude à Bruxelles, et de l'hôpital de Turnhout, suppliantes - Bernardine Louise Herry, veuve Louis Sieghem Van Sechelen, dame de Loenhout et Poppendonck, rescribente.
Demande des suppliantes d'être surrogées aux droits de N. Nemtinckx, décréant des dites seigneuries, pour pouvoir poursuivre plus vivement les effets du décret (voir n° 84).
1724
119. Les 6 pauvres femmes de l'hospice Vandendaale, à Anvers, suppliantes - N. Beauckeler, drossard et mayeur de Boom, rescribent.
Paiement des arrérages d'une rente de 6 florins, lèguée à chacune des suppliantes par Anne Vandendaale, veuve Paul Van Gemert.
[Copia codicilli (1623)]
1724
120. Les mambours des pauvres de la fondation du Chesnoy, à Bousval, suppliants - Etienne Barbier, ancien receveur de la dite fondation, rescribent.
Demande de caution pour garantie du paiement d'un reliquat de comptes.
1725
121. Henri Handhuys et consorts, suppliants - Les proviseurs de la fondation du doyen Jacques de Meyer, à Ste.-Gudule, en qualité d'exécuteurs testamentaires de Josine Handhuys, veuve Jean Albrechts, insinué.
Demande en annulation du testament de J. Handhuys, par lequel, sans octroi préalable du souverain, elle institue la fabrique de l'église Ste.-Gudule, son héritière universelle.
1726
122. La supérieure et les religieuses de l'hôpital de Louvain, suppliantes - Michel Schellekens, chirurgien, rescribent.
Protestation contre la prétention du rescribent de ne plus fournir de médecine.
1726
123. Pierre Paul d'Aumery, Nicolas François Vigneron, époux Barbe d'Aumery, Pierre Lebrun, époux François d'Aumery, en qualité de mambours de leurs fils, suppliants - Le pasteur et les gens de loi de la principauté de Rebecq, collateurs des bourses fondées par Jacques Francy, curé dudit lieu et chanoine de Conde, rescribents.
Demande d'une bourse pour leur fils à titre de plus proche parent du fondateur.
[Copia testamenti (1621)]
1726
124. G. Dujardin et J. Mellaer, suppliants - Wautier Desprets, mambour des pauvres de Jauche, insinué.
Annulation de la vente de 2 bonniers de terre à Jandrenouille, vendus aux pauvres.
1727
125. Bertrand Lambert Mollé, écuyer, suppliant. - Le sieur Dubois, mambour des pauvres de Gosselies, ayant procuration des pasteur, mayeur et échevins de la

- ville et franchise de Gosselies, rescrits.
Contestation sur le paiement d'une rente de 6 setiers de blé, hypothéquée sur la
cense et les biens de Persoux. 1727
126. Egide Crick, suppliant - Le curé de Ternath, collateur des bourses fondées par
Charles François Jacobs, en son vivant, receveur du couvent d'Hertoginnendaal,
près d'Auderghem, rescrits.
Demande d'une bourse pour le fils du suppliant. 1728
[Extrait du testament (1674)]
127. Cornille Jean Marie Van den Branden, seigneur de Reeth, Laer, suppliant -
Pierre Lievens, chapelain de Reeth, rescrits.
Revendication au nom des pauvres de Reeth, d'une fondation de 14 *mokens* de
seigle. 1728
128. La maîtresse et les maîtres de l'hôpital de St.-Nicolas à Nivelles, suppliants - N.
Gosselet, desservant de la paroisse de St.-Jacques, à Nivelles, en qualité d'exé-
cuteur testamentaire de Jeanne Renier, veuve Joseph Querton, rescrits.
Revendication des effets et meubles des personnes décédées à l'hôpital.
[Copie authentique d'un diplôme de Jean, duc de Brabant (1309)] 1728
129. Antoine Van Varenbergh, curé de Campenhout, suppliant - Maîtres et confrères
de la confrérie Notre-Dame à Campenhout, rescrits.
Demande du suppliant d'interdire aux rescrits de faire des banquets et de leur
enlever l'administration des biens de la confrérie pour la remettre au receveur des
biens du Saint-Esprit. 1728
130. Echevins administrateurs et habitants de la paroisse et seigneurie de Bergh et
Lille, près Campenhout, suppliants - Les maîtres des pauvres de la paroisse de la
chapelle, à Bruxelles, rescrits.
Demande des suppliants d'être maintenus dans le droit de couper et de ramasser
les (...) dans les bois dits *Perckenbroeck*, appartenant aux rescrits. 1728
131. Le comte d'Oyenbrugge de Duras, suppliant - Les fournisseurs et receveurs des
pauvres de Molenbeek et de Ste.-Catherine à Bruxelles, rescrits.
Revendication d'une pièce de terre à Dilbeek au lieu dit *Roelantsvelt*. 1728
132. Jean de Vos, brasseur à l'Eléphant, à Bruxelles, suppliant - Jeanne Catherine
Commine, directrice de l'école Ste.-Catherine, située vis-à-vis des Jésuites, rescrit-
bente.
Paiement des bières livrées à la dite école. 1728
[ontbreekt/manque]
133. Lucie Thérèse Van Heynsdael, veuve André de Wezeren, dame de Ryckel,

- Optinter et Schaubroeck, suppliante. - La douairière, dame d'Optinter, emprenant pour Germain Wauters, curé d'Optinter, rescribents.
1728
134. Les administrateurs de la *Broodmissie* fondée en l'église St.-Gommaire à Lierre, suppliants - Gabriel André Maesmans, écoute de Pulderbosch, rescribent.
Demande de contraindre le rescribent à rendre compte des sommes provenant de la vente publique des biens meubles et immeubles, faisant partie de la succession répudiée de Pierre Oris et de Marie Maes, dont les suppliants sont les principaux créanciers.
1729
135. Pétronille Vandenhoute, veuve Michel Bellens, prévôt héréditaire de la confrérie de la Visitation de Notre-Dame à Bruxelles, suppliante - Les prévôt et confrères de la dite confrérie, rescribents.
Protestation contre l'exécution d'une sentence du magistrat, ordonnant la remise provisoire aux rescribents de divers livres restés aux mains de la suppliante.
1730
136. La supérieure et les religieuses de l'hôpital Notre-Dame à Vilvorde, suppliantes - Michel Joseph Sanchez de Aguilar, procureur au conseil de Brabant, curateur de la maison mortuaire de François Jean Opend Bosch, ancien receveur de la ville de Bruxelles, ajourné.
Saisie-arrest des sommes provenant de la liquidation de la dite succession pour cause de non-satisfaction d'une condamnation volontaire.
1730
137. Joseph Cottart, intervenant pour Charles Schoonjans, suppliant - Les mambours de la maison spirituelle de St.-Eloy, à Bruxelles, rescribents.
Contestation sur la propriété d'une pièce de terre sise à Lennick St.-Martin, au lieu dit *Sibbekerveit*.
1730
138. Jean Remacle, vicomte de Thisquen, conseiller des domaines et finances de S.M., son secrétaire d'Etat aux Pays Bas, et J.B. Lamberts, prêtre, suppliants - Arnold Claudinot, prêtre et chanoine, N. Stordeur et N. d'Elff, prévôts de la chapelle de Salazar, rescribents.
Demande d'être maintenus dans le droit de collation du bénéfice de la chapelle Salazar.
1730
139. Les curé et maîtres des pauvres de l'église Notre-Dame de la Chapelle, et les proviseurs de l'hospice St.-Ghislain, à Bruxelles, suppliants - J.B. Coremans, receveur dudit hospice, rescribent.
Paiement des sommes adjugées aux suppliants par la cour.
1730
140. Les héritiers et représentants d'Alexandre Goubau, bourgmestre d'Anvers, créanciers hypothécaires et decréteurs de la cense d'Enhaut, à Villers-Perwin, suppliants. - Michel Goffeau, mambour des pauvres de Villers, rescribent.

- Opposition à la revendication par voie de prescription de plusieurs parcelles de terre dépendantes de la dite cense. 1731
141. La dame douairière d'Oisquerque, suppliante - Les mambours des pauvres d'Iltre, rescrits. Annulation de la saisie de 4½ bonniers de prairie à Samme, faite pour cause de non-paiement d'une rente de 5 florins 6 sous. 1731
142. Les maîtres des pauvres de Sts.-Michel-et-Gudule, à Bruxelles, suppliants. - Ceux de Ste.-Catherine, Notre-Dame de la Chapelle, St.-Géry, St.-Nicolas et St.-Jacques-sur-Coudenberg, rescrits. Revendication des produits du tronc établi dans l'église du Finistère pour l'entretien des pauvres écoliers. 1732
143. Les proviseurs des pauvres de Wuustwezel, suppliants - Les proviseurs des pauvres de Loenhout, rescrits. Refus des suppliants de recevoir un enfant abandonné sur leur territoire et né dans la paroisse de Loenhout. 1733
144. Les proviseurs de la fondation Stapletonius, à Louvain, suppliants - Angélique Bosch, veuve Henri Leunckens, ajoutée. Demande en reddition de compte d'une somme de 2000 florins reçue par Guillaume Leunckens, en son vivant président du collège des bacheliers et proviseur de la dite fondation. 1734
145. Pierre, vicomte de Flodorp, seigneur de Glabecq, suppliant - Les mambours des pauvres de Ste.-Gudule, à Bruxelles, rescrits. Revendication du droit de recommander des pauvres, pour l'obtention des legs faits en leur faveur par Antoinette Van Asbroeck, douairière de Stalle, grande tante du suppliant. [Extrait testament (1661)] 1734
146. Les chanoines Pierre Ringler et Jacques Van Wayenbergh, héritiers de Martin Jacobs et Philippine Roussel, appelants - Louis Joseph Piret, mambour des pauvres de Tubize, intime. Opposition des suppliants à une saisie faite à leur charge pour cause de non-paiement de rente d'un muid de blé. 1734
147. Les chanoines du chapitre de St.-Rombaut, à Malines, et les doyens de choeur, suppliants - Les vice-doyen et chanoines de la seconde fondation du chapitre de St.-Pierre, à Louvain, rescrits. Refus des rescrits de contribuer, en qualité de codécimateurs, à la restauration du presbytère de Schelle. 1735
148. Le prêtre Tel, pour Elisabeth Thérèse Tel, veuve Cornelle Leyniers, notaire et

- procureur à Bruxelles, et Octave Hufoel, pour sa femme Anne Marie Dufief, suppliants - Les mambours des orphelins d'Eupen, héritiers universels de Jean Remacle Thisquen
 [Copia testamenti (1729)]
 1735
149. Jean Baptiste Coremans, receveur de l'hôpital St.-Ghislain, impétrant. - Les fournisseurs dudit hôpital, intimes.
 Reddition de comptes.
 1736
150. Adolphine d'Ittre de Castre, douairière de Messire Joseph du Hor, suppliante - Les fournisseurs de la fondation de Nicolas Rococx, rescribents.
 Demande d'une bourse pour la soeur de la suppliante, Angélique, religieuse à Herckenrode, en qualité de parente.
 1736
151. Louis Govaerts et consorts, suppliants - Les superintendants du grand hôpital de Louvain, rescribents.
 Contestation sur l'existence d'une rente de 36 florins hypothéquée sur une terre à Steenokkerzeel.
 1737
152. Les exécuteurs testamentaires d'Agnès Marie Bonseau, dame de Lambrechies, intendants de l'hôpital de l'enfant Jésus, à Mons, emprenant pour le fermier de la cense du court au Bois, suppliants - Adrien Covens, fermier à Bogart, rescribent.
 Revendication du droit de couper la haie séparant la propriété des deux parties.
 1737
153. Marc Vandervekene, seigneur de Waesmont, suppliant - Les curé et marguilliers de St.-Géry, rescribents.
 Protestation contre le refus des rescribents d'admettre dans leur église un P. franciscain, nommé par le suppliant, au bénéfice de la messe fondée en la dite église par J.B. Vandervekene.
 [Copie testament (1642)]
 1738
154. Isabelle Van Cantelbeek, suppliante - La supérieure du grand hôpital de Louvain, rescribente.
 Contestation sur la validité de deux rentes.
 1738
155. Les demoiselles Malcotte du Ménil, suppliantes - François Van den Bergh, receveur de la ville de Bruxelles et de la maison pieuse de Notre-Dame de Terarc-ken, rescribent.
 Demande en restitution des titres, papiers et documents délaissés par la tante des suppliantes Jeanne Cathérine Malcotte, décédée en la dite maison.
 1738
156. Walter Pollenus, fermier à Houthem, suppliant - La supérieure et les religieuses de l'hôpital St.-Jean, à Tirlemont, rescribentes.
 Protestation du suppliant contre le renom ? de son bail.
 1739

157. J.B. Coremans, receveur de l'hospice St.-Ghislain, à Bruxelles, suppliant - Les
provisseurs dudit hospice, rescribents.
Contestation sur le paiement d'un rapport. 1740
158. Luc Maillard et consorts, maîtres des pauvres sortants de Notre-Dame de la
Chapelle, à Bruxelles, suppliants - Jean de Pauw et consorts, maîtres des pauvres
en exercice, rescribents.
Contestation en matière de reddition de comptes. 1740
159. Guillaume Hermans, impétrant - Les proviseurs des pauvres de St.-Nicolas, à
Bruxelles, ajoutés.
Paiement d'un fermage. 1740
160. Henri Crusius, sous-maître d'école à Laeken, suppliant. - Ignace Crusens, curé à
Quarebbe, et Jacques Crusens, intervenant pour leur père Thomas Crusens, et
pour Charles Leyniers, receveur de la fondation de Notre-Dame de la Chapelle, à
Bruxelles, rescribent.
Demande d'une bourse, fondée en 1725 par Josse Raes, receveur de la dite
fondation, pour les maîtres d'école. 1740
161. Philippe Desvignes et consorts, héritiers de Dieu-donné Hombroeck, recteur des 2
fondations pieuses de maître Vincent Houbart, suppliants - Jean Joseph Engelbert,
recteur actuel des dites fondations, rescribent.
Protestation contre la défense faite aux suppliants de faire enlever la moitié des
fruits croissant sur les terres délaissées par D. Hombroeck. 1741
162. Les curé et superintendants du grand hôpital de Louvain, suppliants - Elisabeth
Engelbosch, veuve Henri Leunckens, insinuée.
Paiement d'une rente au capital de 1000 florins délaissée par Guillaume Leunc-
kens, licencié en droit, président du collège St.-Ivo. 1741
163. Les tenant table de prêt à Louvain, suppliants - Les héritiers de Philippe Nijss,
caissier de la dite table de prêt, rescribents.
Appel des rescribents en garantie, dans une action en remboursement de capitaux
non portés dans les comptes du caissier. 1742
164. Louis Grade, mambour des pauvres de Jumez, décrétant - La veuve de Bertrand
Lambert Motte, ajoutée.
Mise en décret d'une rente de 7 vasseaux de blé et 2 vasseaux de froment,
hypothéquée sur la cense du Colombier, à Gouy. 1742
165. La supérieure de l'hôpital de Turnhout, suppliante - Michel Van Dael, bourg-
mestre de Turnhout, ajoutée.
Demande en paiement des sommes dues à la suppliante pour l'entretien des
pauvres malades. 1742

166. François Chavanes, pour son fils mineur, Antoine, suppliant - Les chanoines de la deuxième fondation de Ste.-Gudule, rescrits.
Demande, à titre de proche parent, d'une place d'écolier vacante dans la fondation dite *de Doorne Croone*, établie par le chanoine Guillaume Vander Borcht. [Copia testamenti (1498)] 1743
167. Jan Remi Wauty et consorts, héritiers de François Wauty et de Barbe le Chêne, suppliants - Les mambours et intendants de la bonne maison de charité à Nivelles, rescrits.
Demande en restitution de divers immeubles sis à Baulers, saisis pour cause de non-paiement de rente, moyennant offre de paiement des termes échus. 1744
168. Les proviseurs de l'hôpital d'Olivette, à Malines, intervenant pour leur receveur Vermeulen, suppliants. - N. Vandevijvere, receveur du prince de Grimbergen, rescrit.
Contestation relative au droit de perception du *pontpenning*, sur une pièce de terre, à Weerdt. 1744
169. Michel Verwimp et consorts, suppliants - Louis Vande Lande, curateur des fondations d'Adrien Claes et d'Elisabeth Tryts, à Oevel, rescrits.
Demande en annulation des dites fondations pour cause de violation des règlements interdisant aux mainmortes l'acquisition de propriétés. 1745
170. Philippe Lefebvre, capitaine des gardes bourgeoises à Bruxelles, suppliant - Les mambours et proviseurs de la maison spirituelle et des pauvres de Ste.-Gudule, rescrits.
Demande à titre de parent, d'un secours sur les fonds délaissés par Henri Van Cattenbroeck. [Copia testamenti (1664)] 1746
171. Henri Norbert, Joseph et Catherine Lambé, suppliants - Les aumôniers d'Anvers, insinué.
Demande à titre de parents, d'un secours sur les fonds délaissés par Rebecca Roeckers. 1746
172. Joseph d'Affaitadi, comte de Ghistelles, suppliant - Les supérieure et religieuses de l'hôpital Ste.-Elisabeth à Lierre, rescrits.
Demande de contraindre les rescrits à démolir leur écurie, et à enlever le fumier déposé contre la propriété du suppliant. 1747
173. Thomas Gilliat, appelant - La supérieure de l'hôpital de Tirlemont, intimée.
Paiement d'une rente de 8 florins. 1747
174. Louis Grade, mambour des pauvres de Jumelet, suppliant - N. de Buqueron, écuyer, insinué.

175. Bernard Joseph de Lamy, étudiant en philosophie à l'université de Louvain, suppliant - Le curé de Braine-l'Alleud et consorts, collateurs des bourses fondées par Martin Wirion, curé de Jumet, rescrits. 1749
176. Les maîtres des pauvres de la paroisse St.-Pierre, à Louvain, suppliants - N. Peeters, curé de Ste.-Gertrude à Louvain, et les héritiers de N. Van Langendonck, curé de Ste.-Gertrude et ancien vicaire de St.-Pierre, ajoutés. Demande de forcer les rescrits à restituer les effets, papiers et argents, trouvés dans la mortuaire de Van Langendonck, provenant de la succession d'Hilaire Van Werm, qui avait légué tous ses biens aux pauvres et nommé ledit Van Langendonck son exécuteur testamentaire. 1749
177. Elisabeth Lecerq et Barbe Doesborch, suppliantes - La supérieure de l'hôpital St.-Jean, à Bruxelles, rescrits. Plainte du chef de la non-exécution d'un contrat par lequel les suppliantes étaient admises, leur vie durant, dans une chambre de l'hôpital. Elles se plaignent de voir leur chambre remplie de malades, et d'être chargées, malgré leur grand âge des travaux les plus pénibles. 1749
178. J.B. Vertommen, exécuteur testamentaire de Jean Goyvaerts, receveur de la fondation dite *la distribution* dans l'église de St.-Gommaire à Lierre, suppliant - Ignace Vandenberghe de Potteghem, chanoine et pleban de la dite église, député du chapitre, et Gommaire Huyghens, chapelain, député des chapelains, administrateur de la dite fondation, rescrits. Contestation en matière de reddition de comptes. 1750
179. Les supérieure et religieuses de l'hôpital Notre-Dame à Vilvorde, intervenant pour Guillaume Seghers, leur fermier, suppliantes - Les administrateurs de Heembeek, rescrits. Franchise de tailles et d'impôts. 1751
180. Jean Offisiers, receveur, suppliant - Les proviseurs de l'église collégiale, de la table du Saint-Esprit et de l'hôpital d'Hoogstraete, rescrits. Demande en restitution des manuels, indiquant les propriétés et les biens dont le suppliant doit faire la recette. 1751
181. Sébastien, Josse et Marie Hoffmans, suppliants - Les administrateurs de la table du Saint-Esprit d'Alsemberg, rescrits. Revendication de diverses parcelles de terre délaissées par la mère des suppliants. 1752

182. Rudolph de Geyr de Schweppenborch, conseiller intime et d'état de S.A.E. de Cologne, curateur et directeur de la fondation pour les pauvres faite par son oncle Chrétien de Geyr de Scheppenborch, chanoine capitulaire de la cathédrale de Cologne, suppliant - Le receveur des seigneuries de Kerpen et de Lommersum, rescribent.
Paiement d'une rente de 175 écus d'Allemagne. 1752
183. Les curés, marguilliers, et maîtres des pauvres de Dilbeek et d'Iterbeek, suppliants - La veuve de l'avocat de Sweert, héritière de Jacques Vande Bogarde, secrétaire et receveur des pauvres de Ste.-Gudule, rescribente.
Demande en remboursement du capital de deux rentes appartenant aux suppliants, hypothéquées sur une maison située dans la rue dite *Blaerstraete* et vendues par J. Vande Bogarde, pour cause de non-paiement de rente. 1752
184. L'avocat Vander Meeren et l'office fiscal, suppliants - Les supérieure et religieuses de l'hôpital de Léau, rescribentes.
Demande de faire constater des lettres d'amortissement de plusieurs biens dépendants du *chynsboek* de Wittenmans, à Budingen et à Betze. 1753
185. Guillaume Heeren, tuteur d'Henri Frédéricq, suppliant - Les curé et bourgmestre de Haelen, collateurs des bourses fondées par Paul Smyers, rescribents.
Demande d'une bourse, à titre de parent. [Copia testamenti (1681)] 1753
186. J.B. Laboureur, prêtre, chanoine du chapitre Notre-Dame à Aerschot, suppliant - Henri Van Mockenborch, licencié en droit et Gabriel de l'Escaille, chef mayeur du quartier de Tirlemont, pour sa femme Marie Joseph Van Mockenborch, insinué.
Demande de contraindre les insinué à hypothéquer une rente de 34 florins 13 sous, appartenant à la fondation Jean de Rivière. 1753
187. Les prévôts, doyens et chapitre de St.-Rombaut, à Malines, suppliants - Les maîtresses des pauvres malades du grand béguinage de Malines, rescribentes.
Refus de payer aux suppliants la dime d'une prairie à Rymenam, convertie en bois. 1754
188. J.B. Vandenberghe de Wayenberghe, greffier de Hal en Hainaut, suppliant - Les supérieure et religieuses de l'hôpital de Rebecq, rescribentes.
Contestation sur l'origine de deux rentes, l'une de 10, l'autre de 14 rasières de blé, hypothéquées sur la cense de la Haute Cabecque, appartenant au suppliant. 1755
189. Pierre et Charles Sleypen et consorts, suppliants - Les prévôts de la confrérie du St.-Sang, dans la chapelle de Salazar, à Bruxelles, rescribents.

- Contestation sur la validité d'une fondation faite en faveur des rescriptibles par Egide Sleydens
[Extrait du testament (1749); copie du codicille (1752)]
1755
190. Pierre et Jean Van Rossum, suppliants - Les maîtres des pauvres de Lennick-St.-Martin, rescriptibles.
Demande en annulation du legs d'une pièce de terre, située au lieu dit d'Espe, et léguée aux rescriptibles par Jacques Wyls, oncle maternel des suppliants.
1755
191. Pierre Leppens, vicaire à Wustwezel, suppliant - La supérieure et les religieuses de l'hôpital Ste.-Elisabeth à Anvers, décimateurs de la dite paroisse, rescriptibles.
Demande du suppliant de porter sa compétence annuelle à 300 florins.
1756
192. J.B. de Lievre, curé de Contich et consorts, maîtres de la table du Saint-Esprit, suppliants - Jacques Hubert de Rest, drossard de Contich, rescriptible.
Demande des suppliants à forcer les rescriptibles à les garantir contre une action intentée par Pierre Van Put, ancien maître de la table du Saint-Esprit, en paiement du reliquat de compte.
1756
193. Servais Verbeeck, licencié en droit, régent du collège de la Ste.-Trinité à Louvain, suppliant - La supérieure de l'hôpital Ste.-Elisabeth à Anvers, insinuée.
Demande d'être maintenu dans la cure de Wustwezel, à laquelle il a été nommé par le doyen de la faculté des arts à Louvain.
1757
194. Les administrateurs de la franchise de Gheel, suppliants - La supérieure et les mambours de l'hôpital de Gheel, rescriptibles.
Demande de forcer les rescriptibles à leur rendre compte de l'emploi de leurs revenus par devant le drossard et les échevins.
1757
- [Lettre de fondation de Robert de Croy, archevêque de Cambrai (1552)]
195. Charles Vanden Abeele et J.B. Kiekens, pour leurs femmes, suppliants - Les proviseurs de la fondation de l'école de filles pauvres, avec habitation pour religieuses, fondée à Anvers par le chanoine et trésorier de l'église cathédrale Chrétien Terninck, insinué.
Demande, en qualité de plus proches parents, de forcer les rescriptibles de consigner sous serment les dispositions de dernière volonté du chanoine Terninck, et tous les papiers et documents trouvés dans sa maison.
1757
196. Henri Dubois, suppliant - Les maîtres de l'archiconfrérie royale des âmes des fidèles Trépassés, érigée en l'église cathédrale d'Anvers, rescriptibles.
Demande en annulation d'un legs de 2000 florins fait par Esther Anne Marie Dubois, sans l'octroi de S.M.
[Copia testamenti (1753)]
[ontbreekt/manque]

197. La supérieure et les dames de l'hôpital de Vilvorde, appelantes - François Libert
Christin, comte de Ribeaucourt, intime.
Retrait lignager d'une ferme et de 4 1/2 bonniers de terre situé à Houthem, acquis
en 1698 par les appelantes des héritiers de David Teniers, par interposition de N.
Christyn, comte de Ribaucourt. 1759
198. J.B. Engelbert de Ravesschoot, seigneur de la mairie héréditaire de Pepinghen, chef
mayeur du pays de Campenhout, suppliant - La supérieure et les religieuses du
grand hôpital de Louvain, rescribentes.
Demande de faire constater de l'acquisition de diverses pièces de terre, situées à
Beysssem et à Velthem, que les rescribentes prétendent avoir acquises du père du
suppliant. 1757
199. Le magistrat de Louvain, suppliants - La supérieure et les religieuses du grand
hôpital de Louvain, rescribentes.
Demande d'émettre un règlement établissant le droit de tutelle et de surveillance
des suppliants, les devoirs des rescribentes envers eux, et les contraignant à
admettre les malades envoyés par le magistrat. 1759
[ontbreekt/manque]
200. Jean Aerts, seigneur de la franchise d'Opdorp, échevin de Bruxelles, suppliant -
François Louis Collaes, recteur de la fondation de Vandenborgh, dit à Castro,
insinué.
Demande en paiement des intérêts d'une bourse obtenue par le fils du suppliant. 1760
[Copia testamenti (1498)]
201. Les marguilliers, maîtres des pauvres et assesseurs de tailles d'Anderlecht,
suppliants - Jean et Arnold Coppens, collecteurs de la dite paroisse, rescribentes. 1760
Reddition de comptes.
202. Ghislain Van Drische, suppliant - Les mambours des pauvres d'Archennes, rescri-
bents.
Paiement de fermage. 1760
203. La supérieure et les religieuses du grand hôpital de Louvain, suppliantes - Le
magistrat de cette ville, rescribents.
Franchise du *poortgeld* pour les denrées alimentaires destinées aux suppliantes. 1760
204. Michel Vurincx, suppliant - Les curé et administrateurs d'Hauwaert, emprenant
pour Arnold Schiften, receveur de l'église de la table du Saint-Esprit, rescribents.
Opposition du suppliant à une exécution faite à sa charge pour cause de non-paiement de rente. 1761

205. Jean Hyacinthe Mosselman et Jean Camusel, pour sa femme Jeanne Mosselman, impétrant - Les doyens et chantes de St.-Pierre à Louvain, collateurs des bourses fondées par Arnold Stoffels, prêtre et chanoine de la première fondation dans la dite église, ajoutés.
Demande d'une bourse pour Augustin Camusel, fils et neveu des suppliants, et demande en reddition de compte de l'emploi des biens des dites bourses. 1762 [Extr. testamenti 1675]
206. La maîtresse et les maîtres de l'hôpital St.-Nicolas à Nivelles, suppliants - La comtesse de Berlo, abbesse de Ste.-Gertrude à Nivelles, et J.B. Amand, curé d'Hennuyère, ajoutés.
Contestation sur le paiement de la compétence du vicaire de Hennuyères. 1762
207. J.B. Massart, ex-receveur des pauvres de Sombreffe, suppliant - Les curé, mayeur, échevins et maîtres des pauvres de Sombreffe, ajoutés.
Reddition de comptes. 1763
208. Pierre Cortempré, gargon de table à l'hôtellerie de la Maison Rouge à Bruxelles, suppliant - Les chefs, directeurs et administrateurs de la maison des pauvres orphelins de Ste.-Gudule et du Finistère, rescribents.
Protestation contre le refus des rescribents de payer au suppliant une somme de 1.500 florins, gagnée à la loterie, organisée en faveur de l'entretien des écoliers pauvres de la paroisse. 1763
209. Les proviseurs de l'église St.-Pierre, à Turnhout, suppliants - La gilde des rhétoriciens et la confrérie du St.-Nom de Jésus, à Turnhout, rescribents.
Demande de forcer les rescribents à s'entendre pour donner à leurs autels une même forme et un autre emplacement. 1763 [ontbreekt/manque]
210. Adrien Malcotte et Jacques Van Meerbeek pour Catherine Malcotte, suppliants - La directrice de la fondation Pachéco, insinuée.
Remise des papiers, documents et effets mobiliers délaissés par Guillieliemine Malcotte, tante des suppliants, pensionnaire de la dite fondation. 1764
211. Les prévôts, mayeur et maîtres de la confrérie du Rosaire dans l'église des Dominicains à Louvain, suppliants. - Le prieur et les religieux du couvent des Dominicains, à Louvain, rescribents.
Demande de contraindre les rescribents à accorder aux suppliants un libre accès à la chambre de la confrérie pour y placer leur trésor et leurs ornements d'église et pour y tenir leurs assemblées. 1766
212. Le magistrat d'Anvers, suppliants - La supérieure de l'hôpital Ste.-Elisabeth à Anvers, rescribente.

- Protestation contre le refus des rescribents d'admettre les malades envoyés par le magistrat.
1767
[Copie des lettres patentes de Philippe le Bon (1437), confirmant l'acte de fondation de Godefruid, évêque de Cambray (1233); plus diverses bulles papales]
213. Les maîtres des pauvres de la Chapelle, à Bruxelles, suppliants - Mathieu de Cuyper, insinué.
Demande de forcer l'insinué à ouvrir la porte de la chapelle de Notre-Dame de *Krekelendries*, située sur les remparts, près de la porte de Hal, et fermée par l'insinué, à la suite d'un différend relatif au partage du tronc aux offrandes.
1767
214. Les dominicains à Louvain, suppliants - Charles Vandenplas, *Knaep* de la confrérie du St.-Rosaire, érigée en l'église des Dominicains, rescribent.
Refus de payer les gages du rescribent, chargé de porter la bannière de la confrérie, de convoquer les maîtres et confrères, etc.
1767
215. Les proviseurs de l'hôpital St.-Julien et de la maison des pauvres des Sts.-Pierre-et-Paul, à Malines, les proviseurs du Saint-Esprit de Neckerspoel, suppliants - Les héritiers de Michel Parys, notaire à Boom et de Jeanne Van Campenhout, sa femme, rescribents.
Paiement d'une rente au capital de 600 florins hypothéquée sur deux prairies à Boom.
1767
216. Jean Classens, suppliant - Les mambours de la table du Saint-Esprit, à Raevels, rescribents.
Demande du suppliant d'être entretenu, lui et sa femme, par les rescribents.
1768
217. Les curé et gens de loi de Braine-l'Alleud, superintendants, et les mambours des 3 membres pieux de cette paroisse, suppliants - Henri Verachter, avocat au conseil de Brabant, rescribent.
Demande en paiement d'une rente de 17 1/16 rasières de seigle et de 15 sols, sur diverses terres à Braine-l'Alleud.
1768
218. Guillaume de Moucheau de Hautmetz, tuteur de Wilhelmine de Meer, et le procureur Georges Niveux, administrateur des biens des enfants de Meer, suppliants - Antoine Joseph, marquis de Herzelles, et les directeurs des pauvres d'Ittre et de Virginal, rescribents.
Revendication du tiers d'une rente personnelle de 4.662 florins 4 s. sur le village de Morseele, délaissée par Marie Françoise de Copie.
1768
[ontbreekt/manque]
219. La supérieure du grand hôpital de Louvain, suppliante - Jean Meisen, pour sa femme Elisabeth Baets, ajourné.

- Contestation sur la succession de Pierre Renoir. 1769 [ontbreekt/manque]
220. Pierre Vermeeren, et consorts, ramasseurs de bois mort dans la forêt de Soignes, suppliants - N. T'serclaes, échevin de Bruxelles, mambour de la fondation établie à Ixelles, en faveur des voyageurs pauvres, sous le nom d'Hospice Ste.-Croix, rescribent. Demande des suppliants d'être maintenus dans leurs anciens privilèges, savoir: 1. de recevoir audit hospice 3 fois par semaine du pain, de la petite bière et du fromage de Flandre; 2. de faire, à la montée de la route, trainer leurs charrettes ou leurs traîneaux par 1 ou 2 chevaux, entretenus ad hoc. 1770
221. Les matres de la charité générale à Bruxelles, suppliants - Le magistrat de cette ville, rescribent. Protestation contre une décision du magistrat, les envoyant siéger dans une chambre non chauffée ni planchée, de l'hôtel de ville. 1772
222. Charles Aubry, ex-intendant du prince de Hornes, à Halle, pour son fils Maximilien Emmanuel, étudiant en philosophie à Louvain, suppliant - L'abbé de Parcq, et consorts, collateurs des bourses fondées par Henri de Rampenne, docteur en théologie, président du collège du Saint-Esprit, à Louvain, rescribent. Demande d'une bourse, à titre de proche parent. 1772 [Copia testamenti (1642)]
223. Les prévôts héréditaires, les prévôts en exercice et les anciens de la confrérie Notre-Dame du Chant d'Oiseau, érigée à côté de l'église des Récollets, à Bruxelles, suppliants - Baron de Willebroeck, en qualité d'acquéreur de la maison dite: *Le chapelau à la mode*, rue Cantersteen, à Bruxelles, rescribent. Demande en paiement d'une rente de 15 florins, hypothéquée sur la dite maison et constituée pour un anniversaire avec distribution de pains, par Pierre Hoffmans et Marguerite de St.-Quentin. 1773 [Copia codicilli (1664)]
224. Antoinette Verschroeven, et consorts, bénéficiaires de la fondation dite *Ter Engelen*, située dans la rue du cheval, près des Augustins, à Bruxelles, suppliantes - Le P. Hoffmans, prieur des Dominicains, le P. Steenen, pléban de Ste.-Gudule et le baron de Provins, proviseurs de la dite fondation, rescribent. Demande en annulation d'un contrat de bail d'une partie des bâtiments de la fondation, faite au préjudice des droits des suppliantes. 1773
225. Le marquis de Wemmel et d'Assche, seigneur de Gouy et de Neuverne, suppliant - L'abbaye de Ste.-Catherine, à Nivelles, rescribent. Demande d'obliger la rescribente à faire dire, à l'heure qu'il plaira au suppliant la messe quotidienne fondée en la chapelle de l'hôtel de la Neuverne, par les ancêtres du suppliant. 1773

226. Les maîtres du Saint-Esprit et les échevins de Lierre, suppliants - Les administrateurs de la seigneurie et ses 3 bancs de Duffel, et les maîtres du Saint-Esprit, Demandes de forcer les rescriptibles à recevoir et à entretenir Catherine Fierens, née à Duffel, et à rembourser aux suppliants les frais de son entretien. 1773
227. Les curé et superintendants de l'hôpital Ste.-Elisabeth à Lierre, suppliants - Emmanuel de Arzola de Onate, écuyer de la ville et du district de Lierre, rescriptible. Protestation contre la construction d'une digue établie au lieu dit *Auwstraete*, sous Haegenbroeck, derrière la ferme des suppliants. 1773
228. Jean Mat, et consorts, commis des habitants d'Everberg, suppliants - La supérieure et religieuses du grand hôpital de Louvain, rescriptibles. Demande d'obliger les rescriptibles en leur qualité de décimateurs, à restaurer la tour de l'église. 1773
229. Les tenants de l'église et des pauvres de Charneux, appelants - Mathieu Moreau, curé de Charneux, intimé. Réformation d'une sentence rendue par la haute cour de la ville et duché de Limbourg en matière de reddition de comptes. 1774
230. Guillaume Van Cauwenbergh, chanoine de St.-Gommaire à Lierre, receveur des fondations dites: distribution, messe avec pains, et matines, suppliant - Les administrateurs des dites fondations, rescriptibles. Demande d'être maintenu dans ses fonctions de receveur. 1774
231. Pierre de Pi, maître maçon à Bruxelles, suppliant - Les curés des 6 paroisses de Bruxelles, curateurs de la fondation de la chapelle de la Croix, rescriptibles. Demande en paiement des réparations faites à la chapelle. 1775
232. Jeanne Vander Block, maîtresse de la fondation de la chapelle de la Croix, servant à la détention des filles débauchées, à Bruxelles, suppliante - Les curés des 6 paroisses de Bruxelles, curateurs de la dite fondation, rescriptibles. Demande de nommer d'office un contredisant, pour ouvrir les comptes de la suppliante, demande de pouvoir, aux frais des rescriptibles élever un mur entre sa maison et une maison voisine, dépendante de la fondation, où les magistrats ont logé des militaires. 1775
233. Charles Taeckels, et consorts, suppliants - Les maîtres des pauvres de la paroisse St.-Géry, rescriptibles. Annulation du testament de Charles Scoutet, oncle des suppliants, recteur du couvent de Béthanie, léguaux tous ses biens aux pauvres de St.-Géry. 1776
234. Les mambours des pauvres de St.-Gilles lez Bruxelles, suppliants - Le marquis de

- Los Rios, commandant du fort de Monterey, rescribent.
Demande, au nom des pauvres, d'être maintenus dans le droit de faire pâturer le petit bétail sur un terrain, d'une étendue d'un journal, séparé du fort par une haute relèvé et attenant au grand chemin de St.-Gilles à Forest. 1777
235. Cornelle Wegge, vacher et marchand de lait, né à Kanst, demeurant à Anvers, suppliant - Les aumôniers d'Anvers, rescribent.
Demande de secours pour cause d'infirmités. 1777
236. François de Verchin, chirurgien, pharmacien et accoucheur juré, à Iltre, suppliant - Jacques du Bru, ancien mambour des pauvres à Tubize, Philippe Champagne, ancien mambour des pauvres à Iltre, rescribent.
Demande de paiement d'honoraires pour avoir soigné et amputé d'un bras, un nommé N. Jerque, domicilié à Sart, hameau dépendant d'Iltre pour le temporel et de Tubize pour le spirituel. 1777
237. Les doyens et chanoines de St.-Pierre, à Anderlecht, superintendants de l'église et des pauvres, suppliants. - Jean Soetemans, maître des pauvres, distributeur des pains, rescribent.
Demande que les clerc, sous-clerc, maître d'école, sous-maître d'école, organiste, maître de chant, vicaire du chant, enfants de choeur et bégaines, soient maintenus dans leur privilège de recevoir un pain, à chaque distribution faite aux pauvres. 1778
238. Guillaume Hermans et Marie van Paschen, sa femme, suppliants - La supérieure de l'hospice Notre-Dame, à Aerschot, rescribente.
Rappel à l'exécution d'un contrat en vertu duquel, moyennant le versement d'une somme de 2.200 florins, la rescribente s'est engagée à héberger, nourrir et entretenir les suppliants leur vie durant. 1778
239. Mathieu Vandervekene, chevalier, seigneur de Winghe-St.-Georges, suppliant - Les frères de la congrégation de la Ste. Croix, à Rijnrode, rescribent.
Retrait lignager d'une ferme dite *T'Verbrandt hoff van Eysenbroeck*. 1778
240. Jan de Buyst, curé de St.-Nicolas, à Nivelles, suppliant - Ignace Michel, cabaretier, mambour de la confrérie des trépassés, érigée en la chapelle St.-Jean-Baptiste, à Nivelles, ajouté.
Revendication par le suppliant de la direction de la confrérie, du droit d'en nommer les mambours, de garder les objets sacrés et les registres, depuis que la dite chapelle est annexée à la paroisse St. Nicolas 1778
241. La fondation des 12 apôtres, à Louvain, suppliants - Gérard Cloots, pour sa femme, Marie Delvigne, rescribent.
Possession d'une pièce de terre à Waesmont. 1780

242. Les administrateurs de la table du Saint-Esprit à Lierre, impétrants - Pierre Wellens, ajourné.
Contestation sur la propriété d'une part dans la dime de Kessel. 1780
243. Les aumôniers et maîtres du Saint-Esprit d'Anvers en qualité de propriétaires de la blanchisserie dite *de Arent*, près des remparts, suppliants - Chrétien de Visser et consorts, imprimeurs sur coton, ajournés.
Contestation relative à l'écoulement des eaux. 1780
244. Cécile Servais, veuve Jean Pauwels, suppliant - Les curé et maîtres de la table du Saint-Esprit, de la paroisse de la Chapelle, à Bruxelles, collateurs des bourses fondées par Ignace et Josse Raes, rescrits.
Demande d'une bourse pour le fils de la suppliante. 1783
[Copia testamentorum (1689, 1725)]
245. Les curé, écoute, administrateurs et mambours de la table du Saint-Esprit à Tongerlo, suppliants - J.B. Diele et François Wijnants, à Zoerle, rescrits. 1783
Paiement d'une rente de 2 florins.
246. Les directeurs, administrateurs et maîtres des pauvres écoliers de St.-Jacques sur Caudenberg, suppliants - N. Van Eeckhoudt et c°, ajournés.
Contestation sur la validité du testament de L.J. Renard. 1783
247. Susanne Verschoren, née à Anvers, demeurant à Schotte, suppliante - Les aumôniers d'Anvers et les administrateurs de la table des pauvres de Schotte, rescrits.
Demande de secours. 1783
248. Les héritiers d'Abraham Mertens suppliants - Les proviseurs de la fondation Marie Mertens, rescrits.
Demande de communication des papiers et documents concernant la fondation. 1784
249. N. de Tassillone de Terlinden, intervenant pour son fermier à Pamele, suppliant - La supérieure de l'hôpital St.-Jean op den Poel, intervenant pour son fermier à Pamele, rescrite.
Demande du droit de servitude de passage par la prairie dite de *Koeybempt* appartenant au rescrite, pour atteindre la prairie dite de *hoffstadt* appartenant au suppliant. 1785
250. François Emmanuel Fernandez de Paramo, drossard de Diest, intervenant pour le meunier de son moulin à eau dit *Bevermolen*, suppliant - Les supérieure et religieuses de l'hôpital Ste.-Elisabeth à Diest, rescrits.
Demande de contraindre les rescrits à permettre au meunier d'inonder, pendant la saison une prairie voisine appartenant aux rescrits. 1785

[plan]

251. Les proviseurs des pauvres de Contich, suppliants. - Ceux d'Eddeghem, ajoutés.
Contestation sur l'obligation d'entretenir la veuve Marie Peeters et ses enfants,
née à Edingen et mariée à un habitant de Contich. 1787
252. N. Pailon, maître perruquier à Bruxelles, suppliant - Les proviseurs de l'hôpital
St.-Ghislain, rue Haute à Bruxelles, rescrits.
Protestation du suppliant contre la saisie de ses meubles et son expulsion de
l'appartement qui lui avait été cédé à l'hôpital par sa belle-mère. 1787
253. Philippe Crabeels, seigneur de Corbeek over Dijle, suppliant - Les proviseurs de
la fondation Santvoort, dit l'Orphelinat, à Louvain, rescrits.
Retrait successoral d'une pièce de terre à Corbeek. 1787
254. Les proviseurs et administrateurs de l'hôpital St.-Julien à Bruxelles, suppliants -
Le magistrat de cette ville, rescrits.
Protestation contre un ordre du magistrat prescrivant l'enlèvement des paillassons,
matelas, couvertures de laines, etc. 1788
255. L'abbé de Cambon, l'hôpital St.-Nicolas à Nivelles et consorts, déclinataires à
l'ère, suppliants - Le marquis d'Itre et les maîtres des pauvres d'Itre, rescrits.
Reddition de compte des revenus des dîmes abandonnées par les rescrits en
faveur des suppliants. 1788
256. Les curé et maîtres de la table du Saint-Esprit de Strythem, suppliants. - Ceux de
Borghrave Lombeek, rescrits.
Contestation sur l'obligation d'entretenir les pauvres du hameau de Tengucht. 1789
257. Daniel Rijmenam, habitant du Banc de Befferen, suppliant - Les administrateurs
de la table du Saint-Esprit de Lierre, rescrits.
Demande de secours pour subvenir aux besoins de sa femme, colloquée à Gheel. 1791
258. Antoine Joseph Goffin, receveur, suppliant - Les maîtres des pauvres de St.-Géry,
à Bruxelles, rescrits.
Demande d'être maintenu dans ses fonctions. 1793
259. Pierre Vande Velde, à Wommelghem, suppliant - Les proviseurs de l'église et des
pauvres dudit lieu, rescrits.
Annulation d'une exécution faite à charge du suppliant pour cause de non-paiement de fermage. 1794
260. La veuve Griset, à Molenebeek, suppliante - Le receveur de la fondation St.-Eloy à

261.	Bruxelles, rescribent. Annulation d'une exécution faite à charge de la suppliante pour cause de non-paiement de loyer. 1795
262.	André de Coninck, prêtre à St.-Nicolas, collateur des deux bourses fondées par Jacques Hilaire dans la maison des enfants pauvres de Notre-Dame de la Chapelle, suppliant - Les chefs, directeurs et administrateurs de la dite maison, rescribents. Demande de recevoir Adrien Vanden Bossche en qualité de parent du fondateur. 1795 [Copia testamenti (1700)]
263.	Les prévôts, anciens et confrères de la confrérie St.-Jacques, érigée dans l'église Notre-Dame de Bon Secours, impétrants - Les mamboours de Notre-Dame de Bon Secours et de l'hospice St.-Jacques, emprenant pour Jean de Bruyn, ajournés. Maintenu dans le droit de percevoir et administrer les aumônes et offrandes. 1676 [ontbreekt/manque]
264.	Elisabeth Lambert, veuve Gilles de Wayenbergh, menuisier, suppliante - La confrérie du St.-Sang, érigée dans la chapelle de l'hôtel du duc de Holstein, ajournés. Paiement des travaux effectués dans la chapelle. 1715 Les chef hommes, anciens et confrères de la noble chambre de la Fontaine, à Tirlemont, suppliants - Les héritiers de Philippe Immens, insinué. 1741 [ontbreekt/manque]

PROCESDOSSIERS IN HET ARCHIEF VAN DE RAAD VAN BRABANT
PROCESSEN VAN DE GEESTELIJKHEID
Chronologische lijst

Brussel, 1993

1638	45.	16de eeuw	1a-b.
1638	46.	1601-1610	2a-b.
1639	47.	1601-1610	3a-b.
1641	49.	1611-1619	4.
1641	50.	1611-1619	5.
1642	51.	1611-1619	6.
1642	52.	1611-1619	7.
1642	53.	1611-1619	8a-b.
1645	54.	1611-1616	9.
1643	55.	1620-1624	10.
1643	56a-b.	1611-1614	11.
1644	57.	1611-1619	12.
1644	58.	1620-1623	13a-b.
1645	59.	1620-1623	14.
1645	60.	1620-1623	15.
1646	61.	1620-1623	16.
1646	62.	1620-1623	17.
1646	63.	1624-1626	18a-b.
1647	64.	1624-1626	19.
1647	65a-b.	1624-1626	20.
1648	66.	1624-1626	21a-b.
1648	67.	1624-1626	22.
1649	68.	1627	23.
1648	69.	1627	24.
1649	70.	1628	25a-b.
1649	71.	1629	26.
1649	72.	1629	27.
1650	73.	1629	28.
1650	74.	1630	29a-b.
1650	75.	1630	30.
1652	76.	1631	31a-b.
1652	77.	1632	32a-b.
1652	78.	1632	33.
1653	79a-b.	1633	34.
1653	80.	1634	35.
1653	81.	1634	36.
1654	82.	1634	37.
1654	83.	1635	38.
1655	84.	1635	39.
1655	85.	1636	40.
1656	86.	1636	41.
1656	87.	1633-1637	42a-b.
1656	88.	1637	43.
1656	89.	1638	44.

90-b.	1657	136.	1670
91.	1657	137.	1670
92.	1657	138.	1670
93-a-b.	1658	139-a-b.	1670
94.	1658	140-a-b.	1670
95.	1658	141.	1671
96.	1658	142.	1671
97.	1659	143.	1671
98.	1659	144.	1671
99.	1659	145.	1672
100.	1659	146.	1672
101-a-b.	1659	147.	1672
102.	1660	148.	1672
103.	1660	149-a-b.	1672
104-a-b.	1660	150.	1673
105-a-b.	1661	151.	1673
106-a-b.	1662	152.	1673
107.	1662	153.	1673
108.	1662	154.	1673
109.	1662	155.	1674
110.	1663	156.	1674
111-a-b.	1663	157-a-b.	1674
113.	1664	158.	1675
114.	1664	159.	1675
115-a-b.	1665	160.	1675
116.	1665	161-a-b.	1675
117-a-b.	1665	162-a-b.	1675
118-a-b.	1666	163.	1675
119-a-b.	1666	164.	1675
120-a-b.	1666	165.	1675
121-a-b.	1666	166.	1675
122-a-b.	1667	167.	1676
123.	1667	168.	1676
124.	1667	169.	1676
125.	1667	170.	1676
126.	1668	171.	1676
127.	1668	172.	1676
128.	1668	173.	1676
129.	1668	174.	1676
130.	1668	175.	1677
131-a-b.	1669	176.	1677
132.	1669	177.	1677
133.	1669	178.	1677
134.	1669	179.	1677
135.	1669	180.	1678

181.	1678
182.	1678
183-a-b.	1678
185.	1679
186.	1679
187.	1679
188.	1679
189-a-b.	1680
190.	1680
191.	1680
192-a-b.	1680
193-a-b.	1680
194.	1680
195.	1680
196.	1681
197.	1681
198.	1681
199.	1681
200.	1681
201.	1681
202.	1682
203.	1682
204-a-b.	1682
205.	1682
206.	1682
207-a-b.	1682
208.	1683
209.	1683
210.	1683
211.	1683
212.	1683
213.	1683
214.	1685
215-a-b.	1684
216-a-b.	1684
217.	1684
218-a-b.	1684
219-a-b.	1684
220.	1685
221.	1685
222.	1685
223.	1685
224-a-b.	1688
225.	1685
226.	1685

227.	1686
228.	1686
229-a-b.	1686
230.	1686
231.	1686
232-a-b.	1686
233.	1687
234.	1687
235-a-b.	1687
236.	1687
237-a-b.	1687
238.	1687
239.	1688
240.	1688
241-a-b.	1688
242-a-b.	1688
243.	1688
244-a-b.	1688
245.	1688
246.	1688
247.	1688
248.	1688
249.	1688
250.	1689
251.	1689
252.	1689
253.	1689
254.	1689
255-a-b.	1689
256.	1690
257.	1690
258.	1690
259-a-b.	1690
260-a-b.	1690
261-a-b.	1690
262.	1690
263.	1691
264.	1691
265.	1691
266.	1691
267.	1691
268-a-b.	1692
269.	1692
270.	1692
271-a-b.	1692

1699	317.	1692	272.
1699	318.	1692	273.
1699	319.	1692	274.
1699	320-a-b.	1692	275.
1694	321.	1692	276.
1699	322-a-b.	1692	277.
1700	323.	1693	278-a-b.
1700	324.	1693	279-a-b.
1700	325.	1693	280.
1700	326.	1693	281.
1700	327-a-b.	1693	282.
1700	328.	1693	283.
1700	329.	1694	284.
1700	330-a-b.	1694	285-a-b.
1701	331.	1694	286.
1701	332.	1694	287.
1701	333.	1688	288.
1701	334.	1694	289.
1701	335.	1694	290.
1701	336-a-b.	1694	291.
1701	337.	1694	292.
1701	338-a-b.	1695	293.
1701	339-a-b.	1695	294.
1702	340.	1695	295-a-b.
1702	341.	1695	296.
1702	342.	1696	297.
1702	343.	1696	298.
1702	344.	1696	299.
1702	345.	1696	300.
1702	346.	1696	301-a-b.
1701-1702	347-a-b.	1697	302-a-b.
1702	348-a-b.	1697	303.
1702	349.	1697	304.
1702	350.	1697	305.
1702	351.	1697	306-a-b.
1700	352.	1697	307-a-b.
1703	353.	1698	308-a-b.
1703	354.	1698	309.
1703	355.	1698	310.
1703	356.	1698	311.
1703	357.	1698	312.
1703	358.	1698	313.
1703	359.	1698	314.
1703	360.	1698	315-a-b.
1703	361-a-b.	1699	316.

413a-b. 1711
 412. 1711
 411a-b. 1710
 409. 1710
 408. 1710
 407. 1710
 406a-b. 1710
 405. 1710
 403. 1710
 402a-b. 1710
 401a-b. 1709
 400. 1709
 399. 1709
 398. 1709
 397. 1709
 395. 1707-1708
 394. 1708
 393. 1707-1708
 391. 1707-1708
 390. 1707-1708
 389. 1707
 388. 1707-1708
 387. 1707-1708
 386. 1707
 385. 1707-1708
 384. 1706
 383. 1706
 382. 1706
 381. 1706
 380. 1706
 379. 1706
 378. 1705
 377. 1705
 376. 1705
 375. 1705
 373. 1705
 372. 1704
 371a-b. 1704
 369. 1704
 367. 1704
 366. 1714
 365. 1703
 364. 1703
 363. 1703
 362. 1703

414a-b. 1711
 415a-c. 1711
 416. 1711
 417. 1711
 418. 1711
 419. 1711
 420. 1712
 422. 1712
 423. 1712
 424a-b. 1712
 425. 1712
 426. 1712
 427. 1712
 431. 1713
 432. 1713
 433a-b. 1713
 434. 1713
 435. 1713
 436. 1714
 437. 1714
 438. 1714
 439. 1714
 440. 1714
 441a-b. 1714
 442. 1714
 443a-b. 1714
 444. 1714
 445. 1715
 446a-b. 1715
 447a-b. 1715
 452. 1716
 453a-b. 1715
 454. 1716
 455. 1716
 456. 1716
 457. 1716
 458. 1716
 459. 1716
 461a-b. 1716
 462a-b. 1716
 463. 1716
 464a-b. 1717
 465a-b. 1717
 466a-b. 1717
 467. 1717

468.	1717	528-a-b.	1724
469.	1717	529.	1724
470-a-b.	1717	531.	1724
471.	1717	532-a-b.	1724
472.	1717	533-a-b.	1725
473.	1717	534.	1725
474.	1718	535.	1725
477.	1718	536.	1725
478-a-b.	1718	537.	1725
480.	1718	538.	1725
483.	1719	539.	1725
484.	1719	540.	1725
485.	1719	541-a-b.	1725
486.	1719	542.	1725
487.	1719	543.	1725
488.	1719	544.	1726
490.	1719	545-a-b.	1726
491.	1720	546.	1726
492.	1720	548.	1726
493.	1720	549.	1726
495.	1720	550.	1726
496.	1721	551.	1726
499.	1721	552.	1726
501.	1721	553.	1726
503.	1721	554-a-b.	1727
504.	1721	555-a-b.	1727
505.	1721	557.	1727
506.	1721	558.	1727
507.	1721	559.	1727
510.	1722	560.	1727
511.	1721	561.	1727
512-a-b.	1721	562.	1727
514.	1722	563.	1727
515-a-b.	1722	564.	1727
516.	1722	565.	1727
517.	1722	566.	1727
518-a-b.	1723	567.	1728
519.	1722	568.	1728
520.	1723	570-a-b.	1728
521.	1723	571.	1728
522.	1723	572.	1728
523.	1723	573.	1728
524.	1723	575.	1728
526-a-b.	1723	576.	1728
527.	1724	577.	1728

578. 1729
 579a-b. 1729
 580. 1729
 581. 1729
 582. 1729
 583. 1729
 584. 1729
 585. 1730
 586. 1730
 587. 1730
 588. 1730
 590. 1730
 591. 1730
 592. 1730
 593. 1730
 594. 1730
 595. 1730
 596. 1731
 597. 1731
 598a-b. 1731
 599. 1731
 600. 1731
 601. 1731
 602. 1731
 603. 1731
 604a-b. 1732
 605. 1732
 607. 1732
 608. 1732
 609a-b. 1732
 610. 1732
 612. 1732
 613. 1732
 614a-b. 1733
 615. 1733
 616. 1733
 617a-b. 1733
 619. 1733
 620. 1733
 622. 1733
 623. 1733
 624. 1733
 625. 1734
 626. 1734
 627. 1734

628. 1734
 629. 1734
 630. 1735
 631a-b. 1735
 633. 1735
 634a-b. 1735
 635a-b. 1735
 636. 1735
 637. 1735
 638. 1735
 639. 1735
 640. 1736
 641. 1736
 642. 1736
 643. 1736
 644. 1736
 645. 1736
 646. 1736
 647. 1737
 648. 1737
 650a-b. 1737
 651. 1737
 652. 1737
 653. 1737
 654. 1735
 655. 1738
 656a-b. 1738
 657. 1738
 658a-b. 1738
 659. 1738
 660. 1738
 664. 1738
 665. 1739
 666. 1739
 667. 1739
 668. 1739
 669. 1739
 670. 1739
 671a-b. 1739
 673. 1739
 674. 1739
 675. 1740
 677. 1740
 678. 1740
 679a-b. 1740

736.	1745
735.	1745
734a-b.	1745
732.	1745
731a-b.	1745
729.	1745
727a-b.	1745
726.	1745
725a-b.	1744
723.	1744
722.	1744
721.	1744
720.	1744
719.	1744
717.	1744
716.	1743
714a-b.	1743
713.	1743
712.	1743
709.	1743
708a-b.	1743
707.	1742
706a-b.	1742
705.	1742
704.	1742
702.	1742
700.	1742
699.	1742
698.	1742
697.	1742
696.	1741
695.	1741
694a-b.	1741
693.	1741
692.	1741
691.	1741
690a-b.	1741
689.	1741
688.	1741
686.	1741
685.	1740
684.	1740
683.	1740
682a-b.	1740
681.	1740
738.	1746
739.	1746
740a-b.	1746
741.	1746
742a-b.	1747
743.	1747
744a-b.	1747
745.	1748
746.	1748
747.	1748
748a-b.	1748
750.	1749
751.	1749
752.	1749
753.	1749
754.	1749
755.	1749
756.	1750
757.	1750
758.	1750
759.	1750
760.	1750
762.	1751
763.	1751
764.	1751
765.	1751
766.	1751
767.	1751
768.	1751
769a-b.	1752
770.	1752
771.	1752
772.	1752
773a-b.	1752
775.	1753
776.	1753
777.	1753
778.	1753
779a-b.	1753
780.	1753
781.	1753
782.	1754
783.	1754
784.	1754
787.	1754

841.	1762
842.	1763
843-a-c.	1763
844.	1763
845.	1763
846.	1764
847.	1764
848.	1764
849.	1764
850.	1764
851.	1765
852.	1765
853.	1765
854.	1765
855-a-b.	1765
856.	1765
857.	1766
861.	1766
862.	1766
863.	1767
864.	1767
866-a-b.	1767
867.	1767
868.	1767
869-a-b.	1768
870.	1768
871-a-c.	1768
872-a-b.	1771
874.	1769
875.	1770
876.	1770
877.	1770
878-a-b.	1770
879-a-b.	1770
880.	1770
883.	1770
884.	1771
885-a-b.	1771
886.	1771
887.	1779
888.	1772
889.	1774
890.	1772
891.	1772
893.	1773
788.	1754
789.	1754
790.	1754
791.	1755
792.	1755
793.	1755
794.	1755
795.	1755
796.	1755
797.	1755
798.	1756
800.	1756
801.	1756
802.	1756
803.	1756
804.	1756
805.	1756
806.	1756
807.	1757
808.	1757
809.	1757
811-a-b.	1757
812.	1757
813.	1757
814.	1759
815.	1758
816.	1758
817.	1758
818.	1758
819.	1758
820.	1758
821.	1758
822.	1759
823.	1759
824.	1759
825-a-b.	1759
826.	1759
827.	1759
830.	1760
831-a-b.	1760
832.	1760
834.	1760
835-a-b.	1760
836.	1761
840-a-b.	1762

895.	1775	944.	1787
896.	1773	946-a-b.	1786
897.	1773	947.	1786
898.	1774	948.	1786
901.	1775	949.	1786
902.	1775	951.	1787
903.	1775	952-a-b.	1787
904.	1774	956.	1788
905.	1776	958-a-b.	1788
906.	1776	959.	1785
907.	1776	960.	1787
908.	1776	961.	1787
909.	1776	962.	1788
910.	1777	963.	1789
911.	1777	964.	1789
912.	1777	965.	1789
913.	1777	966.	1789
914-a-b.	1777	967.	1790
915.	1778	968.	1790
916.	1778	969.	1791
917.	1778	970-a-b.	1791
918.	1778	972.	1792
919.	1779	973.	1792
920.	1779	974-a-b.	1792
922.	1779	975.	1793
923.	1780	976-a-b.	1794
924.	1780	977.	1794
925.	1780	978.	1794
926.	1779	979.	1795
927.	1781	981.	1795
928-a-b.	1781		
930.	1781		
931.	1781		
932.	1781	1.	1670-1679
933.	1783	2-a-b.	1670-1679
934.	1783	3-a-b.	1680-1689
935.	1783	5.	1700-1709
936.	1783	7.	1720-1729
937.	1783	9.	1739-1740
938.	1784	10.	1650-1659
939.	1784	12.	1780-1790
940.	1784		
941.	1785		
942.	1785		
943.	1782		

Supplement:

INHOUDSTAFEL

INLEIDING	1
156	
PROCESDOSSIERS IN HET ARCHIEF VAN DE RAAD VAN BRABANT - PROCESSEN	
VAN DE UNIVERSITEIT: Werkbeschrijvingen door A. Gaillard	
(Inventarissen 3de afdeling, 82)	5
157	
PROCESDOSSIERS IN HET ARCHIEF VAN DE RAAD VAN BRABANT - PROCESSEN	
VAN DE AMBACHTEN EN DE NATIES: Werkbeschrijvingen door A. Gaillard	
(Inventarissen 3de afdeling, 83)	25
158	
PROCESDOSSIERS IN HET ARCHIEF VAN DE RAAD VAN BRABANT - PROCESSEN	
VAN DE GILDEN: Werkbeschrijvingen door A. Gaillard	
(Inventarissen 3de afdeling, 82)	107
159	
PROCESDOSSIERS IN HET ARCHIEF VAN DE RAAD VAN BRABANT - PROCESSEN	
VAN DE STICHTINGEN (GODSHUIZEN, HOSPITALEN, Enz.): Werkbeschrijvingen	
door A. Gaillard (Inventarissen 3de afdeling, 82)	125
160	
PROCESDOSSIERS IN HET ARCHIEF VAN DE RAAD VAN BRABANT: PROCESSEN	
VAN DE GEESTELĳKHEID: Chronologische lijst	161

